

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

2024

MAGISTRATS FORMATION CONTINUE





Je suis particulièrement enthousiaste de vous présenter l'édition 2024 du catalogue de formation continue. Un catalogue qui tend assurément à répondre toujours plus à vos attentes et à vos besoins d'une formation de qualité, mais aussi qui s'inscrit dans les évolutions de l'institution judiciaire, qui devra - tout comme l'École nationale de la magistrature - relever dans les mois à venir de nombreux défis.

Le rapport des États généraux de la justice, "Rendre justice aux citoyens", remis au Président de la République le 8 juillet 2022, annonçait déjà plusieurs pistes et évolutions. L'École s'associe bien évidemment à ces réflexions et actions en accompagnant les magistrats dans leur office et dans leurs missions. Dans ce cadre, comme chaque année, la formation continue réinterroge et renouvelle son offre de formation pour toujours mieux l'adapter.

L'édition 2024 porte au titre des priorités les sujets de l'encadrement managérial et de l'animation d'équipe.

Ainsi, s'agissant des formations aux fonctions managériales, l'École nationale de la magistrature, forte d'une dynamique déjà initiée depuis plusieurs années, et prenant en compte le rapport conclusif des États généraux de la justice, se mobilise pleinement dans des projets de formation des magistrats encadrants.

En effet, devenir encadrant ou cadre dirigeant dans l'écosystème judiciaire induit pour les magistrats y prétendant de justifier de compétences spécifiques et reconnues.

Afin d'améliorer son offre et créer de vrais itinéraires d'apprentissage pour acquérir progressivement de nouvelles compétences ou en renforcer certaines tout au long de sa carrière, l'École en association avec la Direction des services judiciaires, a élaboré un référentiel de compétences managériales (visible ci-après).

Pour l'année 2024, ce travail ambitieux est d'ores-et-déjà initié et vous permettra de visualiser dans le catalogue (pastillage de chaque formation) les compétences ciblées à l'occasion de votre participation aux formations du pôle administration de la Justice.

Les actions de l'École s'intensifient sur le sujet du travail en équipe. Deux sessions existent déjà : l'une sur l'équipe juridictionnelle et l'autre sur le collectif de travail, toutes deux co-organisées avec l'ENG. Pour 2024, de nouvelles actions viennent en complément : une session portant sur le recrutement de contractuels est proposée pour donner les outils indispensables en cette matière, une autre portant sur l'intelligence collective. Parmi les nouveautés, une session sur la fonction de juge coordonnateur, une autre sur l'intervision dite supervisée, méthode très appréciée pour interroger ses pratiques professionnelles et qui comporte un module pour expliquer la manière de conduire une intervention, et la possibilité de se faire assister d'un tiers non magistrat.

L'édition 2024 porte aussi des adaptations de certaines sessions ainsi que la création de nouvelles, et cela afin de répondre au mieux aux enjeux actuels entourant l'office du juge.

D'abord au civil : à brève échéance, le juge civiliste pourra initier une audience de règlement amiable ou pratiquer la césure. Un changement de culture et de pratique professionnelle qui nous conduit à adapter la session existante portant sur "les modes amiables de règlement des litiges" d'une part, à la création de 2 nouvelles formations d'autre part, pour appréhender la nouvelle audience de règlement amiable : l'une se déroulant en Belgique pour observer les pratiques de nos voisins sur ce sujet, l'autre proposant une mise en situation en mêlant magistrats et avocats.

Ensuite, plusieurs sessions verront le jour autour de la problématique majeure de l'enfance en danger : sur des sujets spécifiques, comme la prostitution ou les violences sexuelles, mais également de façon plus générale, l'intérêt supérieur de l'enfant impliquant de nous, professionnels du droit, notre vigilance permanente.

Autre enjeu majeur, celui de la lutte contre les violences au sein du couple, et la mise en place de juridictions spécialisées en matière de violences intrafamiliales. La professionnalisation des magistrats sur ce sujet, déjà forte, devra être encore renforcée. Aussi, un nouveau parcours "violences", nommé CAVIF, cycle approfondi des violences intrafamiliales, rassemblant les sessions existantes et complété d'un stage, permettra d'offrir aux participants une approche complète et pluridisciplinaire.

Enfin, face à cette demande toujours très forte des citoyens de mieux comprendre la justice, une nouvelle session sur la communication à l'audience correctionnelle verra le jour : destinée principalement aux magistrats du siège, elle permettra des échanges riches sur la manière de rendre et d'expliquer une décision de justice, lesquelles sont indispensables pour améliorer le lien de confiance qui doit unir la justice à la société civile.

Je souhaite que l'évolution des formations qui vous est proposée puisse vous permettre d'enrichir pleinement votre parcours de formation.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

04 Organisation pédagogique de la formation continue

05 La formation continue des magistrats, c'est quoi ?

10 Cycles approfondis de formation

23 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DE SA FONCTION

23 Magistrat civiliste

27 Magistrat pénaliste

32 Magistrat de la famille et de la jeunesse

34 Magistrat en charge des contentieux économiques, sociaux et environnementaux

37 Magistrat en situation d'encadrement ou de gestion de service

39 SITUER SA PLACE DE MAGISTRAT

39 Appréhender son environnement judiciaire

41 Repenser la justice : les humanités judiciaires

42 ACQUÉRIR ET MOBILISER DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES

42 Appréhender le phénomène délinquant : les savoirs de la criminologie

43 Appréhender le psychisme de l'individu : les savoirs de la psychologie et de la psychiatrie

43 Mieux comprendre les enjeux sociétaux

SOMMAIRE

45 ADAPTER SA POSTURE PROFESSIONNELLE

45 Développer ses compétences personnelles

46 Maîtriser les techniques d'entretien judiciaire et d'audience publique

47 Savoir communiquer avec les médias

48 ACQUÉRIR ET DÉVELOPPER DES TECHNIQUES ET OUTILS MANAGÉRIAUX

48 Mettre en œuvre ses compétences managériales

49 Développer la communauté de travail

50 ACQUÉRIR ET DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

52 Stages

54 Formations diplômantes

55 Modalités d'inscriptions

55 Glossaire

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

La sous-direction de la formation continue (sous-directrice : Élodie MALASSIS) se compose d'une équipe pédagogique de coordonnateurs de formation (CDF) et d'une équipe administrative qui ont conçu l'offre de formation continue 2024. L'équipe est complétée en outre par les coordonnateurs régionaux de formation (CRF) qui mettent en œuvre des formations locales sur leurs ressorts.



LES PÔLES DE FORMATION DE L'ENM ET LEURS DOYENS DES ENSEIGNEMENTS

L'activité pédagogique de l'École est structurée en pôles de formation. Cette approche thématique facilite l'acquisition et le renforcement des compétences. Les grandes orientations et les objectifs pédagogiques de chacun des pôles sont définis par la sous-direction de la formation continue et approuvés par le conseil d'administration. Ils sont mis en œuvre par le doyen des enseignements et l'équipe pédagogique. Ainsi, les doyens des enseignements assurent un rôle de conseil et participent à l'élaboration des activités pédagogiques, voire dispensent des enseignements.

Humanités judiciaires

Doyenne : Martine de BOISDEFFRE, présidente de la section du rapport et des études au Conseil d'État

CDF : Bertrand MAZABRAUD

Justice civile

Doyenne : Natalie FRICERO, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Nice Côte-d'Azur

CDF : Marie-Albanie TERRIER

Justice pénale

Doyenne : Laure BECCUAU, procureure de la République près le TJ de Paris

CDF : Dorothee MERCIER & Carole RAMET

Communication judiciaire

Doyen : Nicolas JACQUET, procureur de la République près le TJ de Lyon

CDF : Anne-Clémence COSTA DE BEAUREGARD

Administration de la justice

Doyen : Stéphane HARDOUIN, procureur de la République près le TJ de Créteil

CDF : Thomas MONIER

Dimension internationale de la justice

Doyen : ...

CDF : Bertrand MAZABRAUD & Amanda GEDGE-WALLACE

Environnement judiciaire

Doyen : François de SINGLY, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

CDF : Marie LEAL-MARTINI

Pôle économique, social et environnemental

Doyenne : Stéphanie FOUGOU, ancienne présidente de l'association française des juristes d'entreprise

CDF : Mathieu SAUNIER

LES COORDONNATEURS RÉGIONAUX DE FORMATION RÉFÉRENTS

Pour connaître les coordonnateurs régionaux de formation qui représentent l'ENM sur l'un des 12 ressorts ci-dessous, consulter la carte avec leurs coordonnées sur le site Intranet de l'ENM : rubrique « formation continue », « formation continue déconcentrée et délocalisée ».

CRF nationale rattachée à l'ENM Paris : Véronique PROIX

CA Aix-en-Provence et Bastia : Mohamed MAHOUACHI

CA Bordeaux, Pau et Limoges : ...

CA Douai : Delphine DEGROOTE

CA Lyon, Dijon et Riom : Mélanie BOUISSOU

CA Metz, Nancy, Colmar et Besançon : Aurélien SEGURET

CA Paris : Lucie CARON

CA Angers et Rennes : François LAVALLIÈRE

CA Montpellier, Toulouse et Agen : Céline AZEMA

CA Caen et Versailles : Anne DUBOST

CA Amiens, Rouen et Reims : Chloé GOIN-LAURENT

CA Grenoble, Chambéry et Nîmes : Véronique LÉGER

CA Poitiers, Orléans et Bourges : Marie-Pierre MERLE

LA FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS, C'EST QUOI ?

FORMATIONS NATIONALES

La formation continue nationale des magistrats a été instaurée par le décret du 4 mai 1972. Elle revêt un caractère obligatoire à hauteur de 5 jours par an, pour tous les magistrats professionnels de l'ordre judiciaire, depuis le 1^{er} janvier 2008.

Des actions sont organisées par l'ENM au niveau national et inscrites au catalogue de formation adressé à chaque magistrat chaque année.

Différents formats pédagogiques sont proposés : cycles de formation, parcours de formation, sessions de 2 à 5 jours, stages individuels, stages collectifs, diplômes universitaires.

FOCUS SUR LA FORMATION EN RÉGIONS

Les formations proposées dans les cours d'appel poursuivent les mêmes objectifs que l'offre nationale et s'efforcent de toucher le plus grand nombre de participants grâce à la proximité géographique entre lieux de formation et d'exercice professionnel des participants. Une information par courriel ou sur le site internet des cours d'appel est diffusée auprès des magistrats des ressorts concernés lorsque les formations sont mises en place.

Deux types d'actions en région de formation continue peuvent être mis en œuvre pour apporter des réponses de proximité adaptées aux besoins de formation des magistrats sur le terrain :

- des actions de formation continue "déconcentrée", élaborées par les CRF et les MDF - coordonnateurs régionaux de formation et magistrats délégués à la formation- en lien avec les chefs de cour.
- et des actions de formation continue "délocalisée", élaborées par les CDF, les coordonnateurs de formation, lesquels sont situés à Paris.

Dans ce cadre, les CRF, coordonnateurs régionaux de formation, et les MDF, les magistrats délégués à la formation, sont des acteurs majeurs du déploiement de cette formation en régions, lesquelles sont des actions courtes, en général d'une journée ou d'une demi-journée, venant en complément de l'offre nationale.

Le saviez-vous ? En plus des 5 jours de formation par an à satisfaire en s'inscrivant dans l'offre en ligne du catalogue, tout magistrat peut solliciter de bénéficier d'une action de formation continue supplémentaire d'une journée ou d'une demi-journée en région. Chaque magistrat peut également respecter son obligation de formation de 5 jours par an en s'inscrivant uniquement aux actions en régions.

FORMATIONS DÉCONCENTRÉES

Régie par le décret du 4 mai 1972, la formation continue déconcentrée animée par les magistrats délégués à la formation (MDF) et les coordonnateurs régionaux de formation (CRF) dans leurs cours de rattachement est conçue et organisée par ces derniers, en lien avec les chefs de cour. Elle s'adresse aux magistrats du ressort de la cour. Conduite en partenariat avec les autres acteurs du monde judiciaire (fonctionnaires de justice, juges consulaires, magistrats à titre temporaire), elle accueille aussi largement d'autres publics : avocats, notaires, policiers, gendarmes, experts...

Elle favorise les contacts entre magistrats et partenaires régionaux ou locaux pour faciliter la connaissance mutuelle et encourager le travail en commun.

FORMATIONS DÉLOCALISÉES

Les actions de formation continue dite délocalisées sont principalement des actions décidées par les CDF, les coordonnateurs de formation, au sein de la sous-direction de la formation continue, actions devant être ensuite déployées dans les divers ressorts avec l'appui des CRF et des MDF. Elle permet de traiter, en région, d'une problématique concernant un nombre important de magistrats sur l'ensemble du territoire national (ex. lutte contre les violences au sein du couple).

Dans ce cadre, l'ENM met à disposition des kits de formation pour soutenir les actions de formation (ex. kit sur les violences au sein du couple, sur le droit de la peine, ou sur la maltraitance intrafamiliale envers les enfants).

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des actions de formation complètent régulièrement l'offre de formation prévue au catalogue, actions auxquelles il est possible de s'inscrire tout au long de l'année. En 2024, comme cela se fait habituellement, seront proposés des colloques en matière civile ou pénale, et de nouvelles sessions de formation en partenariat notamment avec le CNB, l'EFB, l'INFN ou encore l'OCLAESP, et bien d'autres partenaires.

FORMATIONS À L'ÉTRANGER

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE RÉSEAU EUROPÉEN DE FORMATION JUDICIAIRES refj

L'ENM promeut chaque année des séminaires européens dans le cadre des activités du REFJ. Ce réseau réunit l'ensemble des écoles de formation des juges et procureurs des pays de l'Union européenne. Grâce à un financement de la Commission européenne, il organise chaque année et au profit des magistrats :

- Des stages d'1 ou 2 semaines dans un autre pays de l'Union européenne (programme d'échange des autorités judiciaires)
- Des formations en matière civile, pénale, de droits fondamentaux ou en droit de l'Union européenne ;
- Des visites d'étude dans des institutions européennes (CJUE, CEDH, Eurojust...).

Ces formations peuvent se dérouler selon les cas en français, en anglais ou dans la langue du pays d'accueil. Elles réunissent systématiquement des magistrats de plusieurs pays européens.

Les sessions ouvertes aux magistrats français sont notamment proposées via l'OFL. Cependant, le catalogue du REFJ de l'année 2024 avec les dates et lieux des activités n'étant disponible que fin 2023 voire début 2024, il vous est possible de compléter vos souhaits de formation continue ultérieurement avec les sessions proposées.

D'autres sessions peuvent être ouvertes au fil de l'année par le REFJ. De fait, l'ENM recommande également aux magistrats français de consulter régulièrement les pages du REFJ et tout particulièrement le catalogue sur la page ci-dessous : <https://www.ejtn.eu/Catalogue/EJTNS-searchable-database/>. Il convient de faire attention à la colonne "participating countries" de ce catalogue : si la France est concernée par la session, il est mentionnée FR dans ladite colonne ; la France peut également être concernée s'il est mentionné "ouvert à tous les membres".

Procédure à suivre : Les magistrats français souhaitant participer aux sessions REFJ doivent manifester leur intérêt auprès du département international qui gère les candidatures et les inscriptions à l'adresse : myriam.eleore@justice.fr

PROGRAMME JUSTICE SANS FRONTIÈRE

Ce programme est organisé et financé par l'ENM. Il permet à une quinzaine de magistrats d'effectuer un stage à l'étranger, en dehors de l'Union européenne, d'une durée de 2 semaines. Au cours de ce stage, le magistrat est immergé dans le système judiciaire du pays d'accueil. Il y étudie plus particulièrement une thématique fixée au préalable et qui donne lieu à la rédaction d'un rapport.

L'ENM propose une liste indicative de pays d'accueil, mais il est possible de postuler pour d'autres pays.

Ces stages se déroulent généralement dans la langue du pays d'accueil ou dans une langue maîtrisée dans ce pays. Les dates du stage sont fixées conjointement par le magistrat et la structure d'accueil. Son planning est organisé par l'ambassade de France ou les contacts de l'ENM dans le pays concerné.

UN GRAND NOMBRE DE PARTENAIRES

L'ENM est une école résolument tournée vers l'extérieur, qui s'est engagée depuis plusieurs années avec de nombreux partenaires :

- Soit pour ouvrir ses actions de formation à des publics extérieurs issus de ces organismes partenaires ;
- Soit pour permettre aux magistrats d'accéder aux formations offertes par ces partenaires ;
- Soit pour élaborer conjointement des actions de formations, ouvertes à la fois aux magistrats et à d'autres acteurs intervenant dans la décision judiciaire.

L'ENM entend poursuivre cet axe fort de son action pédagogique et en profite pour remercier l'ensemble des partenaires listés ci-dessous pour leur concours précieux à la formation continue des magistrats.

ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse ; École nationale d'administration pénitentiaire ; École nationale des greffes ; École nationale supérieure de la police ; École de guerre ; École de formation professionnelle des barreaux ; Institut des hautes études de l'éducation et de la formation ; Institut national des formations notariales ; Institut national du service public ; Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Institut des hautes études en sciences sociales ; Institut des hautes études du ministère de l'intérieur ; Collège européen des investigations financières et de l'analyse financière criminelle.

INSTITUTIONS ET JURIDICTIONS FRANÇAISES

Sénat ; Assemblée nationale ; Conseil d'État ; Conseil économique, social et environnemental ; Conseil constitutionnel ; Cour des comptes.

INSTITUTIONS REPRÉSENTANT LES PROFESSIONS DU DROIT

Administrateurs ou mandataires judiciaires ; Compagnie des commissaires-priseurs ; Conseil national des barreaux.

INSTITUTIONS ET JURIDICTIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Conseil de l'Europe ; Cour européenne des droits de l'homme ; Cour de justice de l'Union européenne ; Cour pénale internationale ; Cour internationale de justice ; Europol ; Eurojust ; Tribunaux et juridictions internationales.

SERVICES MINISTÉRIELS

Services de police judiciaire (offices, SRPJ) ; Directions départementales de sécurité publique ; Services d'intervention ; Laboratoires de police scientifique ; Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale ; Division des affaires pénales militaires ; Marine Nationale ; Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières ; Service d'enquêtes judiciaires des finances ; Délégation à

la sécurité routière ; MILDECA ; Agence nationale des techniques d'enquêtes numériques judiciaires ; Agence française d'anticorruption ; Tracfin.

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES

Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique ; Autorité des marchés financiers ; Commission nationale de l'informatique et des libertés ; Contrôleur général des lieux de privation de liberté ; Défenseur des droits ; Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊT PUBLIC

Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués ; Assistance publique – hôpitaux de Paris ; Caisse des dépôts et consignations ; Conservatoires des littoraux ; France 2 ; Mission recherche droit et justice ; Office français de la biodiversité ; SNCF.

ASSOCIATIONS

Association française pour l'histoire de la justice ; Association française des juristes d'entreprise ; Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille ; Autorité de régulation professionnelle de la publicité ; Cerveau droit ; Réseau des écoles de service public ; Association française du droit du travail et de la sécurité sociale ; Association pour la gestion du régime d'assurance de créances des salariés ; Association France traumatisme crânien ; Association groupe SOS solidarités ; Association droits d'urgence ; SOS villages d'enfants.

ORGANISMES ET ENTREPRISES PRIVÉES

Agence France presse ; Ariane Group ; Dassault aviation ; Europe 1 ; Google ; Groupe la Poste ; TOTAL énergies ; Journal La Croix ; Journal L'Equipe ; SACEM ; Veolia ; URSSAF.

LE CODEV

 Le codeveloppement dit CODEV est un processus de partage d'expériences au sein d'un groupe de pairs régulé par un tiers, qui permet d'aboutir à un travail réflexif et de prise de recul. L'objectif du CODEV est d'apporter des solutions à une problématique individuelle traitée collectivement par le groupe de pairs.

Zoom sur...

À travers son approche, le codéveloppement permet une meilleure connaissance de soi et des autres grâce à l'émanation de l'intelligence collective selon un cycle de 4 regroupements sur une année à un rythme trimestriel. Chaque groupe est limité à 8 participant(e)s.

L'animateur de codéveloppement est le garant du processus et régule la séance, les membres du groupe sont acteurs de leur propre développement au sein du collectif. Celui-ci progresse dans sa pratique dans un objectif d'autonomie lui permettant de perdurer à l'issue du cycle si ses membres le souhaitent.

Le CODEV s'exerce dans le cadre du respect de diverses valeurs : confidentialité, respect mutuel, non jugement, bienveillance et engagement.

Vous pouvez donc solliciter par mail Guillaume DETOC (guillaume.detoc@justice.fr) pour bénéficier de ce dispositif, l'objectif étant d'avoir un groupe constitué de magistrats volontaires, exerçant des fonctions similaires afin d'être en parité. Les sessions peuvent se dérouler en présentiel à Paris, mais peuvent aussi être organisées en région si besoin, dans le cadre de la formation continue déconcentrée, ou par visioconférences.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le lien ci-dessous : <https://enm.1heure1coach.com/accueil>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES MANAGÉRIALES DU MAGISTRAT

Retrouvez la codification des compétences dans les pages suivantes avec le repère visuel **APC**

DOMAINE DE COMPÉTENCE : INCARNER

Compétences génériques

PORTER L'ÉTHIQUE
ET LA DÉONTOLOGIE
DES MAGISTRATS

i1

COMMUNIQUER

i2

REPRÉSENTER

i3

SE POSITIONNER

i4

Compétences contextualisées

- Impulser un cadre favorable au respect des règles déontologiques en s'appuyant notamment sur le recueil déontologique
- Assurer les missions d'intérêt général en faisant rayonner les valeurs de la Justice
- Veiller au respect des principes d'indépendance et d'impartialité de la Justice

- Construire un discours clair, en cohérence avec les objectifs du service ou de la juridiction définis collectivement
- Adapter sa communication à des publics diversifiés sur tout type de média (conférence de presse, débat, réunion, etc)

- Assurer la place de la Justice face aux partenaires en valorisant ses actions tout en respectant le rôle de chacun
- Porter l'unité de la Justice y compris dans le cadre dyarchique
- Fédérer ses équipes, sa hiérarchie, ses partenaires en créant un climat de confiance

- Adapter sa posture à ses équipes et ses partenaires extérieurs en assumant la responsabilité de ses missions
- Agir avec pondération, maîtrise de soi et courage en ayant conscience de ses ressources personnelles et points de progrès
- Faire preuve d'exemplarité en matière d'engagement professionnel, de probité, de loyauté, de responsabilité pour asseoir sa légitimité

DOMAINE DE COMPÉTENCE : CONCEVOIR

Compétences génériques

DIAGNOSTIQUER

C5

DÉVELOPPER UNE
VISION STRATÉGIQUE

C6

TRANSFORMER

C7

Compétences contextualisées

- Réaliser un état des lieux de l'activité en dressant un bilan synthétique sur les points critiques et structurants sur son périmètre
- Déterminer son organisation personnelle en fonction de son volume d'activité, ses ressources disponibles et son contexte local
- Identifier les rôles et les périmètres de compétences des agents de son équipe en posant un cadre clair et déterminé

- Définir les actions prioritaires pour mener les projets en y associant les enjeux identifiés
- Mettre en place des indicateurs de performance permettant le suivi efficace de son activité au regard des objectifs fixés
- Anticiper et réorienter sa stratégie en fonction de son efficacité et de l'évolution du contexte

- Mobiliser les équipes et les parties prenantes autour d'un projet
- Animer la concertation avec les parties prenantes, en créant un environnement propice au dialogue et au travail en équipe
- Impulser une dynamique d'ouverture, d'initiative et de changement dans l'organisation en s'inspirant d'autres pratiques

DOMAINE DE COMPÉTENCE : ORGANISER

Compétences génériques

Compétences contextualisées

PLANIFIER

O8

- Structurer l'activité de son service, de sa juridiction en s'appuyant sur sa connaissance des outils managériaux (budget, RH, immobilier, numérique)
- Répartir de façon équitable les missions des personnes en tenant compte des ressources, des contraintes, des périmètres de compétences de chacun en étant respectueux de l'indépendance d'exercice des magistrats

FORMALISER

O9

- Élaborer des procédures dans tous les domaines nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie y compris en matière numérique
- Rendre compte de l'activité de manière synthétique et organisée

ANIMER

O10

- Garantir une circulation efficace de l'information en veillant à adapter le mode de communication à la situation
- Assurer la gestion de l'activité au travers du suivi des indicateurs et des axes stratégiques définis en s'adaptant le cas échéant aux aléas
- Conduire des temps d'échanges individuels et collectifs en apportant des retours précis et réguliers aux équipes

DOMAINE DE COMPÉTENCE : ACCOMPAGNER

Compétences génériques

Compétences contextualisées

SOUTENIR

A11

- Epauler ses collaborateurs en leur apportant les moyens nécessaires à la réalisation de leur projet et en les valorisant
- Transmettre ses connaissances issues de son expérience, en les adaptant aux profils de ses collaborateurs
- Animer le dialogue social en étant à l'écoute des intérêts et propositions des différentes instances sociales pour prévenir toute difficulté
- Conduire des entretiens professionnels dans toute situation y compris pour évaluer ses collaborateurs

ANTICIPER

A12

- Associer l'ensemble des acteurs à des projets d'amélioration du fonctionnement du service, de la juridiction, en conciliant les objectifs de performance et de développement des personnes
- Définir un parcours d'accueil favorisant la bonne intégration des nouveaux arrivants
- Détecter les situations de risques potentiels et adopter les mesures adéquates pour les prévenir, les limiter ou les gérer

RESPONSABILISER

A13

- Déléguer aux collaborateurs les missions intégrant leurs compétences, en faisant évoluer leurs pratiques pour encourager leur développement professionnel
- Encourager les collaborateurs à développer leur autonomie en leur permettant d'initier des évolutions dans le pilotage de leur activité

LES CYCLES APPROFONDIS DE FORMATION

Créés pour permettre aux magistrats de renforcer leurs compétences dans des domaines spécifiques, ces cycles favorisent l'approfondissement d'une thématique et l'acquisition de connaissances et de savoir-faire spécialisés. Ils combinent différentes approches pédagogiques : enseignements théoriques, formations pratiques, mises en situation, stages.

Évoluant chaque année dans leur contenu afin de proposer aux participants une offre de formation en complète adéquation avec les évolutions juridiques, sociales et techniques influant sur les fonctions judiciaires, ces cycles ont une durée de 15 à 30 jours sur une à deux années.

Ces parcours qualifiants répondent aux besoins de formation identifiés par l'École dans des domaines où il existe de forts enjeux pour l'institution judiciaire, comme en matière de lutte contre le terrorisme. Ils ont aussi pour objectif d'accompagner les magistrats dans l'évolution de leurs parcours professionnels.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX CYCLES

L'inscription à un cycle de formation est comptabilisée comme un seul choix de formation.

Un certain nombre de pièces sont impérativement à fournir pour valider sa candidature :

Pour les cycles CAGEM, CADELCO, CADES, CADEFI, CADIJ, CLAT, CAEP, CAJUFAM, CAJM : le formulaire d'inscription au cycle dûment rempli (à télécharger sur le site formation.enm.justice.fr) accompagné de la liste des sessions de formation continue du cycle déjà suivies à n-1 ou n-2 afin de les faire valider pour le cycle sollicité.

Pour tous les cycles :

- Une lettre de motivation et d'engagement d'assiduité ;
- Un C.V ;
- L'avis du chef de cour ou du supérieur hiérarchique pour les personnes en détachement, ou à défaut la demande d'avis. Si l'avis n'a pu être fourni lors de la validation du panier sur le site : formation.enm.justice.fr/Pages/Accueil.aspx, il devra impérativement être transmis par courriel à l'adresse : ofl.fc.enm@justice.fr avant le 2 octobre. Cet avis est obligatoire, y compris en cas de détachement, car l'organisme d'accueil prend en charge les frais de déplacements inhérents au cycle.

Les critères de sélection communs à tous les cycles sont le lien entre la formation demandée et les fonctions exercées ou le projet professionnel du candidat, l'ancienneté dans la magistrature, l'absence de formation longue suivie récemment, la cohérence des choix de formation avec les motivations exposées et la complémentarité des parcours des candidats.

Les inscriptions au CADEJ font l'objet d'une procédure spécifique, les dates d'inscription étant arrêtées en cours d'année.

Les candidatures aux cycles sont traitées en priorité dès la clôture des inscriptions par la sous-direction de la formation continue. Les candidats seront informés dès le mois de novembre de la suite donnée à leur demande afin qu'ils puissent s'organiser pour assurer leur assiduité pendant tout le parcours.

15 CYCLES DE FORMATION

- Cycle approfondi d'études judiciaires (CADEJ) ;
- Plan de formation des cadres de juridictions (PFCJ)
- Cycle approfondi à l'administration, à la gestion et au management (CAGEM)
- Cycle approfondi en droit pénal économique et financier (CADEFI)
- Cycle approfondi en droit économique et social (CADES)
- Magistrats avocats juristes (MAJ)
- Cycle approfondi sur la justice environnementale (CAJE)
- Cycle d'études judiciaires européennes (CEJUE)
- Cycle approfondi d'études sur la dimension internationale de la justice (CADIJ)
- Cycle approfondi de lutte antiterroriste (CLAT)
- Cycle approfondi d'études en droit de la peine (CAEP)
- Cycle approfondi d'études de la criminalité organisée (CADELCO)
- Cycle approfondi d'études de la justice de la famille (CAJUFAM)
- Cycle approfondi d'études de la justice des mineurs (CAJM)
- Cycle approfondi du phénomène des violences intrafamiliales (CAVIF) - **NOUVEAU**

Vous trouverez le descriptif de ces cycles dans les pages suivantes.

CADEJ : CYCLE APPROFONDI D'ÉTUDES JUDICIAIRES 2024-2025

Le CADEJ est un cycle annuel de formation dédié aux grands enjeux liés au fonctionnement et au sens de la Justice, à la place du juge et de son autorité, dans l'État et dans la société. Lieu d'exposition des concepts, de transmission de la connaissance, d'analyse, d'échanges et de débats, la formation contribue à renforcer la culture judiciaire et, au-delà, la culture administrative des participants, et permet d'approfondir les questions essentielles de la justice et de son environnement.

Le cursus est ouvert à 50 magistrats judiciaires et 20 publics extérieurs.

Il se compose de 10 modules pour une durée totale de 29 jours. La formation est notamment indiquée pour les magistrats de terrain souhaitant disposer de moments de réflexion ou pour ceux qui envisagent de s'orienter vers des activités professionnelles différentes, à l'administration centrale de la justice ou en détachement dans une autre administration de la fonction publique, ou qui souhaitent évoluer vers des fonctions d'encadrement ou plus administratives au sein des juridictions. Les thèmes traités tout au long des 10 modules, permettent d'échanger sur les grandes questions judiciaires de fond mais aussi d'aborder concrètement les thématiques plus techniques, enjeux d'une justice moderne et adaptée à l'évolution contemporaine. Ce cycle de formation approfondie intègre également un travail scientifique en groupes sur des sujets en lien direct avec l'activité judiciaire. Les magistrats seront informés de l'ouverture des inscriptions au cycle 2024-2025 dans le courant du 2^{ème} trimestre 2024. **APC i1 - i3 - C5 - C6 - C7**

DURÉE : 2 ANS

THÉMATIQUES ABORDÉES EN 2024-2025 ET DATES PRÉVISIONNELLES

- Module 1 : Autorité judiciaire dans l'état - 16 au 18/09/24
- Module 2 : Normes de la justice - 14 au 16/10/24
- Module 3 : Espaces judiciaires internationaux - 18 au 20/11/24
- Module 4 : Budget et administration - 16 au 18/12/24
- Module 5 : Gestion des ressources humaines dans la justice - 20 au 22/01/25
- Module 6 : Action managériale - 10 au 12/02/25
- Module 7 : Éthique, déontologie et discipline - 17 au 19/03/25
- Module 8 : Justice et société - 9 au 11/04/25
- Module 9 : Justice et numérique - 12 au 14/05/25
- Module 10 : Séance conclusive et de restitution des travaux - 23 et 24/06/25

■ PFCJ : PLAN DE FORMATION DES CADRES DE JURIDICTIONS 2024

La spécificité des missions des magistrats et des métiers de greffe n'est pas un obstacle à la recherche et à l'acquisition d'une culture commune. Plus encore il apparaît nécessaire de définir des méthodes et des savoirs partagés s'inscrivant dans une logique pragmatique et opérationnelle.

Cycle organisé en partenariat avec l'École nationale des greffes depuis 1999 et composé de 6 modules de 3 jours accueillis alternativement à Paris et à Dijon avec un module organisé à l'étranger, le plan de formation des cadres de juridictions réunit 12 chefs de juridictions ayant au moins 3 années d'ancienneté dans les fonctions et 12 directeurs des services de greffe judiciaires.

Le PFCJ démontre l'étroite et nécessaire collaboration qui existe entre les acteurs essentiels de la gouvernance de la juridiction judiciaire qui est plus que jamais au cœur des enjeux de notre société, pour faire face aux attentes tant de la communauté judiciaire que des justiciables.

À ce titre, le cycle assure aux participants :

- Une formation technique notamment aux questions budgétaires, de gestion des ressources humaines, de management, de sécurité et d'hygiène, de dialogue social ;
- Un espace de parole et de dialogue permettant aux magistrats et directeurs de greffe d'échanger sur leurs expériences et leurs pratiques, d'actualiser leurs connaissances, favorisant ainsi une meilleure compréhension mutuelle ;
- Une ouverture sur des expériences développées dans d'autres services publics ou entreprises privées.

APC i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12

DURÉE : 1 AN

OBJECTIFS	CONTENU	TRAVAUX
<p>Chefs de juridiction et directeurs de greffe appréhendent ensemble les grands enjeux et les mutations de la Justice et se constituent une culture commune de gestion pour mieux répondre aux attentes de justiciables.</p> <p>Lieu de formation, le PFCJ est aussi un lieu unique de dialogue entre les principaux acteurs de la gouvernance des juridictions.</p>	<p>Les conférences, débats, tables rondes confiés ou dirigés par des praticiens du droit et des experts, nationaux ou étrangers (universitaires, sociologues, psychologues...), confèrent à ce cycle, dirigé par un chef de juridiction et un directeur de greffe ayant précédemment suivi cette formation, un relief particulier enrichi par la diversité des parcours des participants.</p>	<p>Les participants élaborent, en sous-groupes, un travail de recherches ayant trait à leurs fonctions managériales et la gouvernance d'une juridiction. Ces travaux font l'objet d'une restitution à l'occasion du dernier module ainsi que d'une diffusion sur les sites intranet des écoles et auprès des acteurs institutionnels.</p>

Dates :

Module 1 : 22 au 24/01 - ENM	Module 4 : 23 au 25/09 - Extérieur
Module 2 : 25 au 27/03 - ENG	Module 5 : 06 au 08/11 - ENG
Module 3 : 27 au 29/05 - ENM	Module 6 : 09 au 11/12 - ENM

CAGEM : CYCLE APPROFONDI À L'ADMINISTRATION, À LA GESTION ET AU MANAGEMENT 2024-2025

Ce cycle doit permettre aux magistrats en position d'encadrement au sein d'un service ou d'une juridiction, mais également à tous les magistrats, d'acquérir ou de développer des savoir-faire et des compétences techniques et humaines de direction, d'organisation et de communication tout en les sensibilisant aux enjeux et nouveaux besoins en matière de gouvernance. Il a également vocation à favoriser les parcours professionnels en adéquation avec ces compétences notamment en vue d'accéder aux fonctions de chef de juridiction.

Il trouve sa place entre le CADEJ et le PFC, formations "socles", dont il se distingue en raison de sa nature, de ses objectifs et du public visé. En effet, le CAGEM regroupe et rationalise une offre de formations existantes en ciblant des sessions dédiées et susceptibles de construire ou de consolider des connaissances en matière managériale. Alors que le CADEJ est avant tout un lieu d'échanges et d'ouverture stratégique et institutionnelle rassemblant des publics d'horizons variés et que le PFC n'est ouvert qu'aux chefs de juridiction déjà dotés d'une expérience d'au moins 3 ans.

DURÉE : 2 ANS

SESSIONS FONDAMENTALES

- Module d'ouverture du cycle - 1 jour
- La gouvernance d'une juridiction ou d'un service - 2 modules - 5 jours **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - 010 - A11 - A12
- Les fondamentaux du management - Initiation **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 010 - A12 ou Perfectionnement* **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - 010 - A11 - A12 - A13 - 4 jours
- Module de clôture du cycle - 2 jours

*L'inscription à la formation « Les fondamentaux du management (Perfectionnement) » nécessite d'avoir au préalable suivi la session initiation

SESSIONS FONDAMENTALES OPTIONNELLES - 2 au choix

- Magistrats chefs de service au sein d'une juridiction - 2 modules - 7 jours **APC** i2 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 010 - A11 - A12 - A13
- Travailler en mode projet - 2 modules - 6 jours **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - 010 - A11 - A12 - A13 - NOUVEAU
- Être manager à l'ère du numérique - 3 jours **APC** C6 - C7
- Les fondamentaux du management - Perfectionnement* - 4 jours **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - 010 - A11 - A12 - A13
- Égalité professionnelle et stratégie RH : objectifs, leviers, outils individuels et collectifs - 3 jours **APC** i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09

*L'inscription à la formation « Les fondamentaux du management (Perfectionnement) » nécessite d'avoir au préalable suivi la session initiation

SESSIONS COMPLÉMENTAIRES

3 au choix maximum, dans la limite de 10 jours

- Élaborer, animer, évaluer une politique pénale locale - 5 jours
- Pilotage et gestion de l'immobilier judiciaire - 2 jours **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - 08 - 09
- L'évaluation professionnelle des magistrats - 2 jours **APC** i1 - i2 - i4 - C5 - C6 - 08 - 010 - A11 - A12 - A13
- Contrôle interne comptable - 3 jours **APC** C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - NOUVEAU
- Développer ses compétences en vue d'une mobilité - 2 modules - 5 jours
- Recruter des contractuels dans la fonction publique - 2 jours **APC** i2 - i3 - i4 - 08 - 010 - A11 - A12 - NOUVEAU
- Management et handicap - 2 jours **APC** 08 - 09 - 010 - A11 - A12
- Management intergénérationnel - 3 jours **APC** i4 - C6 - 08 - 010 - A11 - A12
- Addiction en milieu professionnel : posture managériale et prévention - 4 jours **APC** C6 - 010 - A11 - A12 - NOUVEAU
- Logiciel Pilot - 2 jours **APC** 08 - 09
- Pharos et les outils de gestion - 4 jours **APC** C5 - C6 - 08 - 09
- Statistiques pénales et l'info-centre Pharos - 3 jours **APC** C5 - C6 - 08 - 09
- Portalis : présentation - 2 jours

STAGE*

1 au choix - 3 jours

- Première présidence
- Parquet général
- Présidence
- Parquet

*Le lieu du stage sera déterminé après acceptation de la candidature en fonction du ressort territorial et en concertation avec le CSM.

CADEFI : CYCLE APPROFONDI EN DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER 2024-2025

Destiné aux magistrats pénalistes, ce cycle permet d'acquérir un socle de compétences techniques et une culture du monde de l'entreprise, afin de mieux en appréhender les enjeux et moyens de la lutte contre la délinquance économique et financière. Il a été conçu pour s'adapter au mieux aux besoins de chacun, en permettant un large choix d'options et de stages.

DURÉE : 2 ANS POUR UNE DURÉE TOTALE DE 17 À 24 JOURS

SESSIONS DE DROIT PÉNAL SPÉCIAL / PROCÉDURE PÉNALE

2 sessions au choix minimum

- Approche du droit pénal économique et financier - 9 jours
- Approfondissement du droit pénal économique et financier - 9 jours
- Grande délinquance économique et financière : techniques et stratégies d'enquête - 5 jours
- L'argent du crime : blanchiment et circuits financiers - 3 jours
- La corruption : détection, prévention, répression - 5 jours
- Juge pénal et commande publique - 3 jours
- La responsabilité pénale des personnes morales - 3 jours
- Le droit pénal du travail - 3 jours - 1 an/2, années impaires
- Le droit pénal fiscal - 2,5 jours - distanciel
- La lutte contre les différentes formes de fraude aux finances publiques - 5 jours
- Le Parquet européen - 3 jours - 1 an/2, années paires

SESSIONS TRANSVERSALES

1 session au choix minimum

- La lecture des pièces comptables par le magistrat - initiation - 3 jours
- La lecture des pièces comptables par le magistrat - approfondissement - 3 jours
- L'entreprise aujourd'hui : gouvernance, stratégie et nouveaux modèles - 3 jours
- Le parquet commercial - 4 jours - 1 an/2, années paires
- Le magistrat et le procédures collectives - 5 jours
- Intelligence économique et protection du secret des affaires - 3 jours - 1 an/2, années paires
- Le magistrat et les nouvelles formes d'économie - 3 jours
- Les contentieux du harcèlement et de la discrimination au travail - 3 jours - 1 an/2, années paires

STAGES INDIVIDUELS

1 ou 2 stages dans la limite de 7 jours

- Stage individuel en entreprise - 2 jours
- Stage en étude d'administrateur ou de mandataire judiciaire - 2 jours
- Brigade financière - Paris - 5 jours
- Brigade de répression de la délinquance économique - Paris - 5 jours
- Brigade de recherches et d'investigations financières - Paris - 5 jours
- Office central pour la répression de la grande délinquance financière - (OCRGDF) - Nanterre - 5 jours
- Service des enquêtes judiciaires des finances (SEJF) - Ville au choix : Paris, Ivry, Metz, Toulouse, Bordeaux, Marseille - 5 jours

STAGES COLLECTIFS

- Tribunal de commerce de Paris - 4 jours
- Découverte de la caisse des dépôts et consignations - Paris - 3 jours
- Groupe TOTAL - 5 jours
- VEOLIA - Aubervilliers - 5 jours
- Autorité des marchés financiers - Paris - 5 jours - 1 an/2, années impaires
- Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) - 3 jours - **NOUVEAU**

MAJ : MAGISTRATS AVOCATS JURISTES 2024

Ces cycles représentent une occasion unique pour les avocats, les juristes d'entreprise et les magistrats de se rencontrer dans un cadre pédagogique, afin de faire avancer ensemble la pratique du droit, notamment dans le domaine économique.

Co-organisés par l'École nationale de la magistrature, l'École de Formation des Barreaux de la cour d'appel de Paris (EFB) et l'Association française des juristes d'entreprises (AFJE), avec le concours de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ), les cycles de formation "MAJ" se composent de 3 modules d'une demi-journée chacun.

Sur la base de cas pratiques, les participants pourront partager leur expérience et alimenter leur expertise, accompagnés par une équipe interprofessionnelle.

- | | |
|--|---|
| • Cycle "Vigilance, responsabilité environnementale et climatique des entreprises" | Appréhender les sources du devoir de vigilance et sa mise en œuvre concrète, de la cartographie et la prévention des risques au sein de l'entreprise, jusqu'à la judiciarisation et l'office du juge, autour de cas pratiques - 1,5 jour (3x4h) - Module 1 à l'EFB, le 26/01 - Module 2 à l'AFJE, le 01/03 - Module 3 à l'ENM, le 29/03 |
| • Cycle "L'urgence" | Échanger autour de la notion d'urgence (dans la relation commerciale, dans le cadre de la procédure civile ou pénale, et face aux médias), son appréhension et sa gestion afin de mieux comprendre les contraintes de chacun et partager les bonnes pratiques, à partir de cas concrets - 1,5 jour (3x4h) - Module 1 à l'EFB, le 26/04 - Module 2 à l'AFJE, le 24/05 - Module 3 à l'ENM, le 14/06 |
| • Cycle "Le langage clair" | Échanger autour des bonnes pratiques favorisant la compréhension des documents juridiques (contrats, documents internes à l'entreprise, conclusions, décisions de justice), pour écrire et dire le droit en langage clair - 1,5 jour (3x4h) - Module 1 à l'AFJE, le 27/09 - Module 2 à l'EFB, le 18/10 - Module 3 à l'ENM, le 22/11 |

CADES : CYCLE APPROFONDI EN DROIT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 2024-2025

Destiné aux magistrats civilistes, ce cycle permet d'acquérir un socle de compétences techniques et une culture du monde de l'entreprise facilitant l'exercice de fonctions en lien avec la vie économique et sociale. Il a été conçu pour s'adapter au mieux aux besoins de chacun, en permettant un large choix d'options et de stages, avec une dominante économique ou sociale.

DURÉE : 2 ANS POUR UNE DURÉE TOTALE DE 14 À 21 JOURS HORS SESSION FONDAMENTALE

SESSION FONDAMENTALE TRANSVERSALE

- L'entreprise aujourd'hui : gouvernance, stratégie et nouveaux modèles - 3 jours

SESSIONS TRANSVERSALES OPTIONNELLES

Au moins 1 session au choix

- La lecture des pièces comptables par le magistrat - initiation - 3 jours
- La lecture des pièces comptables par le magistrat - approfondissement - 3 jours
- Le magistrat et les nouvelles formes d'économie - 3 jours
- Intelligence économique et protection du secret des affaires - 3 jours - 1 an/2, années paires

SESSIONS SPÉCIALISÉES

au moins 2 sessions spécialisées dans la même filière (A ou B, avec la possibilité de choisir 1 session dans l'autre filière pour le surplus)

FILIÈRE A : DROIT COMMERCIAL, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

- Le magistrat et les procédures collectives - 5 jours
- Prévention des difficultés de l'entreprise - 2 jours
- Actualité des procédures collectives - 2 jours
- Les baux et loyers commerciaux - 3 jours
- Le fonds de commerce - 2 jours - 1 an /2, années paires
- La chambre commerciale de la Cour de cassation - actualité jurisprudentielle - 1^{re} section - 2 jours
- Actualité du droit des sociétés - 1 jour - 1 an/2, années paires
- Actualité du droit bancaire - 2 jours - 1 an/2, années impaires
- La chambre commerciale de la Cour de cassation - actualité jurisprudentielle - 2^e section - 2 jours
- Les propriétés intellectuelles - 5 jours - 1 an/2, années paires
- Concurrence déloyale et parasitisme - 2 jours
- La chambre commerciale de la Cour de cassation - actualité jurisprudentielle - 3^e section - 2 jours

FILIÈRE B : DROIT SOCIAL

Droit du travail

- Actualité jurisprudentielle du droit du travail - 6 jours
- La pratique de la chambre sociale - 3 jours - 1 an/2, années impaires
- Le juge départiteur - 5 jours
- Les ruptures du contrat de travail - 3 jours - 1 an/2, années impaires
- Les contentieux du harcèlement et de la discrimination au travail - 3 jours - 1 an/2, années paires
- Le contentieux des accidents du travail et maladies professionnelles en droit du travail et de la sécurité sociale - 3 jours

Droit de la sécurité sociale

- Les contentieux de la sécurité sociale : initiation - 3 jours
- Les contentieux de la sécurité sociale : approfondissement - 5 jours
- Les contentieux de l'URSSAF devant le pôle social - 4 jours
- Les contentieux du handicap devant le pôle social - 3 jours
- Le contentieux des accidents du travail et maladies professionnelles en droit du travail et de la sécurité sociale - 3 jours

STAGES

1 ou 2 stages dans la limite de 7 jours

STAGES INDIVIDUELS

- Stage en entreprise - 2 jours
- Stage en étude d'administrateur ou de mandataire judiciaire - 2 jours

STAGES COLLECTIFS

- Tribunal de commerce de Paris - 4 jours
- Découverte de la Banque de France - 3 jours - **NOUVEAU**
- Découverte de la caisse des dépôts et consignations - Paris - 3 jours
- Groupe TOTAL - 5 jours
- VEOLIA - Aubervilliers - 5 jours
- Autorité des marchés financiers - Paris - 5 jours - 1 an/2, années impaires
- Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) - 3 jours - **NOUVEAU**

CAJE : CYCLE APPROFONDI SUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE 2024

Afin d'accompagner l'émergence d'une véritable justice environnementale et relever le défi de l'effectivité, l'ENM a conçu un cycle approfondi à vocation pratique, destiné à accompagner les magistrats en charge des contentieux environnementaux dans leur besoin de spécialisation. Ce cycle, d'une durée totale de 15 jours, se décline sous forme de 5 modules de 3 jours chacun.

Dates :

Module 1 : 05 au 07/02

Module 4 : 09 au 11/10

Module 2 : 02 au 04/04

Module 5 : 09 au 11/12

Module 3 : 24 au 26/06

THÉMATIQUES ABORDÉES EN 2024

- Les grands enjeux pour la justice environnementale
- Les différentes sources du droit de l'environnement
- L'organisation judiciaire en matière environnementale
- Les spécificités de l'enquête et de la réponse pénale en matière environnementale
- Le droit pénal spécial de l'environnement (pollution, eau, aires protégées, espèces protégées, déchets, produits phytopharmaceutiques, installations classées)
- Les aspects civils et commerciaux du contentieux environnemental
- La réparation du préjudice écologique

CEJUE : CYCLE D'ÉTUDES JUDICIAIRES EUROPÉENNES 2024

Le CEJUE, cycle d'études judiciaires européennes, s'adresse aux magistrats et aux avocats français, mais également issus d'autres États membres de l'Union européenne, désireux d'acquérir une maîtrise d'ensemble des enjeux européens.

Ce cycle balaie des aspects à la fois théoriques mais aussi pratiques portant sur les étapes de la construction européenne, le fonctionnement des institutions, l'élaboration de la norme, les grandes politiques européennes, les synergies avec les grandes enceintes internationales (ONU, OCDE, Conseil de l'Europe). Il offre une appréhension globale du droit matériel et des instruments de coopération.

L'objectif principal est ainsi de permettre aux participants d'acquérir un « réflexe européen » et de bâtir une expertise sur les enjeux judiciaires intégrant la dimension européenne.

Lancé en 2022 à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne avec un déroulé en 2023, ce sera la 2^{ème} édition de ce cycle en 2024.

Composé de 8 modules alternant conférences, travaux de groupes, stages et rencontres au sein des institutions, il suppose une disponibilité et une assiduité importantes.

Public : avocats et magistrats français et européens. 60 stagiaires : 40 français (20 avocats et 20 magistrats) et 20 magistrats et avocats d'autres États membres de l'Union européenne.

Conditions : La maîtrise de l'anglais en langue de travail est indispensable. 10 ans d'expérience professionnelle sont requis.

THÉMATIQUES ABORDÉES EN 2024

- Module 1 : Les défis de la construction européenne - 22 et 23 janvier
- Module 2 : Le fonctionnement des institutions européennes - 26 et 27 février
- Module 3 : Strasbourg et Luxembourg (CEJUE et CEDH) - 25 au 27 mars
- Module 4 : Le secteur JAI - 13 et 14 mai
- Module 5 : Droits fondamentaux et Etat de droit - 24 et 25 juin
- Module 6 : Droit commercial, droit civil - 23 et 24 septembre
- Module 7 : Bruxelles- La Haye - 18 et 19 novembre
- Module 8 : Coopération européenne et lutte contre les organisations criminelles - 9 et 10 décembre

CADIJ : CYCLE APPROFONDI D'ÉTUDES SUR LA DIMENSION INTERNATIONALE DE LA JUSTICE 2024-2025

Connaître l'environnement juridique international, en constante évolution, mettre en œuvre les outils de coopération pénale ou civile à sa disposition et appréhender les modalités possibles d'intervention à l'étranger sont les 3 objectifs de ce cycle qui vise à renforcer la culture internationale des participants.

DURÉE : 2 ANS

SESSIONS FONDAMENTALES

- Le magistrat français et l'environnement international : enjeux et perspectives - 3 jours
- Stage linguistique à choisir dans le sous-pôle "langues et civilisations" du catalogue de formation continue - 3 à 5 jours
- La carrière et les missions du magistrat à l'international

SESSIONS COMPLÉMENTAIRES

3 sessions au choix

CONNAISSANCE DES DROITS DE L'HOMME

- Les fondamentaux des droits fondamentaux - 3 jours
- Cour et convention européenne des droits de l'homme - 5 jours
- L'office du juge et le droit de l'Union européenne - 5 jours
- Stage collectif Conseil de l'Europe - 5 jours
- Stage collectif CJUE - 5 jours
- La pratique judiciaire des droits fondamentaux en matière civile et pénale - 3 jours

COOPÉRATION JUDICIAIRE

- Les déplacements illicites internationaux d'enfants - 3 jours
- Droit comparé des systèmes judiciaires - 3 jours
- Pratiques judiciaires étrangères - 4,5 jours (distanciel)

En matière pénale

- Coopération internationale en matière pénale - 2 x 3 jours
- La coopération judiciaire internationale en matière pénale : le MAE et l'entraide judiciaire (langue : anglais)
- Les équipes communes d'enquête - 2 jours
- La justice pénale internationale - 4 jours (2025)/ "Crimes internationaux : poursuite et jugement en France" 4 jours (2024)
- Stage collectif : Eurojust/Europol - 5 jours
- Stage collectif : les tribunaux internationaux et les autres juridictions pénales de la Haye - 5 jours

En matière civile

- Les fondamentaux du droit international privé - 4,5 jours (distanciel)
- Contentieux familial et droit international - 3 jours
- Procédure et entraide civile dans les dossiers internationaux - 2 jours
- Notification et obtention de preuve à l'étranger - 2 jours REFJ

CLAT : CYCLE APPROFONDI DE LUTTE ANTITERRORISTE 2024-2025

Destiné aux pénalistes intéressés par des fonctions spécialisées en la matière, le cycle permet d'appréhender l'état de la menace actuelle et d'en comprendre le traitement judiciaire. Les 3 modules intitulés "prévenir et détecter", "coopération internationale" et "poursuivre et juger" permettent de consolider des techniques judiciaires et d'approfondir sa réflexion mais aussi d'aborder d'autres notions en lien avec les dossiers terroristes, telles que la lutte contre la radicalisation violente, ou la prise en compte du droit des conflits armés.

DURÉE : 2 ANS

SESSIONS FONDAMENTALES

- Terrorisme : état des lieux, enjeux et perspectives - 5 jours
- Démocratie et terrorisme - 3 jours

SESSIONS/STAGES COMPLÉMENTAIRES

2 ou 3 choix, dans la limite de 12 jours de formation, 1 seul stage pouvant être demandé

PRÉVENIR ET DÉTECTER

- Lutte contre la radicalisation violente : outils de détection et de prise en charge - 5 jours
- Stage collectif Direction générale de la sécurité intérieure - 5 jours
- Manifestations et mobilisations collectives, module 2 : contestation violente et hooliganisme - Session organisée par l'ENSP - 2,5 jours

COOPÉRATION INTERNATIONALE

- La coopération internationale en matière pénale - 2 x 3 jours
- Les équipes communes d'enquête - 2 jours
- Stage collectif : Eurojust/ Europol - 5 jours

POURSUIVRE ET JUGER

- La guerre saisie par le droit : droit des conflits armés, droit international humanitaire - 2 jours - 1 an sur 2
- Le traitement judiciaire du renseignement - 4 jours
- Les mineurs de retour d'une zone d'opérations de groupements terroristes - 3 jours
- Stage individuel : Sous-direction antiterroriste (SDAT) - 5 jours
- Stage individuel : PAIRS Paris, Lyon, Lille ou Marseille - 5 jours - lieu à préciser

CAEP : CYCLE APPROFONDI D'ÉTUDES EN DROIT DE LA PEINE 2024-2025

Destiné aux praticiens du droit de la peine (juges correctionnels, magistrats du parquet, juges de l'application des peines), ce cycle permet de consolider sa technique de l'exécution et de l'application des peines et d'approfondir sa réflexion sur ce droit en pleine mutation.

DURÉE : 2 ANS

SESSIONS FONDAMENTALES OBLIGATOIRES

- Droit de la peine co-Enap - 3 jours
- Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs de la chaîne pénale ? - 3 jours

SESSION FONDAMENTALE OPTIONNELLE - 1 session au choix

FILIÈRE JUGE CORRECTIONNEL

- Bien communiquer à l'audience - 2 jours

FILIÈRE APPLICATION DES PEINES

- Pratique des fonctions : juge de l'application des peines - 4 jours

FILIÈRE EXÉCUTION DES PEINES

- Le parquet et l'exécution des peines - perfectionnement - 5 jours

SESSIONS/STAGES COMPLÉMENTAIRES

3 choix, dans la limite de 15 jours de formation, 2 seuls stages pouvant être demandés

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

- Application et exécution des peines : problématiques transfrontalières - 4 jours
- Mesures de sûreté et dangerosité - 4 jours
- Prévenir la récidive en rendant la peine plus efficace : l'évolution des méthodes d'intervention en SPIP - 4 jours
- L'entretien motivationnel : un levier pour l'application des peines - 4 jours
- Application des peines des mineurs - 3 jours

ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE

- Criminologie : données scientifiques et justice pénale - 5 jours
- La prison en question - 5 jours
- Psychiatrie et justice pénale - 5 jours
- La désistance - 3 jours
- La justice restaurative - 3 jours
- Les addictions - 5 jours
- Les droits fondamentaux des personnes privées de liberté - 3 jours

STAGES

- Stage collectif : découverte du Casier judiciaire national - 4 jours
- Stage collectif : Direction des affaires criminelles et des grâces - 5 jours
- Stage individuel : Brigade de l'exécution des décisions de justice - 5 jours
- Stage individuel : Contrôleur général des lieux de privation de liberté - 5 jours
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives - Paris - 3 jours
- Stage individuel sur initiative personnelle - 5 jours

CADELCO : CYCLE APPROFONDI D'ÉTUDES DE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 2024-2025

Destiné aux pénalistes, principalement ceux traitant du contentieux de la délinquance et la criminalité organisées et souhaitant renforcer leurs connaissances en la matière, le cycle aborde des sujets transversaux (maîtrise de la procédure dérogatoire, connaissance des services d'enquête, intégration du renseignement, saisie et confiscation des avoirs) et permet une spécialisation sur certains contentieux spécifiques.

DURÉE : 2 ANS

SESSION FONDAMENTALE OBLIGATOIRE

- La lutte contre la criminalité organisée - session organisée avec l'ENSP - 5 + 3 jours

SESSIONS FONDAMENTALES OPTIONNELLES

Sessions non obligatoires, 1 seule pouvant être demandée

- Le traitement judiciaire du renseignement - 4 jours
- Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels - Initiation - 2 jours
- Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels - Perfectionnement - 2 jours

SESSIONS/STAGES COMPLÉMENTAIRES

2 ou 3 choix, dans la limite de 10 jours de formation, 1 seul stage pouvant être demandé

SESSIONS

- Les défis judiciaires de la lutte contre la cybercriminalité - 5 jours
- La preuve pénale numérique, nouvelle reine des preuves - 2 jours
- Traite des êtres humains et proxénétisme - 4 jours
- La lutte contre le trafic de stupéfiants - 3 jours
- Migrations et criminalité organisée - 3 jours, 1 an sur 2
- Le trafic d'armes aujourd'hui - 3 jours
- L'argent du crime : blanchiment et circuits financiers clandestins - 3 jours
- Les rendez-vous de la crim' org - 4 jours en distanciel

STAGES INDIVIDUELS

Stages individuels dans une brigade centrale de la DRPJ de Paris ou dans un office central :

- Brigade criminelle (BC) - 5 jours
- Brigade de répression du banditisme (BRB) - 5 jours
- Brigade de répression du proxénétisme (BRP) - 5 jours
- Brigade des stupéfiants (BS) - 5 jours
- Office centrale pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) - 5 jours
- Office anti-stupéfiants (OFAST) - 5 jours
- Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) - 5 jours
- Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) - 5 jours

CAVIF : CYCLE APPROFONDI DU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES 2024-2025 - NOUVEAU

Devant ce phénomène massif, les professionnels doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances afin d'appréhender les enjeux de la lutte systémique qui doit être mise en place contre les violences intra familiales. L'objectif du parcours est de renforcer les connaissances des participants sur les spécificités de ces violences, leurs impacts sur les victimes, le profil des auteurs et le traitement judiciaire adapté. Il s'agira aussi de finaliser ce parcours par un stage immersif auprès d'institution ou d'organisme pour s'enrichir d'expériences de terrain. Pour ouvrir ce parcours au plus grand nombre, deux options sont possibles. Vous pouvez nous indiquer votre choix à titre indicatif.

DURÉE : 2 ANS

1^{RE} ANNÉE

- Concepts et notions fondamentales en matière de violences - 2 jours
- Violences au sein du couple - 20 au 22/03
- Stage d'immersion - 3 jours sur initiative personnelle avec une liste non exhaustive de partenaires

OPTION 1

- Violences sexuelles - 4 jours
- Violences sexuelles sur mineurs - 3 jours

2^È ANNÉE

1^{RE} ANNÉE

- Concepts et notions fondamentales en matière de violences - 2 jours
- Violences sexuelles - 4 jours
- Violences sexuelles sur mineur - 11 au 13/03

OPTION 2

- Violences au sein du couple - 3 jours
- Stage d'immersion - 3 jours sur initiative personnelle avec liste de partenaires

2^È ANNÉE

CAJUFAM : CYCLE APPROFONDI D'ÉTUDES DE LA JUSTICE DE LA FAMILLE 2024-2025

Ce parcours qualifiant propose d'acquérir un socle de compétences techniques dans les contentieux patrimoniaux, extrapatrimoniaux de la famille ainsi qu'en matière de filiation. Il permet également d'enrichir, grâce à une approche pluridisciplinaire, ses pratiques professionnelles et d'approfondir sa réflexion sur les transformations actuelles de la sphère familiale. Il se compose en outre d'une formation aux techniques d'entretien et d'un stage avec les autres acteurs intervenant auprès des familles.

DURÉE : 2 ANS

LA 1^{RE} ANNÉE (DANS LA LIMITE DE 8 À 12 JOURS)

- 1 journée d'accueil avec les participants du CAJM, sur une thématique commune
- Choix d'1 session technique
- Choix d'1 session sur la technique d'entretien judiciaire ou d'une session multidisciplinaire
- 1 stage

LA 2^{DE} ANNÉE (DANS LA LIMITE DE 7 À 10 JOURS)

- Choix d'1 session technique
- Choix d'1 session multidisciplinaire

SESSIONS TECHNIQUES

- Autorité parentale - 3 jours
- Le contentieux familial et droit international - 3 jours
- Le droit de la filiation - 3 jours
- Adoption - 4 jours, 1 an/2
- Délaissement parental et changement du statut de l'enfant - 3 jours
- La tutelle des mineurs - 4 jours
- Divorce et liquidation des régimes patrimoniaux - Initiation - 3 jours
- Divorce et liquidation des régimes patrimoniaux - 5 jours
- Les conséquences patrimoniales de la rupture du couple non marié - 2 jours

SESSIONS MULTIDISCIPLINAIRES

- Orientation sexuelle, identité de genre et parenté - 3 jours
- La construction de la personnalité : petite enfance - 3 jours
- La construction de la personnalité : adolescence - 3 jours
- Familles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie et pratiques judiciaires - 5 jours
- Les séparations parentales très conflictuelles : analyses croisées - 3 jours
- Les violences au sein du couple - 3 jours
- Bioéthique et droit - 5 jours

UNE SESSION SUR LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN

- La parole de l'enfant en justice - 4 jours
- L'entretien judiciaire : approches et méthodes - 3 jours
- Pratique de l'audition de l'enfant dans le procès civil - 2 jours

UN STAGE AU CHOIX

- Les stages proposés seront indiqués dans le formulaire d'inscription disponible sur le site de l'offre en ligne (cabinet d'avocat, étude notariale, espace de rencontre, centre de médiation familiale...)

CAJM : CYCLE APPROFONDI D'ÉTUDES DE LA JUSTICE DES MINEURS 2024-2025

Destiné à l'ensemble des magistrats intervenant au bénéfice des mineurs (juges des enfants, parquetiers mineurs, juges aux affaires familiales, juges d'instruction spécialisés mineurs, conseillers), et aux partenaires de la protection de l'enfance (avocats, départements, assesseurs TPE). Ce parcours qualifiant vise à acquérir des références théoriques sur le développement de l'enfant, les conséquences de la maltraitance et la prise en charge de la délinquance à l'adolescence. Il se compose en outre d'une formation aux techniques d'entretien auprès des familles et d'un stage en institution.

DURÉE : 2 ANS

SOCLE FONDAMENTAL

PREMIÈRE ANNÉE

- Ouverture commune avec le CAJUFAM - 1 jour
- La construction de la personnalité- petite enfance - 3 jours

1 SESSION FONDAMENTALE au choix chaque année

- Les violences au sein du couple - 3 jours
- Les séparations parentales très conflictuelles : analyses croisées - 3 jours
- Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent - 4 jours
- Les violences sexuelles sur mineur - 3 jours
- Le parquet des mineurs - 3 jours - exclusivement pour les parquetiers
- Enfance en danger et protection judiciaire - 3 jours
- Les prises en charges spécifiques pour enfants aux besoins particuliers - 3 jours

SECONDE ANNÉE

- La construction de la personnalité - Adolescence - 3 jours

1 session de "technique d'entretien" au choix la 1^{er} année

- L'approche-médiation : un outil de l'entretien en assistance éducative - 2 jours
- L'entretien judiciaire : approches et méthodes - 3 jours
- Pratique de l'audition du mineur victime - 2 jours
- Pratique de l'audition de l'enfant dans le procès civil - 2 jours
- La parole de l'enfant en justice - 4 jours

1 stage au choix la 2^{de} année

- Stage individuel Protection judiciaire de la jeunesse - 3 jours
- Stage individuel SOS villages d'enfants - 3 jours
- Stage individuel sur initiative personnelle - 3 jours
- Stage en espace de rencontre - 3 jours

SESSIONS COMPLÉMENTAIRES

1 choix par an, dans la limite de 12 jours de formation par an

- Trauma et pratiques judiciaires - 3 jours
- Les mineurs de retour d'une zone d'opérations de groupements terroristes - 3 jours
- Le délaissement parental et le changement du statut de l'enfant - 3 jours
- La prostitution des mineurs - 3 jours
- Le traitement judiciaire du syndrome du bébé secoué : quelles avancées médicales et judiciaires ? - 3 jours
- Le juge coordonnateur - 3 jours **APC i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12 - A13**
- Application des peines pour les mineurs - 3 jours
- Penser les places de chacun au gré des mutations de la famille - 3 jours

FORMATIONS PROPOSÉES AUX CHEFS DE COUR ET DE JURIDICTION

Le panorama ci-dessous permet de faciliter le repérage, avec un renvoi aux pages correspondantes, des formations proposées au présent catalogue et utiles aux chefs de cour et de juridiction pour construire un parcours dédié à la pratique managériale.

CHEFS DE COUR

Session réservée avec conditions d'ancienneté

- Chefs de cour : nouveaux enjeux (au moins 1 an de fonction de chef de cour) - page 33 - **APC** i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12 - A13

CHEFS DE JURIDICTION

Sessions réservées

- Nouveaux chefs de juridiction : retours d'expérience et approfondissement (après 8 à 18 mois de fonctions de chef de juridiction) - page 44 **APC** i3 - i4 - C7 - O10 - A11
- Analyse collaborative des pratiques professionnelles des chefs de juridiction - page 44 **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C7 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12 - A13

Sessions réservées avec condition d'ancienneté

- Plan de formation des cadres de juridiction (au moins 3 ans de fonctions de chef de juridiction) - page 9 **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12
- Le contrôle de l'activité et du fonctionnement des juridictions (au moins 2 ans de fonctions de chef de juridiction) - page 33 **APC** i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9 - A11 - A12 - A13

SESSIONS RÉSERVÉES AUX CHEFS DE COUR ET DE JURIDICTION

- Management et prévention des risques psycho-sociaux - page 45 **APC** C6 - O10 - A11 - A12
- La gestion financière publique - page 33 **APC** O8 - O9

SESSIONS MIXTES RÉSERVÉES AUX MAGISTRATS ENCADRANTS

- Le manager : rôle et outils - page 44
- Être manager à l'ère du numérique - page 44 **APC** C6 - C7
- La gouvernance d'une juridiction ou d'un service - page 33 **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12
- Les fondamentaux du management - initiation - page 33 **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O10 - A12
- Les fondamentaux du management - perfectionnement - page 33 **APC** i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12 - A13

SESSIONS MIXTES

- L'équipe juridictionnelle - page 34 **APC** i3 - i4 - C5 - C6 - O8 - O9 - O10 - A11 - A12
- La communauté de travail au sein des juridictions - page 45
- La prévention et la gestion des conflits au sein des juridictions - page 44 **APC** O10 - A11 - A12
- Gestion de projet et conduite du changement - page 45
- Égalité professionnelle et stratégie RH : objectifs, leviers, outils individuels et collectifs - page 41 **APC** i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9
- L'évaluation des magistrats - page 34 **APC** i1 - i2 - i4 - C5 - C6 - O8 - O10 - A11 - A12 - A13
- Prévention et gestion du stress en situation d'encadrement - page 42
- Management et handicap - page 33 **APC** O8 - O9 - O10 - A11 - A12
- Management intergénérationnel - page 34 **APC** i4 - C6 - O8 - O10 - A11 - A12
- Pilogage et gestion de l'immobilier judiciaire - page 33
- Pharos et les outils de gestion - page 34 **APC** C5 - C6 - O8 - O9
- Statistiques pénales et l'info-centre Pharos - page 34
- Logiciel Pilot - page 34 **APC** O8 - O9

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DE SA FONCTION

Les aspects procéduraux et méthodologiques de chaque fonction sont abordés selon les catégories suivantes : le magistrat civiliste, le magistrat pénaliste, le magistrat de la famille et de la jeunesse, le magistrat en charge des contentieux économiques, sociaux et environnementaux, le magistrat en situation d'encadrement ou de gestion d'un service. Les formations proposées répondent à de multiples objectifs : développer ses savoir-faire et ses compétences managériales, approfondir et actualiser ses connaissances juridiques dans des contentieux spécifiques ou techniques, orienter la procédure, motiver sa décision, mettre à exécution, favoriser les échanges entre les magistrats et proposer des regards croisés de praticiens pour améliorer ses pratiques professionnelles.

MAGISTRAT CIVILISTE

AMÉLIORER LA RÉDACTION DE SA DÉCISION

PCAD4 À PCA09 - PRÉSIDER UNE CHAMBRE DE COUR D'APPEL : STAGES D'IMMERSION À LA COUR DE CASSATION

PCAD4 - 1^{re} chambre civile / PCA05 - 2^e chambre civile / PCA06 - 3^e chambre civile
PCA07 - Chambre commerciale / PCA08 - Chambre sociale / PCA09 - Chambre criminelle

Module théorique : 14 et 15/03 suivi de 2 Modules pratiques : dates à déterminer
Destinée aux présidents de chambre en cour d'appel, cette session propose 1 module théorique permettant de faire un point sur les techniques de cassation et les points de vigilance lors de la rédaction des arrêts, suivi de 2 modules pratiques permettant d'assister aux audiences de la Cour de cassation dans sa matière et d'avoir un point jurisprudentiel spécifique.

PCBD1 - LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

ENM Paris - 10 au 12/06

Une réflexion nouvelle sur la qualité de la décision civile est menée lors de cette session, n'abordant pas seulement la qualité rédactionnelle, mais questionnant le contexte procédural et l'accompagnement de la décision pour en assurer sa compréhension et son acceptation. De multiples critères et démarches qualitatives seront examinés par une approche pluridisciplinaire et juridique.

PCC04 - LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

ENM Paris - 13 au 15/05

Perfectionner sa technique de rédaction du jugement civil pour rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable. Alternance de rappels des fondamentaux de la méthodologie de rédaction et d'exercices pratiques.

PCC05 - LA MÉTHODOLOGIE DE L'ARRÊT CIVIL

ENM Paris - 17 au 19/06

L'arrêt civil, comme toute décision de justice, est une œuvre intellectuelle dont la construction suscite des interrogations techniques et qui impose une vigilance spécifique au 2^e degré de juridiction. En prendre la mesure, participe de la qualité de la production des arrêts.

● VEAD7 - CYCLE MAGISTRATS AVOCATS JURISTES : LE LANGAGE CLAIR

Organisée avec EFB, AFJE et IERDJ - 1,5 jour (3x4h) - Module 1 à l'AFJE, le 27/09 - Module 2 à l'EFB, le 18/10 - Module 3 à l'ENM, le 22/11

Échanger autour des bonnes pratiques favorisant la compréhension des documents juridiques (contrats, documents internes à l'entreprise, conclusions, décisions de justice), pour écrire et dire le droit en langage clair.

MAÎTRISER LES ASPECTS PROCÉDURAUX DE L'ACTE DE JUGER

PCB02 - L'OFFICE DU JUGE : QUELS POUVOIRS ? QUELLES DÉCISIONS ?

ENM Paris - 05 et 06/12

Que ce soit en matière d'administration de la preuve, de respect de l'ordre public, et de la faculté ou du devoir de soulever des moyens d'office, l'office du juge suggère toujours des débats importants et passionnants. Cette session dirigée par un professeur de droit, processualiste, proposera une réflexion à la fois théorique et pratique sur ce sujet délicat.

■ PCC02 - LE PROCÈS CIVIL EN APPEL : SPÉCIFICITÉS EN MATIÈRE DE PROCÉDURE ET DE RÉDACTION

ENM Paris - Session 1 : 04 au 07/06 - Session 2 : 18 au 21/11

Cette session propose de faire le point sur les dispositions originales, ainsi que les évolutions législatives et jurisprudentielles relatives à la procédure d'appel.

■ PCC03 - LE PROCÈS CIVIL EN PREMIÈRE INSTANCE

ENM Paris - 01 et 02/02

Connaissant une période d'incessantes évolutions, le visage nouveau du procès civil nécessite d'être précisé et appelle à des échanges sur les pratiques procédurales.

■ PCC06 - LES RÉFÉRÉS EN MATIÈRE CIVILE

ENM Paris - 03 au 05/06

Aborder et questionner l'étendue des pouvoirs du juge de l'urgence et de l'évidence au travers d'apports théoriques, d'échanges de pratiques et de l'actualité jurisprudentielle.

■ PCA10 - LA PRATIQUE DE LA PROCÉDURE ORALE ET DES PREUVES EN MATIÈRE CIVILE DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE - NOUVEAU

ENM Paris - 27 et 28/05

Abordant, de manière pratique et interactive, la mise en œuvre des principes directeurs du procès civil en procédure orale, la préparation et la tenue de l'audience, ainsi que les règles gouvernant la recevabilité et l'appréciation des preuves, cette session d'initiation s'adresse aux magistrats et aux MTT qui découvrent ce type de procédure.

■ PPC11 - LA MISE EN ÉTAT EN PREMIÈRE INSTANCE

ENM Paris - 10 et 11/10

Appréhender les évolutions de la mise en état (audience d'orientation, dématérialisation et rendez-vous judiciaires, procédures participatives, nouvelles compétences du JME...), afin de porter une réflexion sur son rôle dans le processus du jugement civil tant sur le plan juridique, qu'organisationnel.

APPROFONDIR SON EXPERTISE JURIDIQUE

■ PCF19 - LE CONTRAT : CONCLUSION, RÉALISATION ET INEXÉCUTION - NOUVEAU

ENM Paris - 06 au 08/11

Profondément remaniés par l'ordonnance du 10 février 2016, portant réforme du droit des contrats et du régime général de la preuve des obligations, les conditions de conclusion du contrat, son exécution comme sa résiliation, ainsi que les notions essentielles du régime contractuel seront rappelées à l'occasion de cette session. Celle-ci s'adresse plus spécifiquement aux magistrats et MTT découvrant les contentieux contractuels.

LES CONTENTIEUX CONTRACTUELS SPÉCIFIQUES

■ PCE01 - LES CONTENTIEUX RELATIFS AUX CONTRATS DE CONSOMMATION

ENM Paris - 13 au 15/05

Appréhender le droit contractuel de la consommation à la lumière des évolutions législatives récentes : approfondir et actualiser ses connaissances en matière de clauses abusives, de vente à distance, de démarchage à domicile, etc. à travers une présentation des principaux contentieux que ces contrats génèrent.

■ PCE02 - LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

ENM Paris - 02 au 04/12

Technique en évolution constante, le crédit à la consommation suscite une abondante jurisprudence. Une étude de l'ensemble de ce contentieux, permettant des échanges sur les pratiques souvent divergentes des participants, est proposée.

■ PCF05 - CONTRAT ÉLECTRONIQUE ET PREUVE EN MATIÈRE CIVILE

ENM Paris - 11 au 13/03

Contrat formé à distance et sous forme dématérialisée, le contrat électronique soulève des interrogations parmi les praticiens. Il s'agira de faire le point sur les règles de formation du contrat électronique et sur l'usage de la signature électronique (valeur et force probante).

■ PCF06 - DROIT ET PRATIQUE DU CRÉDIT IMMOBILIER

ENM Paris - 06 et 07/05

Appréhendant un contentieux technique, abondant de questions juridiques nouvelles soulevées par la pratique ou la jurisprudence (comme les clauses abusives, le coût du crédit, la responsabilité du prêteur, la caution professionnelle), cette session offrira aux participants, au travers d'apports théoriques et pratiques, un lieu de réflexions et d'échanges.

■ PCF07 - L'ASSURANCE

ENM Paris - 25 au 29/03

Il est proposé, dans ce domaine souvent méconnu des magistrats, une étude d'ensemble des multiples catégories d'assurances, de leurs mécanismes, mais également de l'office du juge en la matière.

■ PCF1JC - DROIT DES CONTRATS ET VIE DES AFFAIRES

ENM Paris - 13/05

Cette session a pour objectif de faire le point sur le droit des contrats et son impact sur la vie des affaires.

■ PCF2JC - RÉFORME DU DROIT DES SÛRETÉS

ENM Paris - 02 et 03/12

Cette session a pour objectif de présenter les nouvelles dispositions issues de l'ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés et de l'ordonnance n° 2021-1193 du 15 septembre 2021 portant modification du livre VI du code de commerce.

■ PCF9JC - DROIT DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES

ENM Paris - 02 et 03/04

Cette formation a pour objet d'aborder les principales difficultés rencontrées dans le cadre des litiges de droit des transports de marchandises. Après une présentation générale des règles essentielles du droit des transports, seront abordées les règles propres à certains transports, et tout particulièrement le droit des transports routiers et maritimes. Les difficultés procédurales fréquentes en la matière, ainsi que les questions du droit applicable et de la juridiction compétente feront l'objet d'une attention particulière.

■ PCF3JC - LA RUPTURE DU CONTRAT COMMERCIAL

ENM Paris - 13/12

Cette session abordera les conséquences juridiques de la rupture des contrats commerciaux ainsi que les ruptures des relations intervenant dans les phases pré-contractuelles et post-contractuelles.

LES CONTENTIEUX DE LA VIE ÉCONOMIQUE

CADES PCF12 - LES PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

ENM Paris - 18 au 22/11 - 1 an sur 2

Les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit des propriétés intellectuelles sont abordées au cours de cette session consacrée à une matière d'une grande technicité. Il est proposé d'apporter aux participants une meilleure compréhension des incidences sur les stratégies des acteurs économiques. Seront également abordées les différentes options procédurales en matière de propriété intellectuelle.

PCF11 - LE DROIT DE LA PRESSE

ENM Paris - 18 au 22/11 - 1 an sur 2

Proposant une approche complète du droit de la presse en mêlant les aspects théoriques et pratiques, cette session s'adresse aux praticiens souhaitant, ou ayant à connaître de ces affaires.

REFJ DI/REFJ/36 - LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Il s'agira de faire le point sur la jurisprudence et la réglementation européenne en matière de propriété intellectuelle et industrielle.

LES CONTENTIEUX DE L'EXÉCUTION

PCEO3 - SURENDETTEMENT ET RÉTABLISSEMENT PERSONNEL

ENM Paris - 21 et 22/11

Le surendettement est une réalité de la société de consommation. Comment y remédier, en limiter les conséquences : état de la législation et de la jurisprudence, et aspects pratiques.

PCF08 - LA SAISIE IMMOBILIÈRE

ENM Paris - 18 au 20/03

Débats et échanges entre praticiens sur les difficultés de la procédure de saisie immobilière.

PCF10 - LE CONTENTIEUX MOBILIER DU JUGE DE L'EXÉCUTION

ENM Paris - 25 au 27/09

Le point sera fait sur l'ensemble des matières relevant de la compétence du juge de l'exécution à l'exception du surendettement et de la saisie immobilière, objets de formations spécifiques.

LES CONTENTIEUX DE L'IMMOBILIER

PCF02 - LE CONTENTIEUX DU LOGEMENT

ENM Paris - 03 au 05/06

Contentieux locatif, expulsions, logement dégradé et habitat insalubre, etc.

Les litiges touchant au logement ne manquent pas alors que les interventions législatives se succèdent pour lui conférer un statut particulier.

PCF03 - LA COPROPRIÉTÉ DES IMMEUBLES BÂTIS

ENM Paris - 02 au 05/04 (sous réserve, d'une modification en raison de l'audience)

Une immersion dans les divers aspects du droit de la copropriété, avec assistance à une audience à la Cour de cassation.

PCF04 - DROIT ET CONTENTIEUX DE LA CONSTRUCTION - NIVEAU INITIATION

ENM Paris - 07 au 09/02

Cette session d'initiation au droit de la construction rappellera les fondamentaux de la responsabilité des constructeurs, de l'assurance de construction, approfondira les questions de prescription et proposera aux participants une approche pratique de la gestion des dossiers (points de vigilance lors de la mise en état, technique de rédaction, et cas pratiques).

PCF21 - DROIT ET CONTENTIEUX DE LA CONSTRUCTION - NIVEAU APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 07 au 09/10 (sous réserve des dates d'audience de la Cour de cassation)

Cette session d'approfondissement en droit de la construction permettra d'approcher plus spécifiquement les questions relatives aux contrats de construction de maisons individuelles, de vente en l'état futur d'achèvement, d'assurance ou de sous-traitance. Elle proposera également un panorama jurisprudentiel et législatif, et offrira aux participants la possibilité d'assister à une audience de la 3^e chambre civile de la Cour de cassation.

PCF09 - LE CONTENTIEUX DE L'EXPROPRIATION

ENM Paris - 21 et 23/05

Outre l'approfondissement des grands principes et des évolutions du droit de l'expropriation, notamment au regard des exigences européennes et du droit de l'environnement, cette session propose également d'aborder cette matière par des échanges, des outils pratiques et la possibilité d'assister à une audience à la Cour de cassation.

CADES VEBO2 - LES BAUX ET LOYERS COMMERCIAUX

ENM Paris - 04 au 06/03

Praticiens et experts proposent des outils pour les magistrats découvrant la matière, une actualisation de la jurisprudence et des pratiques pour les plus initiés.

PCB06 - FORMATION CROISÉE ENM-INFN

En distanciel - 2 jours

Formation sous forme de séminaire co-organisée par l'INFN et l'ENM sur une thématique juridique intéressant tant les magistrats, que les notaires (thèmes et dates à déterminer).

PCF22 - LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

ENM Paris - 11 au 13/12 - 1 an sur 2

D'apparence classique, le droit de la propriété est remodelé au gré de notions juridiques modernes et de questionnements nouveaux. Plutôt destinée à des praticiens en charge de ce contentieux, cette session sera l'occasion d'approfondir les notions essentielles du droit des biens, comme l'action en revendication ou la défense d'un droit de propriété, la prescription acquisitive, le contentieux des servitudes, ou encore le bornage de parcelles contiguës. Elle permettra de mieux identifier les lignes forces de la jurisprudence rendue en cette matière.

LES CONTENTIEUX DE L'INDEMNISATION

PCF01 - LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE CORPOREL

ENM Paris - 24 au 28/06

Humainement et techniquement difficile, ce contentieux nécessite l'apprentissage d'une méthodologie ainsi que des connaissances plus larges, notamment médicales et sociales. Session organisée pour partie sous forme d'ateliers.

INTÉGRER LES MARD (MODES AMIABLES À LA RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS) DANS SA PRATIQUE DE JUGE

PCB03 - LES MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

ENM Paris - 02 au 05/04

Par une approche à la fois théorique et pratique des divers outils de l'amiable dans le procès civil (ARA, conciliation, médiation, procédure participative, césure...), les participants sont sensibilisés aux techniques et arguments favorisant leur développement, pour être en mesure de proposer aux parties la procédure la plus appropriée à leur litige civil.

● Formation co-organisée

■ Session ouverte à d'autres publics

L'AUDIENCE DE RÈGLEMENT AMIABLE

Zoom sur... Deux formations sont proposées pour appréhender la nouvelle audience de règlement amiable, en comprendre les perspectives et les enjeux, adapter sa posture et s'approprier ce nouveau lieu de procédure pour le rendre efficace.

Une formation en observation des pratiques mises en œuvre dans les juridictions belges, durant deux jours, permettra d'approcher les possibilités de l'audience de règlement amiable, suivant un modèle juridictionnel proche du notre.

Une 2^e formation de 4 jours proposera une mise en situation pour apprendre les techniques de la négociation et découvrir les possibilités d'une telle audience, en présence d'avocats également en formation.

Il sera possible de suivre ces deux formations successivement la même année, sous réserve d'un avis favorable de votre chef de cour.

D'autres formations peuvent aider à améliorer votre pratique professionnelle à l'occasion de ces audiences, ou plus généralement pour amener les parties à un rapprochement, comme la session « *Aborder l'audience et les relations professionnelles avec l'analyse transactionnelle* », « *La communication non violente* », ou encore « *La relation interpersonnelle dans les fonctions de magistrat* ».

PC12CJ - COLLOQUE : LA CONCILIATION JUDICIAIRE

ENM Paris - 06/12

Cette formation destinée aux conciliateurs de justice a pour but de proposer une réflexion sur la place de la conciliation et des conciliateurs dans l'organisation judiciaire. Elle porte sur des thèmes ou des questions transversales permettant aux conciliateurs d'opérer une nécessaire réflexion sur leur métier et office.

PCF12 - L'AUDIENCE DE RÈGLEMENT AMIABLE : PRÉSIDER, ASSISTER, MISE EN SITUATION - NOUVEAU

ENM Paris - 05 au 08/02

Inédite en procédure civile française, l'audience de règlement amiable requiert une connaissance des techniques de négociation et de conciliation, alliée à une attention particulière aux enjeux juridiques du litige. Cette session permettra aux participants, appelés à présider cette audience ou à assister les parties, d'être initiés ensemble à ces techniques, notamment par des exercices pratiques, mais également de réfléchir au cadre procédural qui s'y applique, lequel renouvelle leur posture et invite à des stratégies originales.

PCB9JC - LES PRATIQUES DE L'AMIABLE DEVANT LES JURIDICTIONS COMMERCIALES - NOUVEAU

ENM Paris - 17/10

Les modes alternatifs de règlement des litiges se sont considérablement développés en matière commerciale. Cette formation permettra de faire l'état des lieux du recours à ces MARD, échanger sur les pratiques et réfléchir aux perspectives d'évolution du recours aux MARD devant les juridictions commerciales.

PCF20 - L'AUDIENCE DE RÈGLEMENT AMIABLE : OBSERVATION EN JURIDICTIONS BELGES - NOUVEAU

Belgique - 2 jours

Mises en œuvre dans de nombreuses juridictions belges, les chambres de règlements amiables fournissent une illustration concrète de ce que peut être l'ARA dans un système judiciaire proche du nôtre. Il est donc proposé aux magistrats appelés à présider des ARA d'assister à ces audiences.

MAÎTRISER LES ASPECTS INTERNATIONAUX DES LITIGES CIVILS

■ **ADN** DIJAD1 - LES FONDAMENTAUX DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Distanciel - Module 1 : 03 et 04/04 - Module 2 : 23 et 24/05 - Module 3 : 26 et 27/06

Cette formation en distanciel s'adresse aux magistrats qui souhaitent s'initier au droit international privé français et européen, selon une approche générale qui traite des questions classiques des conflits de juridictions, des conflits de lois et des notifications internationales, mais aussi de questions spécialement posées aux juges civils telles que le raisonnement à suivre, la recherche de la loi étrangère et l'actualité jurisprudentielle de la Cour de cassation.

■ **ADN** DIJDO3 - PROCÉDURE ET ENTRAIDE CIVILE DANS LES DOSSIERS INTERNATIONAUX

ENM Paris - 13 et 14/05

Présentation et échanges de pratiques autour des règles, des acteurs et des outils gouvernant la coopération internationale, en matière civile et commerciale.

■ **REF** DI/REFJ/26 - RÈGLEMENT BRUXELLES I : LA REFORTE - INITIATION

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Permettre aux juges, appelés à trancher des litiges civils et commerciaux, de comprendre et appliquer les règles européennes concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution simplifiée des décisions, telles que modifiées par la refonte du règlement Bruxelles I.

■ **REF** DI/REFJ/27 - RÈGLEMENT BRUXELLES I : LA REFORTE - APPROFONDISSEMENT

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Destinée aux juges ayant déjà une bonne connaissance des règles européennes applicables aux litiges civils et commerciaux transfrontiers et désireux de confronter leurs pratiques.

■ **REF** CADN DI/REFJ/43 - NOTIFICATION ET OBTENTION DE PREUVE À L'ÉTRANGER

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Comment appréhender les aspects procéduraux et probatoires d'une affaire civile comportant des aspects transfrontaliers au sein de l'Union européenne.

■ **REF** DI/REFJ/45 - PROCÉDURE CIVILE EUROPÉENNE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

L'objectif est de fournir aux participants, des informations approfondies sur des sujets relatifs aux divers aspects de la procédure civile européenne (compétence internationale, reconnaissance et exécution des décisions). Afin de combiner une approche théorique et une approche un peu plus concrète, des ateliers seront également organisés permettant ainsi une meilleure connaissance de la législation et de la jurisprudence de l'UE, et faciliter l'échange de bonnes pratiques.

MAÎTRISER LES OUTILS-MÉTIERS

■ **CAGE** ADMJCO7 - PORTALIS : PRÉSENTATION

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

Le projet Portalis s'inscrit dans les projets de modernisation de la Justice du 21^e siècle et des Chantiers de la Justice, il s'appuie sur le levier numérique pour transformer le service public de la justice en France. Il vise à la fois à placer le citoyen au cœur d'une justice moderne et à être le vecteur d'un changement profond des organisations et des outils.

MAGISTRAT PÉNALISTE

AMÉLIORER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

■ PCA03 - LES FONCTIONS CIVILES DU PARQUET

ENM Paris et Nantes - Module 1 : 10 au 12/01 - Module 2 : 21 au 23/05 - Module 3 : 14 au 16/10

Étude thématique des attributions civiles du parquet, dans leurs dimensions interne et internationale. Le 2^e module se déroule à Nantes et permet une visite du TJ et du Service central d'état civil.

■ PCA02 - PRATIQUE DES FONCTIONS JUGE DES LIBERTÉS ET DE LA DÉTENTION

ENM Paris - 04 au 07/03

Destinée aux magistrats qui exercent ou sont amenés à exercer les compétences du JLD, cette session au contenu pratique sera nourrie par des échanges sur les enjeux institutionnels et juridiques de cette fonction.

■ PPA01 - PRATIQUE DES FONCTIONS JUGE D'INSTRUCTION

ENM Paris - 20 au 22/03

Actualiser ses connaissances et questionner ses pratiques : apports théoriques et échanges entre magistrats instructeurs.

■ CAEP PPA02 - PRATIQUE DES FONCTIONS JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES

ENM Paris - 24 au 27/06

Apports théoriques, notamment sur la LPJ, la gestion d'un cabinet, les relations partenariales, les techniques d'entretien et échanges de pratiques entre magistrats chargés des fonctions de juge de l'application des peines.

■ PPA03 - CHAMBRE CRIMINELLE DE LA COUR DE CASSATION : ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

Cour de cassation - 4 jours - dates à déterminer

Présentation de la Chambre criminelle, point sur l'actualité jurisprudentielle pénale et assistance à des audiences.

■ PPA04 - PRÉSIDENTS DE CHAMBRE DE L'INSTRUCTION, DÉCOUVERTE ET ACTUALITÉS DE LA CHAMBRE CRIMINELLE

Cour de cassation - 4 jours - dates à déterminer

Panorama de l'actualité jurisprudentielle intéressant les chambres de l'instruction et assistance à des audiences de la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

■ PPA05 - PRÉSIDENTIE DES ASSISES ET DES COURS CRIMINELLES DÉPARTEMENTALES

ENM Paris - 16 au 20/09

Mise en commun des pratiques, de la préparation de l'audience au délibéré, panorama d'actualité jurisprudentielle et regards croisés (autres professionnels du droit, experts, journalistes...) sur la fonction de président de cour d'assises ou de cour criminelle départementale.

■ PPA06 - LE PARQUET ET LA PRATIQUE DES ASSISES - INITIATION

ENM Paris - Session 1 : 10 au 14/06 - Session 2 : 07 au 11/10

Échange de pratiques, boîte à outils du parquetier récemment nommé aux assises, point sur la jurisprudence et réflexions avec d'autres professionnels intervenant aux assises. Exercices pratiques.

■ PPA07 - LE PARQUET ET LA PRATIQUE DES ASSISES - APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 31/01 au 02/02

Réflexion sur la procédure des assises et le rôle de l'avocat général, échanges sur de bonnes pratiques et mise en situation afin d'améliorer son savoir-être.

■ PPA14 - LA TECHNIQUE DU POURVOI

Cour de cassation Paris - 03 et 04/06

Familiariser les magistrats des parquets généraux à la technique du pourvoi en matière pénale ou civile (apports théoriques et pratiques).

■ PPA20 - L'INSTRUCTION : TECHNIQUES D'INTERROGATOIRE ET OUTILS NUMÉRIQUES

ENM Paris - 06 et 07/05

Découvrir et appréhender les techniques d'interrogatoire, d'audition et de confrontation propres à l'instruction, ainsi que les outils numériques au soutien du travail du magistrat instructeur. Apports théoriques, échanges de pratiques et ateliers.

■ PPA21 - LE PARQUET ET LA PERMANENCE

ENM Paris - 23 au 25/09

Session alliant apports théoriques (actualités législatives, enjeux et perspectives du TTR), ateliers (informatiques, mises en situation) et échanges sur les pratiques entre magistrats exerçant dans un service TTR.

■ PPG01 - REGROUPEMENT JIRS

ENM Paris - 26 au 29/11

Session réservée aux magistrats et assistants spécialisés œuvrant au sein des JIRS. Apports théoriques et échanges de pratiques.

■ PPG02 - LE PARQUET DES MINEURS

ENM Paris - 21 au 23/05

Apports théoriques et échanges de pratiques entre magistrats du parquet des mineurs: gestion d'un cabinet parquet spécialisé mineurs, évolutions procédurales, actualité jurisprudentielle et relations partenariales.

MAÎTRISER LES PHASES D'ENQUÊTE ET DE JUGEMENT ET LEURS ASPECTS PROCÉDURAUX

■ PPA16 - LA PROCÉDURE PÉNALE NUMÉRISÉE DANS LA CHAÎNE PÉNALE

ENM Paris - 25 au 27/11

Destinée aux magistrats du siège comme du parquet, cette session vise à mieux connaître ce programme de transformation numérique de la procédure pénale, à en cerner les enjeux, à maîtriser la préparation et la tenue d'une audience pénale numérique, et à mesurer les conséquences d'une procédure dématérialisée sur ses pratiques professionnelles.

■ PPB02 - VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

ENM Paris - 25 au 28/03

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

■ PPB04 - LES POURSUITES ALTERNATIVES ET SIMPLIFIÉES

ENM Paris - 20 et 21/06

Rappels théoriques sur les différents dispositifs composant la "3^e voie", aide à la conception de politiques pénales efficaces et échanges sur des pratiques locales innovantes.

● ■ PPB05 - JUSTICE, POLICE : L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

Organisée avec l'ENSP - ENSP St-Cyr-au-Mont-d'Or - 5 jours

Réunissant douaniers, gendarmes, policiers et magistrats, cette session aborde les différentes problématiques que rencontrent les acteurs de l'enquête au quotidien et dans les situations de crise, tant dans leurs relations qu'au niveau des investigations.

● Formation co-organisée

■ Session ouverte à d'autres publics

● ■ **PPB06 - MAGISTRATS ET CHEFS DE SERVICES D'ENQUÊTE : CONDUITE ET DIRECTION DE L'ENQUÊTE**

Organisée avec l'ENSP - ENM Paris - 23 au 25/09

Réunissant des magistrats et des commissaires de police, cette session aborde le traitement des infractions et contentieux de "masse", les politiques partenariales, les contraintes opérationnelles et managériales ainsi que des questions d'éthique et de déontologie.

● ■ **PPB08 - PREUVE PÉNALE ET PROGRÈS SCIENTIFIQUES**

Organisée avec l'IRCGN - IRCGN Cergy-Pontoise - 10 au 14/06

L'IRCGN présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

■ **PPB09 - JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE**

ENM Paris - 07 au 11/10

Panorama de la médecine légale en France. Quels examens et apports pour l'enquête ? Quelles évolutions ? Échanges avec des professionnels de différents horizons pour une harmonisation qualitative des pratiques.

■ **PPB10 - L'AUDIENCE CORRECTIONNELLE**

ENM Paris - Module 1 : 28/02 au 01/03 - Module 2 : 21 au 23/05 - Module 3 : 16 au 18/10

Parcours mêlant apports techniques (actualité jurisprudentielle, nullités, gestion des incidents, saisies et confiscations, choix de la peine, intérêts civils...), échanges de pratiques sur la préparation et la tenue de l'audience, réflexion sur l'office du magistrat à l'audience correctionnelle et sa relation aux autres acteurs du procès.

● ■ **CAEP PPB12 - LE DROIT DE LA PEINE**

Organisée avec l'ENAP - ENM Paris - 29 au 31/01

Présentation de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle du droit de la peine, conjuguant exposés théoriques et réflexion sur la collaboration des acteurs dans l'exécution de la peine.

■ **PPB14 - LES INTÉRÊTS CIVILS DANS LE PROCÈS PÉNAL**

ENM Paris - 27 et 28/06

Maîtriser les différents aspects juridiques et procéduraux des intérêts civils dans le cadre d'un procès pénal.

■ **PPC09 - LA DÉTENTION PROVISOIRE ET SES ALTERNATIVES AU COURS DE L'INSTRUCTION**

ENM Paris - 27 au 29/05

Réunissant les magistrats ayant à connaître de la question de la détention provisoire et de ses alternatives au cours de l'instruction (JL, JLD, parquetiers, présidents et conseillers de Chins), cette session vise à apporter des connaissances théoriques en matière de détention provisoire, contrôle judiciaire et ARSE, à s'interroger sur les critères de leur mise en œuvre et à échanger sur ses pratiques.

■ **PPE08 - DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS - INITIATION**

ENM Paris - 22 et 23/04

Acquérir les fondamentaux en la matière avec des apports théoriques (dispositifs législatifs et réglementaires), des bonnes pratiques professionnelles et des exercices sous forme de cas pratiques.

■ **CADELCO PPE09 - DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS - PERFECTIONNEMENT**

ENM Paris - 03 et 04/10

Perfectionner ses connaissances techniques et sa pratique des saisies et confiscations des avoirs criminels à l'issue du premier module d'initiation ou pour les magistrats déjà expérimentés en la matière.

■ **CADEFF PPF04 - LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES**

ENM Paris - 26 au 28/02

Présentation juridique, actualité jurisprudentielle et échanges pratiques sur cet enjeu majeur que constitue le jugement d'une personne morale. Difficultés et pistes pour des poursuites efficaces.

■ **PPG16 - FORCES DE L'ORDRE VICTIMES OU AUTEURS DE VIOLENCES : QUELLES RÉPONSES JUDICIAIRES ?**

ENM Paris - 22 au 24/04

Les forces de l'ordre ont pour mission première de lutter contre la violence tout en se voyant reconnaître le pouvoir d'en user pour l'accomplir. Comment appréhender les dossiers dans lesquels ses agents sont victimes ou mis en cause ? Apports d'outils juridiques avec une mise en perspective philosophique et sociologique, et un focus sur le cas particulier de la contestation sociale et du maintien de l'ordre.

■ **CADELCO - CLAT PPB03 - LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU RENSEIGNEMENT**

ENM Paris - 02 au 05/04

Analyse des solutions juridiques et pratiques pour l'intégration dans les procédures judiciaires d'informations obtenues par les services de renseignement.

■ **CADELCO PPE12 - LA PREUVE PÉNALE NUMÉRIQUE, NOUVELLE REINE DES PREUVES - NOUVEAU**

ENM Paris - 30 et 31/05

La dématérialisation de nos activités quotidiennes est trompeuse : qu'elles soient légales ou illégales, elles laissent des traces numériques que le magistrat pénaliste doit pouvoir exploiter pour permettre la manifestation de la vérité. La session traitera ce sujet dans ses aspects techniques, pratiques et juridiques.

APPROFONDIR UN CONTENTIEUX : LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

● ■ **CADELCO PPE01 - LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE**

Organisée avec l'ENSP - ENM Paris - Module 1 : 04 au 08/03 - Module 2 : 17 au 19/06

Panorama des différentes manifestations de la criminalité organisée et présentation des moyens policiers et judiciaires permettant d'y répondre, de la phase d'investigation jusqu'à l'audience.

■ **CADELCO PPE02 - LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS**

ENM Paris - 01 au 03/07

Présentation des moyens de lutte contre le trafic de stupéfiants sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

■ **CADELCO PPE03 - TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET PROXÉNÉTISME**

ENM Paris - 18 au 22/11

Approche globale de ces phénomènes, présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international. Échanges autour des réponses pénales, de l'identification et de la prise en charge des victimes, ainsi que du travail avec des associations spécialisées.

■ **CADELCO PPE05 - LE TRAFIC D'ARMES AUJOURD'HUI**

ENM Paris et IRCGN - 12 au 14/11

Mise au point sur les dispositifs légaux, présentation des tendances criminelles en la matière et notions de balistique.

CADELCO - CADEF PPE07 - L'ARGENT DU CRIME : BLANCHIMENT ET CIRCUITS FINANCIERS CLANDESTINS

ENM Paris - 16 au 18/12

Les stratégies mises en place pour blanchir l'argent du crime, entre utilisation des réseaux bancaires classiques et recours à des systèmes parallèles. Quelles stratégies d'enquête ? Quelles poursuites pour une réponse pénale efficace ?

CADELCO PPE10 - LES RENDEZ-VOUS DE LA CRIM ORG

En distanciel - Module 1 : 05/02 - Module 2 : 13/05 - Module 3 : 30/09 - Module 4 : 02/12

Destinée aux magistrats exerçant en JIRS ou pratiquant habituellement le contentieux de la criminalité organisée, cette session vise à évoquer des thématiques d'actualité et à favoriser les échanges de pratiques.

CADELCO PPE11 - LES DÉFIS JUDICIAIRES DE LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ - NOUVEAU

ENM Paris - 10 au 14/06

Face à la montée en puissance de la cybercriminalité, cette session proposera un panorama des manifestations criminelles et de leurs évolutions, et présentera les réponses législatives et opérationnelles, ainsi que les acteurs en la matière.

REFJ DI/REFJ/14 - LA CYBERCRIMINALITÉ

Lieu à déterminer (UE) - 4 jours

Ce séminaire abordera entre autres, des questions telles que la preuve électronique et la vie privée, l'accès transfrontalier aux données, la diffusion des informations personnelles sur les abonnés à des fournisseurs de services. Des représentants d'Europol et d'Eurojust exposeront le rôle de leur institution respective dans les domaines de la cybercriminalité et de la collecte de preuves électroniques. Appropriation et consolidation de la connaissance du contentieux "cyber" et des outils de coopération associés.

APPROFONDIR UN CONTENTIEUX : LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

CADES - CADEF VEA03 - LA LECTURE DES PIÈCES COMPTABLES PAR LE MAGISTRAT - INITIATION

ENM Paris - Session 1 : 29 au 31/01 - Session 2 : 07 au 09/10

Par une méthode pragmatique, le magistrat est initié aux principes fondamentaux qui régissent l'établissement des états financiers, leur lecture et leur exploitation.

CADES - CADEF VEA04 - LA LECTURE DES PIÈCES COMPTABLES PAR LE MAGISTRAT - APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 02 au 04/12

Destinée aux magistrats ayant suivi la session d'initiation et/ou ayant déjà les bases, cette session vise à consolider les acquis et approfondir l'analyse des états financiers aux fins d'exploitation dans un cadre judiciaire.

CADEF PPF01 - APPROCHE DU DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ENM Paris - Module 1 : 11 au 13/03 - Module 2 : 12 au 14/06 - Module 3 : 07 au 09/10

Parcours destiné aux magistrats pénalistes désireux de se familiariser avec les bases fondamentales, théoriques et pratiques, des contentieux économiques et financiers les plus courants.

CADEF PPF02 - APPROFONDISSEMENT DU DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ENM Paris - Module 1 : 18 au 20/03 - Module 2 : 17 au 19/06 - Module 3 : 07 au 09/10

S'adressant aux magistrats ayant suivi le cycle "Approche du droit pénal économique et financier", ce parcours est consacré aux infractions et enquêtes menées notamment en matière fiscale, de blanchiment et d'atteintes à la probité.

CADEF PPF03 - GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE : TECHNIQUES ET STRATÉGIES D'ENQUÊTE

ENM Paris - 25 au 29/11

Destinée à un public de magistrats ayant déjà suivi le parcours "Approfondissement du droit pénal économique et financier", cette session aborde les méthodes et stratégies d'investigations dans les dossiers complexes.

CADEF PPF05 - LE JUGE PÉNAL ET LA COMMANDE PUBLIQUE

ENM Paris - 26 au 28/02

Mieux connaître la réglementation et le fonctionnement des marchés publics afin de lutter plus efficacement contre les infractions en relation avec la commande publique (favoritisme, prise illégale d'intérêt, corruption ou encore le trafic d'influence).

CADEF PPF06 - LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

Organisée avec la MICAF - ENM Paris - 22 au 26/04

Session traitant de l'ensemble des fraudes aux finances publiques et présentant les acteurs et les outils de lutte en vue d'une coordination efficace.

CADEF PPF07 - LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

ENM Paris - 18 au 22/11

Présentation des infractions, de l'enquête, des poursuites et du jugement des atteintes à la probité, au regard des évolutions législatives les plus récentes.

CADEF PPF10 - LE DROIT PÉNAL FISCAL

Organisée avec l'EFB - En distanciel - 5 demi-journées

Identifier les textes fondant les incriminations et les procédures applicables, qualifier précisément les faits, maîtriser les modalités d'enquête et d'engagement des poursuites, et savoir tenir une audience correctionnelle en matière fiscale.

CADEF PPG17 - LE PARQUET EUROPÉEN

ENM Paris - 02 au 04/10 - 1 an sur 2

Session alliant apports théoriques et cas pratiques sur le parquet européen, les critères de reconnaissance des affaires relevant de sa compétence, les délais et canaux de signalement de ces affaires, les conditions d'exercice de son droit d'évocation, mais également les spécificités procédurales des affaires qu'il suit.

REFJ DI/REFJ/15 - PARQUET EUROPÉEN ET FRAUDE AUX INTÉRÊTS DE L'UE

Lieu à déterminer (UE) - 1,5 jour

La protection des deniers publics de l'UE contre toutes les formes de comportement criminel, y compris la fraude et les poursuites judiciaires efficaces et équivalentes, doit devenir une priorité pour les autorités nationales. Enquêter, poursuivre et traduire en justice les auteurs d'infractions pénales portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE est un objectif essentiel pour lequel la formation judiciaire a un rôle à jouer. Cette formation vise à fournir aux participants des informations sur le cadre juridique international en matière de protection des intérêts financiers de l'UE et sur les mesures prises au niveau européen.

REFJ DI/REFJ/18 - CRIMINALITÉ FINANCIÈRE EN EUROPE : SAISIE ET CONFISCATION DES BIENS

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Cette formation vise à consolider les approches communes en matière d'enquêtes financières, de confiscation et de recouvrement des avoirs criminels. Des ateliers, sous forme d'études de cas permettront aux participants d'échanger sur l'utilisation pratique des instruments juridiques dans ce domaine afin de faciliter la coopération entre les autorités judiciaires des États membres de l'UE.

CADEF VEB08 - LE PARQUET COMMERCIAL

ENM Paris - 25 au 28/03 - 1 an sur 2

Apréhender le rôle du ministère public en matière commerciale, approfondir ses prérogatives, échanger sur les pratiques et actualiser ses connaissances.

● Formation co-organisée

■ Session ouverte à d'autres publics

CADES - CADEFI VEC03 - LES CONTENTIEUX DU HARCÈLEMENT ET DE LA DISCRIMINATION AU TRAVAIL

ENM Paris - 18 au 20/03 - 1 an sur 2

Par une approche pluridisciplinaire, appréhender les différentes formes de harcèlement et discrimination au travail, les obligations de l'employeur, les conséquences pour les victimes, les mécanismes probatoires et le traitement judiciaire civil et pénal de ce contentieux, en questionnant l'office du magistrat en la matière.

VEC06 - LA FRAUDE SOCIALE DANS LES PROCÉDURES COLLECTIVES

Proposée par l'AGS - 1 jour

Découvrir les mécanismes d'intervention de l'AGS et appréhender les réponses commerciales, sociales et pénales aux fraudes aux organismes, de protection sociale dans les procédures collectives.

VEC18 - PRESTATIONS DE SERVICE INTERNATIONALES ET DÉTACHEMENT DE SALARIÉ : CONTRÔLER DES SITUATIONS DE FRAUDES ET DONNER LES SUITES APPROPRIÉES

Proposée par l'INTEFP - INTEFP Marcy l'Étoile - 4 jours

Repérer le cadre juridique applicable aux PSI et les partenariats utiles, maîtriser les dispositions applicables aux salariés détachés, définir une stratégie d'intervention adaptée et être en capacité de donner les suites appropriées (éléments de procédure administrative et pénale). Formation destinée aux inspecteurs du travail et ouverte aux magistrats.

VEC19 - FAUSSE SOUS-TRAITANCE ET MISE EN CAUSE DU DONNEUR D'ORDRE

Proposée par l'INTEFP - INTEFP Marcy l'Étoile - 2,5 jours

Identifier les caractéristiques économiques génératrices de situations délictuelles entre un donneur d'ordre et son sous-traitant, déterminer les conditions juridiques nécessaires pour établir les délits de travail dissimulé et recours sciemment au travail dissimulé, repérer les conditions de mise en œuvre de la solidarité financière du donneur d'ordre, et identifier les partenariats utiles. Formation destinée aux inspecteurs du travail et ouverte aux magistrats.

PPF08 - INVESTIGATIONS FINANCIÈRES ET ANALYSE FINANCIÈRE CRIMINELLE

Proposé par le CEIFAC - Strasbourg - 14 jours

Approfondir et appliquer ses connaissances en droit pénal économique et financier, et notamment sa pratique de l'enquête financière, en reconstituant des équipes communes d'enquêtes avec des magistrats européens.

PPF09 - LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES ET LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA PROBITÉ

Proposée par la Cour des comptes - Cour des comptes - 2 jours

Découvrir les méthodes de travail des chambres régionales des comptes et de la Cour des comptes, dans la recherche des atteintes à la probité.

APPROFONDIR UN CONTENTIEUX : LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

CLAT PPD03 - DÉMOCRATIE ET TERRORISME

ENM Paris - 28 au 30/10

Approche historique et philosophique des moyens de lutte contre le terrorisme dans les états démocratiques : quelles règles ? Quelles limites ? Quels systèmes de défense ?

CLAT-CAJM PPD05 - LES MINEURS DE RETOUR D'UNE ZONE D'OPÉRATIONS DE GROUPEMENTS TERRORISTES

ENM Paris - 29 au 31/01

Destinée à un public mixte (magistrats et éducateurs), cette session aborde les conditions de vie des mineurs en zone d'opérations de groupements terroristes, les modalités de leur prise en charge en assistance éducative à leur retour, et les questions d'état civil.

PLAT PPD01 - LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE : LES OUTILS DE DÉTECTION ET DE PRISE EN CHARGE

ENM Paris - 08 au 12/01

Apports pluridisciplinaires et clefs de compréhension permettant d'identifier le processus de radicalisation chez un individu afin de mieux l'appréhender et d'y répondre dans l'exercice quotidien des fonctions du magistrat.

PLAT PPD02 - TERRORISME : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 24 au 28/06

Présentation du phénomène, des acteurs de l'antiterrorisme et de son traitement judiciaire, depuis l'enquête jusqu'à l'exécution des peines.

PPD07 - MOUVEMENTS RECOURANT À LA VIOLENCE ARMÉE AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

Proposée par l'ENSP - ENSP St-Cyr-au-Mont-d'Or - 3 jours

En partenariat avec l'ISMM et l'EHESS, traiter des sujets d'ouverture et d'approfondissement pour enrichir l'approche du phénomène de radicalisation et appréhender les dimensions religieuses des conflits contemporains au Proche et Moyen-Orient, ainsi que les mouvements terroristes en Afrique du Nord et au Sahel.

PPD09 - LES FONDAMENTAUX DE L'ISLAM ET LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Proposée par l'ENSP - ENSP St-Cyr-au-Mont-d'Or - 3 jours

En partenariat avec l'ISMM et l'EHESS, traiter des sujets d'ouverture et d'approfondissement pour enrichir l'approche du phénomène de radicalisation.

REFJ DI/REFJ/12 - LUTTER CONTRE LE TERRORISME

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Le terrorisme a connu une mutation importante en accentuant son potentiel meurtrier et en étendant ses territoires d'action : certains comportements sont aujourd'hui qualifiés "d'hyper-terrorisme". Pour assurer la sécurité, les institutions qui sont chargées de le prévenir et de le réprimer, disposent d'un large arsenal juridique. La réussite urgente de renforcer la coopération judiciaire dans la lutte contre le terrorisme et favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière d'enquêtes, de poursuites, constituent ainsi une priorité au sein de l'espace européen.

MIEUX APPRÉHENDER D'AUTRES CONTENTIEUX SPÉCIALISÉS

VED01 - LES DROITS DE L'ENVIRONNEMENT

ENM Paris - 27 au 31/05

Acquérir les bases théoriques et pratiques des principaux contentieux environnementaux, en connaître les acteurs et les spécificités, appréhender les grands enjeux scientifiques.

VED03 - ENQUÊTER SUR LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ET À LA SANTÉ PUBLIQUE

Proposée par l'OCLAESP - EOGN Melun et distanciel - 8 jours

Acquérir une connaissance générale de la réglementation et des partenaires institutionnels en matière d'atteintes à l'environnement et à la santé publique, pour mieux conduire les investigations en la matière, sous forme d'un parcours pédagogique en ligne (24 h d'enseignement) complété par 5 jours de stage en présentiel avec les enquêteurs à l'EOGN de Melun.

PPG03 - LES AFFAIRES PÉNALES MILITAIRES

Organisée avec l'École de guerre - ENM Paris, École de guerre, Ministère des armées - 3 jours

Sensibilisation aux missions actuelles des armées et présentation des spécificités pénales et procédurales en matière de poursuites engagées contre des militaires. Cas pratiques avec les officiers de l'École de guerre et visite sur site.

● **CAJM** PPG04 - LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ : QUELLES AVANCÉES MÉDICALES ET JUDICIAIRES ?

Organisée avec l'association France Traumatisme Crânien - ENM Paris - 04 au 06/11
Dernières avancées médicales concernant le syndrome du bébé secoué : caractéristiques du secouement, conséquences immédiates et séquelles à long terme. Réflexion sur l'enquête judiciaire en la matière et sur la protection des droits de l'enfant.

PPG07 - CONTENTIEUX DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : ENJEUX ET TRAITEMENT JUDICIAIRE

ENM Paris - 14 au 16/10

Perfectionner sa maîtrise du contentieux de la circulation routière en ses aspects juridiques et techniques, et mieux appréhender les enjeux de la sécurité routière.

■ **PPG14 - LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS ET FRAUDES AUX PRODUITS DE SANTÉ**

ENM Paris - 09 au 11/12 - 1 an sur 2

Session traitant de l'ensemble des trafics et des fraudes pouvant exister dans le domaine de la santé publique ainsi que de leurs enjeux et de leur traitement judiciaire, en vue d'améliorer la coordination des différents acteurs.

■ **PPG08 - LE CONTENTIEUX DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT INDIGNE**

ENM Paris - 16 au 18/12 - 1 an sur 2

Approfondir les évolutions législatives et jurisprudentielles, identifier les relations partenariales à développer et échanger sur les méthodes d'enquêtes et le choix des infractions pour renouveler la façon d'aborder ces contentieux techniques.

DÉVELOPPER SES CONNAISSANCES SUR L'APPLICATION ET L'EXÉCUTION DES PEINES

■ **CAEP** PPC01 - DU PRONONCÉ À L'EXÉCUTION DE LA PEINE : QUELLE COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE ?

ENM Paris - 07 au 09/10

Réflexion et échanges sur le fonctionnement de la chaîne pénale et les pratiques professionnelles en post-sentential.

PPC02 - LE PARQUET ET L'EXÉCUTION DES PEINES - INITIATION

ENM Paris - 30/09 au 04/10

Acquérir rapidement les bases fondamentales en matière d'exécution des peines dans le cadre d'une prise de fonctions.

■ **CAEP** PPC03 - LE PARQUET ET L'EXÉCUTION DES PEINES - PERFECTIONNEMENT

ENM Paris - 25 au 29/03

Approfondir sa pratique et ses connaissances techniques en exécution des peines à l'issue du premier module d'initiation.

■ **CAEP** PPC04 - APPLICATION ET EXÉCUTION DES PEINES : PROBLÉMATIQUES TRANSFRONTALIÈRES

ENM Paris - 02 au 05/04

Session d'approfondissement sur les outils internationaux de l'application et de l'exécution des peines, et échanges pratiques entre magistrats du siège et du parquet en charge de ces matières.

■ **CAEP** PPC05 - MESURES DE SÛRETÉ ET DANGÉROSITÉ

ENM Paris - 05 au 08/11

Réflexion sur la définition et l'évaluation de la notion de dangerosité et approche technique des nouvelles mesures de sûreté, avec visite d'un centre national d'évaluation.

■ ● **CAEP** PPC06 - PRÉVENIR LA RÉCIDIVE EN RENDANT LA PEINE PLUS EFFICACE : L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES D'INTERVENTION EN SPIP

Organisée avec l'ENAP - ENM Paris - 04 au 07/03

Destinée à des magistrats du parquet, du siège ou de l'application des peines, cette session permettra de mieux connaître les nouvelles méthodologies d'interventions du SPIP, reposant sur une évaluation structurée et des interventions adaptées.

■ **CAJM-CAEP** PPC08 - APPLICATION DES PEINES POUR LES MINEURS

ENM Paris - 28/02 au 01/03

Actualiser les connaissances procédurales et techniques en matière d'application des peines et identifier les spécificités applicables aux mineurs.

■ ● **CAEP** PPB12 - LE DROIT DE LA PEINE

Organisée avec l'ENAP - ENM Paris - 29 au 31/01

Voir descriptif page 28.

MAÎTRISER LES ASPECTS INTERNATIONAUX DU DROIT PÉNAL ET DE LA PROCÉDURE PÉNALE

■ **CADIJ - CLAT** DIJ001 - COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE PÉNALE

ENM Paris - Module 1 : 12 au 14/06 - Module 2 : 27 au 29/11

Les acteurs et outils de l'entraide pénale internationale : exposés et retours d'expérience permettant de savoir rédiger différents actes ou d'y répondre (demande d'entraide, mandat d'arrêt, transfèrement, dénonciation officielle...).

■ **CLAT - CADJ** DIJ002 - LES ÉQUIPES COMMUNES D'ENQUÊTE

ENM Paris - 03 et 04/06

Construite autour d'études de cas, cette formation permettra de connaître, de mettre en œuvre et de piloter une équipe commune d'enquête.

■ **REFJ** DI/REFJ/10 - LES GARANTIES PROCÉDURALES EN MATIÈRE PÉNALE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Approche pratique avec des magistrats européens, des directives européennes en matière de procédure pénale, ainsi que leurs déclinaisons dans les États membres.

■ **REFJ** DI/REFJ/13 - FORMATION CEPOL/EJTN

Lieu à déterminer (UE) - 5 jours

En coopération avec le CEPOL, le REFJ permet aux juges et procureurs des différents États membres de l'UE de participer aux séminaires du CEPOL sur les équipes d'enquête conjointes visant à favoriser une plus grande coopération et un échange d'informations entre magistrats. Cette formation vise à renforcer les compétences et à approfondir la compréhension des participants sur la mise en place et le fonctionnement des équipes communes d'enquête.

■ **REFJ** DI/REFJ/17 - L'INSTRUCTION DE L'ENQUÊTE EUROPÉENNE : LA PRATIQUE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Le séminaire donnera aux praticiens l'occasion d'avoir une connaissance approfondie de la directive relative à la décision d'enquête européenne (EIO) et de réfléchir aux implications juridiques et pratiques des enquêtes transfrontalières. Ce séminaire a pour objectif de déboucher sur un forum de discussion sur, par exemple, les process de résolution des problématiques dans les enquêtes transfrontalières, de collecte des preuves en vue de leur utilisation à l'étranger.

REFJ - CADJ DI/REFJ/3 - COOPÉRATION JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

Lieu à déterminer (UE) - 2,5 jours

Cette session permet aux participants de traiter une affaire inspirée de faits réels et impliquant une coopération transfrontalière. Grâce à une simulation, les participants observent l'évolution d'une affaire inspirée de faits réels et impliquant une coopération nationale et transfrontalière. Cela requiert l'utilisation des instruments de reconnaissance mutuelle de l'UE, tels que le mandat d'arrêt européen et l'exécution de décisions de gel des avoirs et des preuves, ainsi que des instruments fondés sur le principe de l'entraide judiciaire. Les participants de pays de l'UE pourront ainsi développer leurs connaissances des instruments de coopération judiciaire en matière pénale tout en appliquant les règles nationales dans ce domaine.

REFJ DI/REFJ/9 - LA PREUVE TRANSFRONTALIÈRE : LA DÉCISION D'ENQUÊTE EUROPÉENNE EN PRATIQUE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Ce séminaire évoque les mécanismes d'obtention et de transfert de preuves au sein de l'Union européenne, au travers de présentations comme de cas pratiques.

DIJCO4 - CRIMES INTERNATIONAUX : POURSUITES ET JUGEMENT EN FRANCE - NOUVEAU

ENM Paris - 02 au 05/12

Cette session, par une approche concrète des pratiques judiciaires en matière de traitement des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, présentera ces incriminations, et la compétence nationale en la matière.

MAÎTRISER LES OUTILS-MÉTIERS**PPA09 - CASSIOPÉE MODULE PERMANENCE PARQUET - INITIATION**

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

Utiliser Cassiopée dans le cadre de la permanence parquet : présentation des différentes fonctionnalités, recherches, édition d'actes de poursuite et réquisitions.

PPA10 - CASSIOPÉE MODULE INSTRUCTION - INITIATION

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 3 jours

Présentation des outils pour être capable d'utiliser le logiciel métier Cassiopée, tant pour la réalisation des actes d'instruction, que dans le cadre de la gestion du cabinet.

PPA12 - PROCÉDURES PÉNALES ET OUTILS NUMÉRIQUES

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

Si la numérisation des dossiers d'instruction est aujourd'hui effective, l'utilisation de fichiers numériques dans la phase du jugement, de l'exécution et de l'application des peines reste à parfaire. Le développement de la gestion électronique des documents à toutes les étapes juridictionnelles demeure plus que jamais un enjeu d'actualité, notamment dans le contexte du chantier de la Justice relatif à la transition numérique.

PPA18 - LOGICIELS MÉTIERS DU PARQUET

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 1 jour

Formation technique aux applicatifs VIGIE, BIE et TDEX. Lancé en 2016, le projet "LMP" est venu répondre à la demande exprimée par la Conférence nationale des procureurs de la République de doter les parquets d'outils informatiques opérationnels de partage d'information et d'aide à la décision performante pour accompagner la Justice du XXI^e siècle.

PPC07 - LOGICIEL APPI : UTILISATION DU LOGICIEL

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

Utiliser les possibilités du logiciel de gestion des services de l'application des peines, pour travailler efficacement.

MAGISTRAT DE LA FAMILLE ET DE LA JEUNESSE**EJB16 - LE CJPM ET LA JURIDICTION POUR MINEURS**

ENM Paris - 21 et 22/05

L'enjeu est d'aborder la mise en place pratique de la réforme et échanger sur la manière dont le siège et le parquet travaillent ensemble pour optimiser sa mise en œuvre.

CAJM EJB18 - PENSER LES PLACES DE CHACUN AU GRÉ DES MUTATIONS DE LA FAMILLE -

ENM Paris - 11 et 13/12

Aujourd'hui la famille est devenue polymorphe et a connu des bouleversements majeurs par influence sociétale. Cette session a pour but de s'interroger sur les répercussions possibles concernant la place de chacun au sein de la cellule familiale : celle de parent, de l'enfant, mais aussi entre les parents eux-mêmes, ou au sein de la fratrie.

CADJ - CAJUFAM DIJAO2 - CONTENTIEUX FAMILIAL ET DROIT INTERNATIONAL

ENM Paris - 11 au 13/12

Réservée aux magistrats pratiquant le contentieux familial, cette formation permettra d'approfondir les règles de droit international privé applicables dans le cadre d'un litige en matière de divorce, ou lié à l'autorité parentale.

PLAT-CAJM PPD05 - LES MINEURS DE RETOUR D'UNE ZONE D'OPÉRATIONS DE GROUPEMENTS TERRORISTES

ENM Paris - 29 au 31/01

Voir descriptif page 30.

AMÉLIORER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN DROIT DE LA FAMILLE ET DE L'ÉTAT DES PERSONNES**PCAO3 - LES FONCTIONS CIVILES DU PARQUET**

ENM Paris et Nantes - Module 1 : 10 au 12/01 - Module 2 : 21 au 23/05 - Module 3 : 14 au 16/10

Voir descriptif page 27.

CAJM - CAJUFAM EJB14 - LES SÉPARATIONS PARENTALES TRÈS CONFLICTUELLES : ANALYSES CROISÉES

ENM Paris - 22 au 25/04

Acquérir des grilles de lecture permettant de réaliser une analyse approfondie de la situation familiale et ainsi d'adopter des décisions appropriées à son contexte singulier.

EJC30 - BESOINS FONDAMENTAUX ET THÉORIE DE L'ATTACHEMENT, NOUVEAU PARADIGME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE - NOUVEAU

Proposée par l'École de la protection de l'enfance - Paris - 12 et 13/12

Le nouveau paradigme des besoins de l'enfant permet de dépasser les visions antagonistes. Les objectifs de la formation sont de connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant, connaître les 7 besoins fondamentaux et connaître la théorie de l'attachement pour mieux répondre au méta-besoin de sécurité des enfants. Les magistrats seront formés avec des cadres de la protection de l'enfance.

PCAO1 - PRATIQUE DES FONCTIONS JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

ENM Paris - Session 1 : 04 au 08/03 - Session 2 : 18 au 22/11

Les contours de cette fonction (gestion de cabinet, les mesures financières, l'autorité parentale, le DIP, la réforme du divorce...) seront appréhendés par des rappels théoriques, nourris d'échanges de pratiques et illustrés d'études de cas, permettant d'actualiser ses connaissances et questionner ses pratiques.

PCAO2 - PRATIQUE DES FONCTIONS JUGE DES LIBERTÉS ET DE LA DÉTENTION

ENM Paris - 04 au 07/03

Destinée aux magistrats qui exercent, ou sont amenés à exercer les compétences du JLD, cette session au contenu pratique sera nourrie par des échanges sur les enjeux institutionnels et juridiques de cette fonction.

PCB05 - FORMATION CROISÉE ENM-FFER - NOUVEAU

En distanciel - 1 jour

Cette formation en distanciel cherche à nourrir le dialogue entre les professionnels intervenant en espace de rencontre et les magistrats, et à instaurer un travail collaboratif afin d'accompagner au mieux les familles (thème et date fixés ultérieurement).

PCB06 - FORMATION CROISÉE ENM-INFN

ENM Paris - 2 jours

Formation sous forme de séminaire co-organisée par l'INFN et l'ENM sur une thématique juridique intéressant tant les magistrats, que les notaires. (thèmes et dates à déterminer).

CAJUFAM PCDD1 - LE DROIT DE LA FILIATION

ENM Paris - 27 au 29/03

Aborder les principes généraux de la filiation et ses évolutions récentes. Regards croisés d'anthropologues, de psychiatres, d'universitaires et de praticiens du droit de la filiation.

PCDD2 - LES MAJEURS PROTÉGÉS

ENM Paris - 21 au 24/05

La place du juge dans la protection des majeurs vulnérables par le biais d'apports théoriques et pratiques, de questionnements sur le rôle du mandataire judiciaire à la protection des majeurs, et d'un état des lieux sur l'actualité législative et jurisprudentielle.

CAJUFAM PCDD3 - LES MAJEURS PROTÉGÉS - APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 27 au 29/11

Une réflexion sur la notion d'intérêt de la personne protégée peut être approfondie par la mise en œuvre du principe de subsidiarité et de la protection de la personne. La session aborde cette question en proposant des moyens concrets, comme l'identification des acteurs pour développer localement des partenariats, et propose un débat sur l'évolution de l'office du juge des tutelles.

CAJUFAM PCDD4 - DIVORCE ET LIQUIDATION DES RÉGIMES MATRIMONIAUX - INITIATION

ENM Paris - 24 au 26/06

Des mesures provisoires au prononcé de la décision, ce qu'il faut savoir en abordant la matière : schéma procédural, théorie des récompenses, chronologie des opérations liquidatives (divorce, indivision post communautaire, partage), ainsi que la structure de l'état liquidatif.

CAJUFAM PCDD5 - DIVORCE ET LIQUIDATION DES RÉGIMES MATRIMONIAUX - APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 27 et 28/06

Permettre, à l'occasion de 2 jours complémentaires à la session d'initiation, d'approfondir par des études de cas et des échanges sur les pratiques, les questions de la procédure de partage, d'organisation d'un cabinet JAF, du schéma liquidatif et d'aborder le DIP.

● Formation co-organisée

■ Session ouverte à d'autres publics

CAJUFAM PCDD6 - CONSÉQUENCES PATRIMONIALES DE LA RUPTURE DU COUPLE NON MARIÉ

ENM Paris - 10 et 11/10

La rupture du PACS ou de l'union libre appelle, tout autant que le mariage, le règlement des intérêts patrimoniaux du couple. Cette session permettra donc de faire le point sur la procédure à suivre et les techniques devant être mobilisées pour parvenir à la liquidation du régime patrimonial du couple.

CAJUFAM PCDD7 - L'AUTORITÉ PARENTALE

ENM Paris - 25 au 27/09

Cette session délimite les contours de l'autorité parentale, aborde les mécanismes (délégation, retrait, partage), précise les évolutions législatives et jurisprudentielles et interroge les frontières de compétences entre magistrats.

CAJUFAM PCDD8 - LES SUCCESSIONS ET LIBÉRALITÉS

ENM Paris - 04 au 07/11

Approfondir les mécanismes successoraux et le droit des libéralités par des apports théoriques, des échanges de pratiques et des études de cas.

CAJUFAM PCDD9 - LA TUTELLE DES MINEURS

ENM Paris - 14 au 18/10

Permettre aux magistrats du siège et du parquet ainsi qu'aux greffiers de faire le point sur le domaine d'intervention du juge chargé des tutelles des mineurs et sur ses rapports avec ses différents interlocuteurs.

AMÉLIORER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE**CAJUFAM CAJUFAM EJB02 - LE DÉLAISSEMENT PARENTAL ET LE CHANGEMENT DU STATUT DE L'ENFANT**

ENM Paris - 12 au 15/02

S'adressant aux JAF, JE, juges civilistes et parquetiers mineurs, cette session vise à présenter les dispositifs juridiques de changement du statut de l'enfant placé (délégation/retrait d'autorité parentale, déclaration judiciaire de délaissement parental), et à analyser leur opportunité.

CAJUFAM EJB04 - ENFANCE DÉLINQUANTE : REPENSER NOS RÉPONSES

Organisée avec l'ENPJJ - Roubaix - 4 jours

Mieux connaître les ressorts de la délinquance des mineurs et analyser les modes de prise en charge capables de favoriser les processus d'insertion et de socialisation.

EJB13 - COLLOQUE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES MAGISTRATS DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE

Proposée par l'AFMJF - 30 et 31/05 - Lieu à déterminer

Le colloque de l'AFMJF est proposé chaque année au catalogue de la formation continue de l'ENM. Le thème l'année 2024 sera : "protéger les enfants en 2024 : l'office du juge à réinventer?"

CAJUFAM CAEP PPC08 - APPLICATION DES PEINES POUR LES MINEURS

ENM Paris - 28/02 au 01/03

Actualiser les connaissances procédurales et techniques en matière d'application des peines et identifier les spécificités applicables aux mineurs.

CAJUFAM EJB19 - L'ENFANCE EN DANGER ET PROTECTION JUDICIAIRE - NOUVEAU

ENM Paris - 25 au 27/09

L'enjeu majeur de la protection des enfants nécessite pour les magistrats d'approfondir régulièrement leurs connaissances sur la notion de danger, les besoins des enfants et les modes efficaces d'intervention au plan judiciaire.

CAJM EJB23 - LA PROSTITUTION DES MINEURS ET PROTECTION DE L'ENFANCE - NOUVEAU

ENM Paris - 02 au 04/10

Le phénomène prostitutionnel est en expansion chez les mineurs, interpellant acteurs de la protection de l'enfance comme acteurs judiciaires, sur l'importance d'une réponse coordonnée. Cette formation vise à diffuser les connaissances existantes sur les profils des personnes concernées, les différentes formes de prostitution et leurs mécanismes sous-jacents. Les réponses judiciaires, éducatives, sociales seront également abordées, notamment à travers la présentation d'expériences de terrain.

EJC30 - BESOINS FONDAMENTAUX ET THÉORIE DE L'ATTACHEMENT, NOUVEAU PARADIGME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE - NOUVEAU

Proposée par l'École de la protection de l'enfance (EPE) - EPE, Paris - 12 et 13/12

Le nouveau paradigme des besoins de l'enfant permet de dépasser les visions antagonistes. Les objectifs de la formation sont de connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant, connaître les 7 besoins fondamentaux et connaître la théorie de l'attachement pour mieux répondre au méta-besoin de sécurité des enfants. Les magistrats seront formés avec des cadres de la protection de l'enfance.

EJB24 - PRISE EN CHARGE SPECIFIQUES POUR ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS - NOUVEAU

ENM Paris - 24 au 26/04

Cette session vise à présenter les différents troubles du neuro-développement. Seront également explorés le parcours de soins (traitements, suivis...), le lieu de vie de l'enfant (différentes structures sanitaires existantes), du diagnostic à la reconnaissance du handicap psychique, de même que les questions de l'inclusion.

MAGISTRAT EN CHARGE DES CONTENTIEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

LES CONTENTIEUX DE LA VIE ÉCONOMIQUE

CADES - CADEFI VEA02 - L'ENTREPRISE AUJOURD'HUI : GOUVERNANCE, STRATÉGIE ET NOUVEAUX MODÈLES

ENM Paris - 13 au 15/03

Échanger avec des acteurs du monde de l'entreprise, comprendre la diversité du tissu entrepreneurial français, saisir leurs objectifs, leurs contraintes et leurs ambitions pour lever les incompréhensions mutuelles.

CADES - CADEFI VEA08 - LE MAGISTRAT ET LES NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE

ENM Paris - 04 au 06/11

Appréhender l'impact des nouveaux modèles économiques (numérisation, plateformes, blockchain, etc.) sur le droit et la pratique judiciaire.

CADEE - CADEFI VEB01 - INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET PROTECTION DU SECRET DES AFFAIRES

ENM Paris - 30/09 au 02/10 - 1 an sur 2

Connaître la stratégie interministérielle et les politiques développées par les acteurs publics en matière d'intelligence économique, identifier les enjeux économiques de la protection du patrimoine informationnel de l'entreprise et les moyens judiciaires d'y parvenir.

CADEFI VEB08 - LE PARQUET COMMERCIAL

ENM Paris - 25 au 28/03 - 1 an sur 2

Appréhender le rôle du ministère public en matière commerciale, approfondir ses prérogatives, échanger sur les pratiques et actualiser ses connaissances.

CADES - CADEFI VEC16 - LE MAGISTRAT ET LES PROCÉDURES COLLECTIVES - NOUVEAU

ENM Paris - 03 au 07/06

Connaître les principes fondamentaux et aspects procéduraux du droit des procédures collectives civiles et commerciales, le rôle des différents acteurs, les issues possibles pour le débiteur en difficulté.

CADES - CADEFI VEA03 - LA LECTURE DES PIÈCES COMPTABLES PAR LE MAGISTRAT - INITIATION

ENM Paris - Session 1 : 29 au 31/01 - Session 2 : 07 au 09/10

Par une méthode pragmatique, le magistrat est initié aux principes fondamentaux qui régissent l'établissement des états financiers, leur lecture et leur exploitation.

CADES - CADEFI VEA04 - LA LECTURE DES PIÈCES COMPTABLES PAR LE MAGISTRAT - APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 02 au 04/12

Destinée aux magistrats ayant suivi la session d'initiation et/ou ayant déjà les bases, cette session vise à consolider les acquis et approfondir l'analyse des états financiers aux fins d'exploitation dans un cadre judiciaire.

CADES VEB02 - LES BAUX ET LOYERS COMMERCIAUX

ENM Paris - 04 au 06/03

Voir descriptif page 25.

VEB07 - L'ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Organisée avec la Cour des comptes - Paris - 1 jour

Panorama jurisprudentiel du droit des marchés publics par des magistrats de la Cour des comptes.

CADES VEC1J.C - LA CHAMBRE COMMERCIALE DE LA COUR DE CASSATION : ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE - 1^{RE} SECTION

Cour de cassation - 2 jours

Présenter l'actualité jurisprudentielle de la 1^{re} section de la chambre commerciale, financière et économique (contrats de distribution, concurrence déloyale et parasitisme, propriété industrielle) et assister à une audience de la chambre commerciale, financière et économique.

CADES VEC2J.C - LA CHAMBRE COMMERCIALE DE LA COUR DE CASSATION : ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE - 2^E SECTION

Cour de cassation - 2 jours

Présenter l'actualité jurisprudentielle de la 2^e section de la chambre commerciale, financière et économique (droit des transports, contrats commerciaux, fonds de commerce) et assister à une audience de la chambre commerciale, financière et économique.

CADES VEC3J.C - LA CHAMBRE COMMERCIALE DE LA COUR DE CASSATION : ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE, 3^E SECTION

Cour de cassation - 2 jours

Présenter l'actualité jurisprudentielle de la 3^e section de la chambre commerciale, financière et économique (droit des sociétés, droit bancaire, cautionnement) et assister à une audience de la chambre, financière et économique.

CADES VEC8J.C - CONCURRENCE DÉLOYALE ET PARASITISME

ENM Paris - 15 et 16/02

Dresser un panorama complet de l'actualité de la concurrence déloyale dans ses diverses manifestations (imitation, confusion, dénigrement, etc.), spécialement le parasitisme, tant dans le déroulement de l'action en justice, que la détermination de la faute et du préjudice réparable.

PCC4JC - LES RÉFÉRÉS COMMERCIAUX ET LES ORDONNANCES SUR REQUÊTE

ENM Paris - 11/03

L'étendue des pouvoirs du juge des référés commerciaux et du juge des requêtes.

PCC5JC - LA PREUVE EN MATIÈRE COMMERCIALE

ENM Paris - 04/10

Appliquer les règles spécifiques d'administration de la preuve des faits en matière commerciale, tant en ce qui concerne la détermination par le juge de la recevabilité ou de l'admissibilité des éléments de preuve soumis par les parties, qu'en ce qui concerne les outils juridiques dont il dispose pour rechercher lui-même la preuve.

PCC7JC - LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR L'OFFICE DU JUGE EN MATIÈRE COMMERCIALE

ENM Paris - 22/11

Permettre aux juges consulaires d'appréhender les impacts de la transformation numérique sur leur office de juge ainsi que sur leur travail juridictionnel, mais également ses enjeux.

PCF1JC - DROIT DES CONTRATS ET VIE DES AFFAIRES

ENM Paris - 16/05

Voir descriptif page 24.

PCF7JC - LE FONDS DE COMMERCE

ENM Paris - 28 et 29/11

Formation traitant de manière transversale les différents aspects contentieux soulevés devant les juridictions commerciales en matière de fonds de commerce, notamment en ce qui concerne les éléments constitutifs du fonds, les régimes applicables à sa cession in bonis et en procédures collectives, et en ce qui concerne le régime d'exploitation et de gestion du fonds.

PCF2JC - RÉFORME DU DROIT DES SÛRETÉS

ENM Paris - 02 et 03/12

Voir descriptif page 24.

PCF9JC - DROIT DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES

ENM Paris - 02 et 03/04

Voir descriptif page 24.

BADES VEC16JC - ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

ENM Paris - 02/10

Faire le point sur l'actualité législative et jurisprudentielle concernant tous les aspects du droit des sociétés : du statut des associés aux règles de gouvernance.

LE NOUVEAU STATUT DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL ET LES PROCÉDURES COLLECTIVES - NOUVEAU**VEC36JC** : Distanciel 1, le 14/05**VEC38JC** : Distanciel 2, date à déterminer

Destinée à mieux appréhender la réforme du statut de l'entrepreneur individuel, cette session aborde notamment les nouvelles fonctions du juge de la procédure collective et ses relations avec la commission de surendettement.

VEC15JC - LE RÔLE DU JUGE DANS LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

ENM Paris - 11/10

L'entreprise en liquidation judiciaire a vocation à disparaître. Pour autant, le rôle du juge est essentiel pour accompagner cette cessation d'activité. Qu'il intervienne en formation collégiale ou en tant que juge-commissaire, le juge est le pilote de cette procédure jusqu'à sa clôture.

VEC1JC - LES ENTRETIENS DE LA SAUVEGARDE

Maison de la Chimie IFPPC - 29/01

Rendez-vous annuel des praticiens de la procédure collective organisé par l'Institut français des praticiens des procédures collectives (IFPPC) pour couvrir les sujets d'actualité relatifs au droit des procédures collectives.

BADES VEC5JC - LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DE L'ENTREPRISE

ENM Paris - 20 et 21/06

Maîtriser le cadre juridique et institutionnel de la prévention des difficultés de l'entreprise (de la prévention "détection" à la prévention "traitement").

BADES VEC2JC - L'ACTUALITÉ DES PROCÉDURES COLLECTIVES

ENM Paris - 28 et 29/03

Aborder les évolutions récentes du droit des procédures collectives, tant législatives que jurisprudentielles. Regards croisés d'universitaires et de praticiens des procédures collectives.

VEC7JC - LE PLAN EN PROCÉDURE COLLECTIVE

ENM Paris - 10/10

Le plan de continuation ou le plan de cession est l'une des issues possibles en procédure collective. Cette session donne aux juges des procédures collectives les clefs pour repérer les situations dans lesquelles un plan peut être décidé. Elle leur permet également d'appréhender le rôle des différents acteurs dans l'élaboration puis l'exécution du plan, et motiver leurs décisions relatives au plan.

VEC4JC - LES SANCTIONS EN DROIT DES PROCÉDURES COLLECTIVES

En distanciel - 1 jour

Après avoir dressé l'environnement textuel et jurisprudentiel des différentes sanctions (personnelle, patrimoniale, pénale), de leurs conditions d'application et de l'opportunité de leur prononcé, cette session permet d'aborder les rôles respectifs des différents acteurs en la matière (parquet, mandataire, juge-commissaire, tribunal).

VEA5JC - LES FRAIS DES PROCÉDURES DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES - NOUVEAU

ENM Paris - 21/11

Cette session aborde les principes applicables et les points de vigilance relatifs aux frais mis à la charge des entreprises en difficulté dans le cadre des procédures du livre VI du code de commerce (intervenants extérieurs, taxation, hors barème etc.).

VEB7JC - LE JUGE CONSULAIRE ET LES DIFFÉRENTS REGISTRES SUR LES ENTREPRISES (RCS, RNE, RSM)

ENM Paris - 1 jour

Comprendre les principes de fonctionnement du registre du commerce et des sociétés, et le rôle du juge chargé de la surveillance du registre. Présenter les nouveaux registres sur les entreprises (registre des sûretés mobilières, registre national des entreprises) et les informations qu'ils contiennent.

VEC06 - LA FRAUDE SOCIALE DANS LES PROCÉDURES COLLECTIVES

Proposée par l'AGS - 1 jour

Découvrir les mécanismes d'intervention de l'AGS et appréhender les réponses commerciales, sociales et pénales aux fraudes aux organismes de protection sociale dans les procédures collectives.

DIJC1JC - INSOLVABILITÉ ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

ENM Paris - 1 jour

Essentiellement national, le droit des entreprises en difficulté s'europanéise depuis quelques années. Le droit communautaire permet ainsi au juge de gérer les procédures transfrontalières et conduit le législateur national à modifier le droit interne pour améliorer la prévention et le rebond.

LES CONTENTIEUX SOCIAUX

CADES VEC01 - ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE DU DROIT DU TRAVAIL

ENM Paris - Module 1 : 13 au 15/05 - Module 2 : 25 au 27/11

Approfondir ses connaissances en droit du travail par l'éclairage des magistrats de la Cour de cassation.

CADES VEC11 - LE JUGE DÉPARTITEUR

ENM Paris - 14 au 18/10

Permettre aux magistrats affectés en qualité de juge départiteur ou de conseiller d'une chambre sociale d'aborder les questions juridiques essentielles qui leur seront soumises.

CADES - CADEF1 VEC03 - LES CONTENTIEUX DU HARCÈLEMENT ET DE LA DISCRIMINATION AU TRAVAIL

ENM Paris - 18 au 20/03 - 1 an sur 2

Par une approche pluridisciplinaire, appréhender les différentes formes de harcèlement et discrimination au travail, les obligations de l'employeur, les conséquences pour les victimes, les mécanismes probatoires et le traitement judiciaire civil et pénal de ce contentieux, en questionnant l'office du magistrat en la matière.

● CADES VEC05 - COLLOQUE DROIT DU TRAVAIL

Organisée avec l'AFDT-INTEFP - Paris - 1 jour

Réflexion et échanges autour d'un thème défini par l'Association française de droit du travail, l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et l'ENM.

REFJ DI/REFJ/37 - DROIT EUROPÉEN DU TRAVAIL

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

La libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne a conduit cette dernière à adopter un corpus important de normes en matière de droit du travail. Ce séminaire en présente les principaux aspects.

CADES VEC07 - LES CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - INITIATION

ENM Paris - 31/01 au 02/02

Maîtriser les bases du contentieux de la sécurité sociale et en identifier les acteurs pour organiser son travail au sein d'un pôle social.

CADES VEC08 - LES CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 18 au 22/11

Approfondir ses connaissances par une revue de l'actualité jurisprudentielle et des échanges de pratiques autour des principaux contentieux de la sécurité sociale.

CADES VEC09 - LES CONTENTIEUX DE L'URSSAF DEVANT LE PÔLE SOCIAL

ENM Paris - 12 au 15/11

Comprendre les modalités de contrôle et les droits des cotisants pour faciliter le traitement des contentieux judiciaires nés de la collecte des cotisations et contributions sociales.

CADES VEC10 - LES CONTENTIEUX DU HANDICAP DEVANT LE PÔLE SOCIAL

ENM Paris - 23 au 25/09

Approfondir les règles applicables aux contestations des décisions des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées soumises aux pôles sociaux.

CADES VEC15 - LE CONTENTIEUX DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES EN DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET EN DROIT DU TRAVAIL

ENM Paris - 22 au 24/05

Appréhender les différents aspects de ce contentieux devant les pôles sociaux, conseils des prud'hommes et chambres sociales, leur régime juridique, les liens entre les procédures et leurs spécificités.

VEC18 - PRESTATIONS DE SERVICE INTERNATIONALES ET DÉTACHEMENT DE SALARIÉ : CONTRÔLER DES SITUATIONS DE FRAUDES ET DONNER LES SUITES APPROPRIÉES

Proposée par l'INTEFP - INTEFP - 4 jours

Voir descriptif page 30.

VEC19 - FAUSSE SOUS-TRAITANCE ET MISE EN CAUSE DU DONNEUR D'ORDRE

Proposée par l'INTEFP - INTEFP - 2,5 jours

Voir descriptif page 30.

LES CONTENTIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

VED01 - LES DROITS DE L'ENVIRONNEMENT

ENM Paris - 27 au 31/05

Voir descriptif page 30.

VED02 - L'ANIMAL ET LE DROIT

ENM Paris - 22 au 24/04

Appréhender le statut et la protection juridique de l'animal, qu'il soit de compagnie, de rente ou sauvage, à l'aune des questions économiques, sanitaires, culturelles et environnementales.

VED03 - ENQUÊTER SUR LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ET À LA SANTÉ PUBLIQUE

Proposée par l'OCLAESP - EOGN Melun et distanciel - 8 jours

Voir descriptif page 30.

● VEAO6 - CYCLE MAGISTRATS-AVOCATS-JURISTES : VIGILANCE, RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE DES ENTREPRISES

Organisée avec EFB, AFJE, IERDJ - 1,5 jour (3x4h) - Module 1 à l'EFB, le 26/01 -

Module 2 à l'AFJE, le 01/03 - Module 3 à l'ENM, le 29/03. Voir descriptif cycle MAJ page 14.

LE CONTENTIEUX ENVIRONNEMENTAL

Zoom sur... Fortement impliquée dans le lutte contre les atteintes à l'environnement, l'ENM a sensiblement renforcé ces dernières années son offre de formation en la matière et propose désormais plusieurs niveaux et thématiques avec :

- Une session d'initiation transversale « Les droits de l'environnement » (5 jours) ;
- Une session dédiée à la question animale : « *L'animal et le droit* » (3 jours) ;
- Une session destinée aux pénalistes, proposée par l'OCLAESP, mêlant enquêteurs et magistrat : « *Enquêter sur les atteintes à l'environnement et à la santé publique* » (24h en e-learning + 5 jours en présentiel) ;
- Un cycle dédié à la « responsabilité environnementale et climatique des entreprises » sous l'angle du devoir de vigilance (3 x 4h), aux côtés d'avocats et juristes d'entreprises ;
- Un cycle approfondi sur la justice environnementale (CAJE, 15 jours) destiné aux magistrats désireux de se spécialiser dans ce contentieux (voir page 16).
- Un stage collectif au sein de l'Office français de la biodiversité (voir page 52) et des stages individuels au sein des conservatoires du littoral de Corse, PACA et Bretagne (voir page 53).

MAGISTRAT EN SITUATION D'ENCADREMENT OU DE GESTION DE SERVICE

CAGEM ADMJAO2 - MAGISTRATS CHEFS DE SERVICE AU SEIN D'UNE JURIDICTION

ENM Paris - Module 1 : 29 au 31/01 - Module 2 : 25 au 28/03

Les magistrats récemment nommés chef de service ou ayant à exercer prochainement ces nouvelles responsabilités, tant au siège qu'au parquet, se formeront à l'organisation, la gestion administrative, l'animation des équipes, aux principes généraux de la LOLF, aux outils de pilotage. Cette session est également un lieu de réflexion sur la place du chef de service au sein de la juridiction.

ADMJB06 - CHEFS DE COUR : NOUVEAUX ENJEUX

ENM Paris - Dates à déterminer

Destiné aux chefs de cour ayant au moins un an d'ancienneté, ce cycle - aux thèmes renouvelés chaque année - sera un lieu de réflexion sur l'évolution de la Justice et de l'institution judiciaire, sur sa place dans la société.

APC i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - 010 - A11 - A12 - A13

CAGEM ADMJB12 - PILOTAGE ET GESTION DE L'IMMOBILIER JUDICIAIRE

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

La gouvernance de la politique immobilière de l'État recouvre de forts enjeux économiques, budgétaires, opérationnels, sociaux mais également symboliques.

APC i2 - i3 - i4 - C5 - C6

LE MANAGEMENT

Zoom sur...

L'ENM avait développé son offre l'an dernier sur la question du management en mettant en place 2 niveaux de formation : "Les fondamentaux du management - Initiation et Perfectionnement".

Cette année, 2 nouvelles sessions sont créées et une autre formation est intégralement repensée. Dans les nouveautés, on trouvera la session "Recruter des contractuels dans la fonction publique" (page 49) et la session "Intelligence collective" (page 46) qui sont issues de la volonté d'accompagner tout ce qui touche au sujet de l'équipe juridictionnelle et du travail d'équipe et viennent ainsi en complément de sessions déjà existantes comme "Magistrats et agents de greffe, trouver sa place au sein d'un collectif de travail". Dans les adaptations, vous trouverez une session rénovée "Le juge coordonnateur" (voir ci-après) qui vient là aussi enrichir l'offre.

Nous vous rappelons enfin que des places sont également ouvertes sur le CAGEM, le cycle approfondi à l'administration, à la gestion, et au management pour tous ceux qui souhaitent consolider sur 2 années leurs connaissances en matière managériale (détail des informations page 13).

CAGEM ADMJB14 - MANAGEMENT ET HANDICAP

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

En raison d'une maladie, d'un accident ou du vieillissement, 1 personne sur 2 pourrait être confrontée à une déficience ou à une maladie, invalidante d'au moins 6 mois au cours de sa vie professionnelle. Dans ce cadre, l'encadrant doit adapter son management aux agents en situation de handicap ou présentant des problèmes de santé durables.

APC 08 - 09 - 010 - A11 - A12

CAGEM ADMJB15 - LA GOUVERNANCE D'UNE JURIDICTION OU D'UN SERVICE

Organisée avec l'ENG - ENM Paris et ENG Dijon - Module 1 : 30/09 au 02/10 (ENM) - Module 2 : 02 au 03/12 (ENG)

Réconcilier logique managériale et logique juridictionnelle pour conserver le sens de la mission et impulser une gouvernance pragmatique, efficace qui tient compte d'un contexte difficile lié aux fortes tensions sur les effectifs et les moyens, sans pour autant sacrifier les valeurs et l'éthique. Cette formation de 2 modules est co-animée par un magistrat, chef de juridiction ou chef de service, et un directeur de greffe, elle se veut à la fois méthodologique et réflexive pour interroger la notion de gouvernance.

APC i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - 010 - A11 - A12

CAGEM ADMJB16 - LES FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT - INITIATION

ENM Paris - Session 1 : 18 au 21/03 - Session 2 : 12 au 15/11

Formation de 1^{er} niveau animée par un consultant qui s'adresse à tous les magistrats en situation d'encadrement qui souhaitent acquérir ou revoir les bases du management.

APC i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 010 - A12

CAGEM ADMJB17 - LES FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT - PERFECTIONNEMENT

ENM Paris - Session 1 : 02 au 05/04 - Session 2 : 25 au 28/11

Formation de 2nd niveau animée par un consultant qui s'adresse à tous les magistrats en situation d'encadrement et qui souhaitent approfondir leurs compétences managériales.

APC i2 - i3 - i4 - C5

CAGEM ADMJAO5 - LE JUGE COORDONNATEUR

ENM Paris - 18 au 21/02

Destinée à tous les juges coordonnateurs de services spécialisés, cette session est conçue en deux temps comme un lieu d'échange et de partage d'expériences :

- 2 jours pour évoquer le rôle et les missions dévolus aux coordonnateurs quel que soit le service (rapport d'activité, relations avec le greffe, conduite de projets, gestion des conflits, ...)
- 2 jours en ateliers consacrés aux problématiques et spécificités de chaque fonction (JI, JLD, JAP, JAF, JE et JCP).

ADMJCO1 - LA GESTION FINANCIÈRE PUBLIQUE

ENM Paris - 07 au 09/10

Destinée aux chefs de cour, chefs de juridiction et secrétaires généraux de cours d'appel, cette session aura pour objectif de renforcer les connaissances en matière de finances publiques, des ordonnateurs secondaires et de leur équipe.

APC 08 - 09

ADMJCO2 - LE CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ ET DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS

ENM Paris - 03 et 04/06

Les chefs de juridiction pourront échanger sur les conditions, modalités, outils et portée des contrôles de l'IGJ qui sont susceptibles d'être mis en place au sein de leur juridiction.

APC i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - A11 - A12 - A13

MAGEM ADMJC03 - PHAROS ET LES OUTILS DE GESTION

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

Pharos ou, le Pilotage HARmonisé pour l'Organisation des Services, est un info-centre en permanente évolution, centralisant et croisant des informations sur l'activité et les moyens des juridictions, extraites de nombreuses applications implantées dans les services. La compréhension du fonctionnement de cet outil permet aux chefs de juridiction de mieux appréhender les enjeux du pilotage de la juridiction et du dialogue de gestion.

APC C5 - C6 - 08 - 09

MAGEM ADMJC08 - LOGICIEL PILOT

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 1 jour

L'application PILOT est désormais l'outil informatique incontournable de la gestion des calendriers judiciaires en termes d'audiences, de personnels et de salles.

APC 08 - 09

MAGEM ADMJC09 - STATISTIQUES PÉNALES ET L'INFO-CENTRE PHAROS

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2 jours

L'activité pénale des juridictions s'inscrit dans une logique de performance afin de répondre à cet objectif, les chefs de services pénaux doivent maîtriser l'info-centre PHAROS en tant qu'outil de pilotage.

APC C5 - C6 - 08 - 09

MAGEM ADMJD05 - L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DES MAGISTRATS

ENM Paris - 09 au 11/10

Temps fort de la carrière des magistrats, l'évaluation est un acte majeur de management. Cette session s'adresse à tous les magistrats placés, dans le cadre de leurs fonctions, en position d'évaluateur : chefs de cour d'appel ou de juridiction, mais également leurs adjoints dans les juridictions de grande taille. Il s'agit d'apporter des méthodes pour préparer, conduire et exploiter efficacement les entretiens, rédiger les documents d'évaluation, ainsi que des outils opérationnels tenant compte de la spécificité de la technique à acquérir sous l'angle de la communication positive, de la gestion des conflits et de la recherche d'adéquation entre les objectifs de l'organisation et les attentes des magistrats.

APC i1 - i2 - i4 - C5 - C6

MAGEM ADMJD06 - ÉLABORER, ANIMER, ÉVALUER UNE POLITIQUE PÉNALE LOCALE

ENM Paris - 01 au 05/07

Présentation des techniques permettant d'établir un diagnostic du ressort et des capacités de la juridiction, de déterminer les partenariats nécessaires, et de construire, mettre en œuvre et animer un projet de politique pénale localement adapté.

MAGEM ADMJD08 - L'ÉQUIPE JURIDICTIONNELLE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Organisée avec l'ENG - ENM Paris - 11 au 13/03

La constitution d'une équipe autour du magistrat, conçue notamment comme un moyen de valoriser les compétences des greffiers et de recentrer les magistrats sur leurs fonctions juridictionnelles, nécessite de repenser les organisations, les missions de chacun et plus largement les métiers.

APC i1 - i4 - C5 - C6 - 08 - 09 - 010 - A11 - A12

MAGEM ADMJB11 - ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL : POSTURE MANAGÉRIALE ET PRÉVENTION - NOUVEAU

Proposée et organisée par l'ENG - ENG Dijon - 4 jours

Intégrer les notions nécessaires à la compréhension des pratiques addictives et leurs effets, construire une démarche de prévention des risques liés à ces pratiques, assurer sa situation managériale face à cette situation spécifique.

MAGEM ADMJB27 - MANAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 3 jours

La diversité générationnelle constitue un enjeu managérial essentiel au sein de la communauté de travail, en vue de concilier les comportements et attentes hétérogènes de chaque collaborateur. Afin de tendre vers une culture commune et des valeurs co-construites, cette formation a pour ambition de favoriser la coopération intergénérationnelle.

APC i4 - C6 - 08 - 010 - A11 - A12

SITUER SA PLACE DE MAGISTRAT

Exercer sa fonction de magistrat en appréhendant son environnement judiciaire tant externe qu'interne, en repensant la justice à travers les humanités judiciaires. Les compétences proposées permettent une réflexion sur l'éthique et l'office du magistrat. Elles proposent une culture judiciaire commune ouverte sur les enjeux sociétaux, actualisent et consolident les connaissances en matière de droits fondamentaux.

APPRÉHENDER SON ENVIRONNEMENT JUDICIAIRE

● PCB07 - JUSTICE ET MÉDECINE : UN DIALOGUE NÉCESSAIRE

Organisée avec l'APHP - ENM Paris et APHP Paris - Stage pratique 2 jours : 01/04 au 31/12 - Session théorique : 10 au 13/06

Immersion des magistrats dans divers services d'établissements hospitaliers de l'APHP et en juridiction pour les médecins. Les participants sont ensuite regroupés lors de la session théorique au cours de laquelle leurs sont présentés les principes juridiques et médicaux fondamentaux destinés à enrichir leur réflexion.

VEA09 - LA DÉONTOLOGIE ET LA DISCIPLINE DES PROFESSIONS DU DROIT

ENM Paris et DACS - 10 et 11/06

Appréhender et mettre en œuvre la réforme des professions du droit entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022 et modifiant profondément l'ordonnement juridique en la matière.

ADMJAD4 - ÊTRE MAGISTRAT OUTRE-MER

ENM Paris - 19 au 21/06

Présentation aux magistrats nommés outre-mer, ou désireux de l'être, des spécificités de l'exercice juridictionnel et des multiples implications (professionnelles, matérielles, personnelles) d'un tel départ.

■ CADJ DIJBD1 - LE MAGISTRAT FRANÇAIS ET L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL : ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 04 au 06/03

Ce séminaire interrogera la place du droit et du magistrat français dans un environnement international complexe et prégnant, en faisant intervenir l'ensemble des acteurs.

■ CADJ DIJBD4 - L'OFFICE DU JUGE ET LE DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

ENM Paris - 27 au 31/05

Exposés et tables rondes permettront de comprendre la dynamique institutionnelle de l'Union européenne, d'être sensibilisé à la Charte des droits fondamentaux, et de faire un point sur l'actualité juridique et jurisprudentielle du droit de l'UE.

■ CADJ DIJBD5 - COUR ET CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

ENM Paris et CEDH Strasbourg - Module 1 : 11 au 13/03 + 2 jours de stage à la CEDH Conjuguant formation théorique et visite d'études à Strasbourg, cette session permet une approche globale du fonctionnement et de la jurisprudence de la CEDH.

HJAD1 - ÉTHIQUE, STATUT ET RESPONSABILITÉ DES MAGISTRATS

ENM Paris - 18 au 22/03

Aborder les dilemmes éthiques auxquels les magistrats peuvent être confrontés, mieux utiliser les instances d'aide et les recommandations déontologiques, appréhender les enjeux de la responsabilité du magistrat.

● Formation co-organisée

■ Session ouverte à d'autres publics

CAJUFAM HJA03 - JUGEMENT, COMMUNICATION ET VULNÉRABILITÉ

ENM Paris - 02 au 04/12

Approche de la vulnérabilité des justiciables, par l'éthique, le droit et la psychologie sociale, afin d'éviter les ruptures de communication et de mieux saisir les enjeux des décisions les concernant.

HJB03 - JUGER CONTRE SOI-MÊME : STÉRÉOTYPE ET BIAIS DE JUGEMENTS DANS LA PRISE DE DÉCISION

ENM Paris - 07 et 08/11

Abords théoriques de l'inconscient du jugement, de ses biais et de ses stéréotypes, mais aussi exercices de décodage de ceux-ci permettront d'interroger les limites de l'impartialité et de l'attention du magistrat et de proposer des correctifs.

HJB09 - LA LAÏCITÉ, LE JUGE ET LE DROIT

ENM Paris - 23 au 25/09

Après une étude historique de la laïcité, aujourd'hui principe constitutionnel, exposés et retours d'expériences permettront d'appréhender, tant sur le plan juridique que pratique, son sens et sa portée aujourd'hui.

HJB10 - L'ACTE DE JUGER : JUGE ADMINISTRATIF ET JUGE JUDICIAIRE

ENM Paris - 14 au 16/10

Réfléchir à notre métier, à travers une comparaison entre nos méthodes et outils de travail et ceux de nos collègues administratifs : tel est l'objectif de cette session qui permettra aussi d'examiner les contentieux "frontaliers" et les problèmes de déclinaison et de partage des compétences entre les deux ordres de juridiction.

HJB11 - LAÏCITÉ : COMMENT LA FAIRE VIVRE

Organisée par l'ESENESE - ESENESE Poitiers - 2 jours

Cette session conduit les participants des 3 fonctions publiques à s'interroger sur les principes fondamentaux découlant du principe de laïcité, notamment en matière d'obligation de neutralité, par l'étude de situations concrètes et de solutions apportées.

REFJ DI/REFJ/2 - LA PROTECTION DES DONNÉES ET LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

La réforme globale des règles de l'UE en matière de protection des données entraîne de nouveaux défis pour la justice. Quels sont ces changements ? Y a-t-il un droit à l'oubli ? Autant de questions que les magistrats européens doivent désormais se poser pour résoudre les litiges.

REFJ DI/REFJ/31 - DIVERSITÉ CULTURELLE ET AUDIENCE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Cet atelier vise à créer une plateforme pour aborder la diversité culturelle (y compris religieuse) et les défis qu'elle pose aux institutions judiciaires européennes. Guidés par une équipe composée d'un juge expérimenté et d'un universitaire expert en sociologie culturelle, les participants discuteront et travailleront de manière intensive sur des cas sélectionnés en droit du travail, de la famille, ou en droit social, tout en prenant en considération la diversité religieuse et culturelle.

REFJ DI/REFJ/33 - PROCÉDURE PRÉJUDICIELLE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Au cours de cette formation, basée sur des ateliers pratiques et des exposés relatifs à des cas concrets justifiant un renvoi à la CJUE, les participants les analyseront puis échangeront sur les approches propres à chaque état en matière de recours à la procédure de décision préjudicielle.

REFJ DI/REFJ/40 - DROITS DE L'HOMME ET ACCÈS À LA JUSTICE DANS L'UE

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Formation axée sur le droit à un procès équitable et sur la notion de recours effectif à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et à l'article 47 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

REFJ DI/REFJ/41 - CONFLITS DES NORMES/PROTECTION RELATIVE À L'APPLICATION DES DROITS FONDAMENTAUX

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Formation organisée en partenariat avec l'Association des juges administratifs européens (AEAJ) et combinant exposés théoriques et ateliers pratiques sur des études de cas spécialisées, se focalise sur des solutions aux divergences entre droit national et droit européen en matière d'application des droits et libertés fondamentaux.

REFJ DI/REFJ/46 - L'ÉTAT DE DROIT

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Formation proposée sous forme d'ateliers (scénarios inspirés de faits réels) consacrés au rôle crucial des juges et des procureurs dans la défense de l'État de droit. Elle traitera des normes des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de l'UE, relatives à la prépondérance du droit.

HJC04 - PRATIQUE JUDICIAIRE DE LA QPC : 2 JOURS - NOUVEAU

ENM Paris - 22 et 23/04

Appréhender les ressorts contentieux de la QPC, la technique de la gestion judiciaire QPC, l'extension utile des décisions du Conseil.

HJB19 - LE MAGISTRAT, L'ÉTRANGER ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE - NOUVEAU

ENM Paris - 23 au 25/09

Doter les magistrats d'une meilleure compréhension des enjeux de communication, d'interprétariat, et de réception de leurs décisions au regard des justiciables, dans un contexte de diversité culturelle.

CADELCO - CLAT PPB03 - LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU RENSEIGNEMENT

ENM Paris - 25 au 28/03

Voir descriptif page 28.

HJC14 - LES FONDAMENTAUX DES DROITS FONDAMENTAUX - NOUVEAU

ENM Paris - 02 au 04/04

Cette session offre une mise à jour des connaissances en matière de droits fondamentaux : leurs sources, l'effet direct, les questions préjudicielles, leurs modes de contrôle. Elle peut être complétée par la session "Pratique judiciaire des droits fondamentaux".

HJC13 - PRATIQUE JUDICIAIRE DES DROITS FONDAMENTAUX EN MATIÈRE CIVILE ET PÉNALE - NOUVEAU

ENM Paris - 07 au 09/10

Retour sur les techniques de contrôle des droits fondamentaux au regard d'une actualisation des connaissances des jurisprudences de la CEDH, de la CJUE et du Conseil Constitutionnel.

DIJCO2 - DÉCOUVRIR LES PRATIQUES JUDICIAIRES ÉTRANGÈRES - NOUVEAU

Distanciel - Session 1 : 11 et 12/03 - Session 2 : 10 et 11/06

Cette session vise à exposer, à travers les expériences des magistrats de liaison et de praticiens étrangers, de nouvelles pratiques judiciaires et d'autres manières d'appréhender l'office du juge.

DIJCO3 - DROIT COMPARÉ DES SYSTÈMES JUDICIAIRES - NOUVEAU

ENM Paris - 27 au 29/05

Appréhender l'office du juge à travers les systèmes étrangers, spécifiquement l'évolution et les hybridations des procédures de common law et romano-canonique, et susciter une réflexion sur les tensions qui parcourent l'office du juge français.

REPENSER LA JUSTICE : LES HUMANITÉS JUDICIAIRES

HJCI1 - CONTEXTES GÉNOCIDAIRES : QUELLES RÉPONSES JUDICIAIRES ?

Proposée par le Mémorial de la shoah - Mémorial de la shoah, Paris - 23 au 25/09
Développer une connaissance des ressorts génocidaires et des théories "complotistes" ainsi que de leurs traitements judiciaires.

EJCO2 - LES ENJEUX PSYCHIQUES DU TRAVAIL

ENM Paris - 23 au 25/10

Cette session permet d'évoquer les enjeux liés aux risques psycho-sociaux et, de manière plus large, les enjeux liés à la qualité de vie au travail. Analyser les conditions de travail et l'impact de l'exercice du métier de magistrat est essentiel pour redonner du sens à sa mission et dégager des leviers d'action.

HJA02 - L'HUMANITÉ DU JUGE : APPROCHE PHILOSOPHIQUE

ENM Paris - Module 1 : 02 au 04/04 - Module 2 : 04 au 06/11

Formation animée par des philosophes éclairés par une solide connaissance du terrain judiciaire, lesquels poursuivront une réflexion philosophique élaborée à partir de textes expliqués et replacés dans leur contexte puis mis en débat à partir des expériences de chaque participant.

HJA04 - L'ÉTHIQUE PARTAGÉE : AVOCATS-MAGISTRATS

ENM Paris - Module 1 : 16 et 17/05 - Module 2 : 17 et 18/10

Permettre aux avocats et magistrats d'une part de mieux comprendre les contraintes pesant sur leurs offices respectifs, et d'autre part, d'inventer des pratiques éthiques communes afin de résoudre des différends pour un meilleur rendu de la justice.

HJA05 - ERREURS ET JUGEMENT JUDICIAIRE

ENM Paris - 13 au 15/05

Par une approche pluridisciplinaire (historique, philosophique, sociologique et de psychologie sociale), cette session aura pour objectifs d'analyser les facteurs d'erreurs du jugement judiciaire, et d'envisager les procédures garantissant une meilleure fiabilité de celui-ci.

HJB01 - PHILOSOPHIE DE LA JUSTICE

ENM Paris - 05 au 09/02

Après avoir abordé le thème "de l'urgence" en 2021, les "figures du juge" en 2022, "le juge et la démocratie" en 2023, l'année 2024 abordera notamment les thèmes de la justice et des émotions ainsi que celui des contraintes économiques.

HJB05 - DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 07 au 09/10

Dématérialisation, Open data, automatisation du travail, algorithmes, vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions ainsi que la production de la décision judiciaire. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

HJB08 - LA JUSTICE DANS LES TOURMENTES DE L'HISTOIRE

Organisée avec l'AFHJ - ENM Paris - 23 au 27/09

Présentation historique de l'institution judiciaire, complétée d'une réflexion sur l'évolution de la procédure judiciaire, du statut de ses membres et de la place dévolue au procès dans les sociétés contemporaines.

HJB12 - LE PROCÈS À DISTANCE

Organisée avec Cerveau Droit - ENM Paris - 14 et 15/03

Permettre aux magistrats et avocats de réfléchir les transformations pragmatiques et symboliques des procédures d'audience au regard du "distanciel". Il conviendra de penser la télé-audience et la télé-procédure afin de saisir les nouvelles modalités de l'argumentation judiciaire, mais également les risques de ces procédures au regard des droits des justiciables, et des garanties du procès équitable.

HJB14 - ARGUMENTATION ET JUSTICE

ENM Paris - 26 au 28/06

Le raisonnement judiciaire chemine entre des positions controversées, étayées sur des règles aux finalités concurrentes et des faits de la cause plus ou moins établis. Ni démonstration mathématique, ni arbitraire, il repose sur des arguments spécifiques, dépendant du contexte social et des procédures juridiques. Cette session visera à mettre en perspective historique et philosophique les modes d'argumentation judiciaire et à développer également certaines techniques d'argumentation.

REF1 DI/REFJ/39 - LIBERTÉ D'EXPRESSION

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Formation axée sur la liberté d'expression et ses interactions possibles avec le pouvoir judiciaire (article 10, article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme). Elle combinera conférences théoriques et ateliers pratiques et permettra aux participants d'aborder des problèmes allant de la liberté d'expression sur des sujets liés au pouvoir judiciaire, à la liberté d'expression des membres du pouvoir judiciaire.

HJB13 - LA JURIDICTION RÉSOLUTIVE DE PROBLÈME - NOUVEAU

ENM Paris - 20 et 21/06

Sensibiliser aux protocoles de justice résolutive de problème, au regard des expériences étrangères et des expériences menées en France, afin de mieux considérer dans les infractions le traitement des facteurs criminologiques et permettre une capacitation de l'infacteur.

HJB16 - DROIT ET LITTÉRATURE - NOUVEAU

ENM Paris - 07 au 09/10

L'institution judiciaire, ses acteurs et leurs rôles à travers l'étude de textes d'œuvres littéraires françaises et étrangères.



ACQUÉRIR & MOBILISER DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES

Appréhender le phénomène délinquant, comprendre les mécanismes psychiques individuels, mieux analyser les enjeux sociétaux : ces trois objectifs identifiés visent à mobiliser les données acquises de la science dans de multiples domaines afin de les intégrer dans la prise de décision judiciaire. Les sciences sociales, les dimensions psychosociales, mais aussi les enjeux économiques et environnementaux sont ici explorés à l'aune des pratiques professionnelles.

APPRÉHENDER LE PHÉNOMÈNE DÉLINQUANT : LES SAVOIRS DE LA CRIMINOLOGIE

CAJM - CAVIF EJA02 - LES VIOLENCES SEXUELLES

ENM Paris - 07 au 10/10

Cette problématique nécessite une attention particulière à la qualité de l'audition de la victime, à la qualification pénale retenue, ainsi que des connaissances sur les conséquences physiques et psychiques, le profil des agresseurs et les modes de prise en charge efficaces.

CAJM - CAVIF EJA10 - LES VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEURS - NOUVEAU

ENM Paris - 11 au 13/03

Cette session vise à aborder les formes multiples des violences sexuelles imposées aux mineurs (viols et agressions, cyberpornographie, excision...), les outils de prévention et les moyens de protection et de prise en charge judiciaire.

CAJM - CAJUFAM - CAVIF EJA03 - LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

ENM Paris - 20 au 22/03

Approche pluridisciplinaire des violences au sein du couple afin de réfléchir aux réponses judiciaires, pénales et civiles, les plus adaptées pour lutter contre les comportements violents et protéger les victimes.

EJA04 - CRIMES DE SANG, CRIMES DE SEXE

ENM Paris - 10 au 14/06

Exposés d'historiens, de sociologues et d'acteurs de la justice pénale, suivis d'un temps de débats pour comprendre la réalité criminelle contemporaine et être en mesure de mieux l'appréhender en tant que praticien.

CAEP EJA05 - LA CRIMINOLOGIE : DONNÉES SCIENTIFIQUES ET JUSTICE PÉNALE

ENM Paris - 05 au 09/02

Les magistrats peuvent étayer leurs décisions judiciaires pénales sur des données scientifiques. La criminologie permet de poursuivre cet objectif, en mêlant apports théoriques pluridisciplinaires et réflexion sur les pratiques.

CAEP EJA07 - LA PRISON EN QUESTION

ENM Paris - 10 au 14/06

Dans un contexte de surpopulation carcérale croissante, il est pertinent de s'interroger, à travers une approche très pluridisciplinaire, sur les fondements de l'enfermement et la réalité du monde carcéral.

CAEP EJA08 - LA DÉSISTANCE

Organisée avec l'ENPJJ - ENPJJ Roubaix - Dates à déterminer

La connaissance des travaux menés en criminologie sur les facteurs de sortie de la délinquance permet aux magistrats d'analyser les parcours délinquants et d'adapter un positionnement propice à ce cheminement identitaire.

● CAEP EJA09 - LA JUSTICE RESTAURATIVE

Organisée avec l'ENPJJ - ENM Paris - 25 au 27/11

Présentation des principes théoriques de la justice restaurative, de ses origines culturelles, d'exemples dans des systèmes judiciaires étrangers et d'expériences innovantes en France pour mieux comprendre cette démarche novatrice, en marge du système pénal classique.

CAVIF EJA14 - LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES CONNAISSANCES ET CONCEPTS - NOUVEAU

ENM Paris - 04 et 05/03

Afin de lutter efficacement contre les VIF, une bonne connaissance de l'environnement notionnel est indispensable. Ces deux journées, introductives, notamment au cycle de formation VIF, visent au partage des concepts fondamentaux et émergents, combinant le recul historique et l'actualité du sujet.

APPRÉHENDER LE PSYCHISME DE L'INDIVIDU : LES SAVOIRS DE LA PSYCHOLOGIE ET DE LA PSYCHIATRIE

● CAJM EJAD1 - TRAUMA ET PRATIQUES JUDICIAIRES

Organisée avec l'ENPJJ - ENM Paris - 15 et 17/05

Mieux connaître le trauma (ses mécanismes neurobiologiques, ses signes cliniques) afin d'améliorer la prise en charge des victimes, ainsi que celle des auteurs d'infractions ayant souffert d'un passé traumatique.

CAEP EJA06 - PSYCHIATRIE ET JUSTICE PÉNALE

ENM Paris - 14 au 18/10

Cette session pluridisciplinaire a pour objectif d'aborder les différents troubles mentaux, leurs conséquences sur le psychisme de l'individu et son comportement. Des dispositifs novateurs et de bonnes pratiques sont exposés toute la semaine pour échanger sur le travail en réseau.

CAJM EJB05 - LA CONSTRUCTION DE LA PERSONNALITÉ - PETITE ENFANCE

ENM Paris - 06 au 09/02

À travers la présentation des besoins fondamentaux du jeune enfant, cette session vise autant la transmission de connaissances cliniques (notamment sur la théorie de l'attachement), que l'analyse de situations judiciaires. Elle a vocation à se poursuivre avec celle portant sur l'adolescence.

CAJM EJB06 - LA CONSTRUCTION DE LA PERSONNALITÉ - ADOLESCENCE

ENM Paris - 11 au 13/112

Présentation des parcours normaux ou pathologiques de construction de la personnalité, des troubles dont peuvent souffrir les adolescents et enfin des dispositifs judiciaires et éducatifs propices à leur bonne évolution.

EJB07 - THÉORIES PSYCHOLOGIQUES ET PRATIQUES JUDICIAIRES

ENM Paris - Module 1 : 13 au 15/05 - Module 2 : 25 au 27/11

En acquérant des connaissances dans différentes branches de la psychologie, les magistrats peuvent appréhender le fonctionnement de la vie psychique et ainsi intégrer la part du psychique, celle du justiciable et la leur, dans leur appréhension d'une situation judiciaire et l'élaboration de leur impartialité et de leur décision.

EJB08 - PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ADULTE

ENM Paris - 25 au 28/03

Approche des troubles psychiques de l'adulte : classification nosographique, description des signes cliniques, des modes de prise en charge et identification des structures de soins.

CAJM EJB09 - PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

ENM Paris - 18 au 21/03

Approche des troubles psychiques des enfants et adolescents : classification nosographique, description des signes cliniques, des modes de prise en charge et identification des structures de soins.

EJB24 - PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE POUR ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS - NOUVEAU

ENM Paris - 24 au 26/04

Cette session vise à présenter les différents troubles du neuro-développement. Seront également explorés le parcours de soins (traitements, suivis...), le lieu de vie de l'enfant (différentes structures sanitaires existantes), du diagnostic à la reconnaissance du handicap psychique, de même que les questions de l'inclusion.

MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX SOCIÉTAUX

CAJUFAM EJB11 - FAMILLES ORIGINAIRES DU MAGHREB, D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE TURQUIE, ET PRATIQUES JUDICIAIRES

ENM Paris - 22 au 26/04

Acquérir une approche interculturelle des problématiques qui sont soumises aux magistrats : systèmes de parenté distincts, importance du fait religieux, phénomènes migratoires.

EJC04 - LES TROIS MONOTHÉISMES

ENM Paris - 30/09 au 04/10

Présentation du christianisme, de l'islam, et du judaïsme à partir des thématiques liées à leurs fondements et à leurs manifestations plurielles dans l'espace et dans le temps.

EJC05 - LES DÉRIVES SECTAIRES

ENM Paris - 27 au 30/05

Gardien des libertés et protecteur contre toute sujétion physique et psychologique, le magistrat est au cœur de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires. Formation pluridisciplinaire donnant des clefs pour prendre une décision adaptée.

CAEP EJC07 - LES ADDICTIONS

ENM Paris - 27 au 31/05

Mieux connaître les mécanismes neurobiologiques de la dépendance, les évolutions des politiques publiques en la matière et analyser l'efficacité des pratiques professionnelles en cours.

HJC03 - LES SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT

ENM Paris - 11 au 14/03

Réflexion et échanges sur le thème des hospitalisations et soins sans consentement en psychiatrie : sens, situations, libertés fondamentales en cause et rôles respectifs des médecins, autorités administratives et magistrats.

● Formation co-organisée

■ Session ouverte à d'autres publics

CAJUFAM HJC05 - BIOÉTHIQUE ET DROIT

ENM Paris - 07 au 09/10

Analyse et réflexion croisées de sociologues, philosophes, juristes et scientifiques sur les conséquences des progrès continus dans le domaine des sciences de la vie et les valeurs en jeu.

CLAT PPD03 - DÉMOCRATIE ET TERRORISME

ENM Paris - 07 au 09/10

Voir descriptif page 30.

PPG06 - MANIFESTATIONS ET MOBILISATIONS COLLECTIVES : MOUVEMENTS REVENDICATIFS ET PROTESTATAIRES

Proposée par l'ENSP - ENSP St-Cyr-au-Mont-d'Or - 3 jours

Les mouvances protestataires (syndicales, environnementales, agricoles...) et les nouvelles formes de mobilisation. Réflexions et échanges sur l'action des services de police, tant sur la plan du renseignement que du maintien de l'ordre.

PPG09 - LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA RÉGULATION DE L'ORDRE PUBLIC

Proposée par l'ENSP - ENSP St-Cyr-au-Mont-d'Or - 3 jours

Analyser les enjeux, contraintes et leviers des principaux acteurs de la gestion de l'ordre public, et identifier les éléments d'amélioration du processus de décision dans la gestion de l'ordre public.

VEA01 - PRÉCARITÉ ET OFFICE DU JUGE

ENM Paris - 29 au 31/05

État des lieux du phénomène de la précarité en France et conséquences sur l'office du juge, tant en matière civile que pénale.

REFJ DI/REFJ/1 - DROIT EUROPÉEN DE L'ENVIRONNEMENT

Lieu à déterminer (UE) - 2 jours

Ce séminaire européen revient sur les différents aspects du droit européen de l'environnement, dans une approche tant théorique que pratique.

CADES - CADEF VEA02 - L'ENTREPRISE AUJOURD'HUI : GOUVERNANCE, STRATÉGIE ET NOUVEAUX MODÈLES

ENM Paris - 13 au 15/03

Voir descriptif page 34.

CADES - CADEF VEA08 - LE MAGISTRAT ET LES NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE

ENM Paris - 04 au 06/11

Voir descriptif page 33.

VED02 - L'ANIMAL ET LE DROIT

ENM Paris - 22 au 24/04

Voir descriptif page 36.

HJC - TRAITEMENT JUDICIAIRE DES DISCRIMINATIONS ET DES ACTES DE HAINE - NOUVEAU

ENM Paris - 03 au 05/04

Appréhender par une perspective pluridisciplinaire, les ressorts des préjugés hostiles et développer des connaissances sur le traitement judiciaire des infractions liées à cette hostilité.

EJB25 - LE MAGISTRAT FACE À LA MORT DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE - NOUVEAU

ENM Paris - 05 et 06/12

Durant toute sa carrière le magistrat aura potentiellement à annoncer le décès d'une personne aux proches, connaître les rites funéraires, procéder aux premières auditions des parents de la victime décédée ou gérer les émotions durant l'audience.

ADAPTER SA POSTURE PROFESSIONNELLE

Les formations proposées visent à développer les compétences personnelles du magistrat : travailler sa force de conviction, optimiser ses potentiels et ses compétences, maîtriser les techniques d'entretien judiciaire et d'audience publique. La posture professionnelle est également développée sous l'angle des médias : à travers des techniques permettant de mettre en œuvre des stratégies de communication dans l'exercice de ses fonctions comme en situation de crise.

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PERSONNELLES

CAGEM ADMJA07 - DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN VUE D'UNE MOBILITÉ

ENM Paris - Module 1 : 04 au 06/11 - Module 2 : 05 au 06/12

Parce qu'être magistrat ne se résume pas à dire le Droit, celui-ci, au siège ou au parquet et tout au long de sa carrière, doit être en mesure de savoir identifier ses atouts et ses potentiels, aussi bien personnels que professionnels, afin d'apprendre à les valoriser, et ce notamment en vue d'un projet professionnel : mutation ou détachement par ex. La session prépare à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, ainsi qu'à l'entretien de recrutement.

CAGEM ADMJB09 - EGALITÉ PROFESSIONNELLE ET STRATÉGIE RH : OBJECTIFS, LEVIERS, OUTILS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Organisée avec l'INSP - ENM Paris - 26 au 28/06

Quel regard porter, en lien avec les autres cadres de la fonction publique, sur les carrières des femmes et notamment leur accession à des postes de direction ? État des lieux et leviers d'action pour renforcer le leadership féminin et briser le plafond de verre.

APC i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - O8 - O9

ADMJC05 - LA GESTION OPTIMISÉE DU TEMPS

ENM Paris - Session 1 : 08 et 09/02 - Session 2 : 23 et 24/09

Fournir les outils nécessaires et utiles aux magistrats pour les aider à "repenser le temps", à établir une priorité dans les informations reçues, à cataloguer les urgences, à gérer les appels téléphoniques comme les messages électroniques, à apprendre à déléguer utilement et positivement et à repenser la communication interne pour la rendre plus efficace. Une séquence sera consacrée spécifiquement à la gestion des courriels (reçus, envoyés, rédigés...).

ADMJAI1 - PRÉPARER SA RETRAITE - NOUVEAU

ENM Paris - 14 et 15/10

Destinée aux futurs magistrats honoraires, cette session propose de réfléchir à comment aborder cette nouvelle tranche de vie, notamment en continuant une activité juridique, au sein d'une juridiction ou au sein d'une association.

ANALYSER LES SITUATIONS COMPLEXES

COMEO3 - LE MAGISTRAT ET LES CAS DIFFICILES

ENM Paris - Module 1 : 02 au 04/04 - Module 2 : 02 au 04/10

Aborder les personnalités difficiles normales et pathologiques, acquérir de nouveaux outils en techniques de communication avec les enfants et les adultes, apprendre à gérer ses émotions en cas de conflits et analyser les situations traumatisantes.

L'INTERVISION SUPERVISÉE

L'intervision est un échange entre pairs, entre magistrats, qui ont un contexte professionnel et/ou un défi commun. Elle se fonde sur des binômes de magistrats volontaires qui se choisissent pour mener une action d'observation et de réflexion réciproque sur les pratiques professionnelles. Elle vise donc le partage d'expériences et permet l'apprentissage via le regard extérieur sur sa pratique professionnelle.

Elle se déroule en dehors de toute évaluation et de tout lien hiérarchique, et repose sur la bienveillance, la relation de confiance et l'absolue confidentialité.

Les binômes peuvent réunir des fonctions similaires ou distinctes (parquet-siège, pénal-civil, JAF-JE) en utilisant des grilles d'observation qui seront mises à leur disposition.

Le magistrat observant consacre une demi-journée à l'intervision de son collègue observé, en audience publique ou de cabinet. La restitution s'effectue sur une demi-journée.

L'action ici proposée est encadrée par un tiers : ce tiers non magistrat (psychologue, médiateur...) guide le binôme, et est présent lors de la restitution.

Un webinaire aura lieu au dernier trimestre 2023 pour tous les magistrats intéressés afin de comprendre le déroulé du process et obtenir les grilles d'observation.

COMEDI - CONTEXTE JUDICIAIRE ET APPROCHES SYSTÉMIQUES

ENM Paris - Module 1 : 20 au 22/06 - Module 2 : 07 au 09/10 - Module 3 : 12 au 14/11
Plongée dans l'analyse systémique, théorique, pratique et méthodologique, des "systèmes complexes" qui nous entourent et agissent ou rétroagissent sur nos comportements, nos choix et nos décisions professionnels.

APPRENDRE À GÉRER LES SITUATIONS DE STRESS

COMD01 - GESTION DU STRESS

ENM Paris - Session 1 : 05 au 07/02 - Session 2 : 02 au 04/04 -
Session 3 : 05 au 07/06 - Session 4 : 13 au 15/03 - Session 5 : 07 au 09/10
Apports théoriques et pratiques qui permettront de comprendre les mécanismes du stress, d'établir une cartographie de son propre stress et donneront des outils pour le prévenir ou le réguler.

COMD03 - PRÉVENTION ET GESTION DU STRESS EN SITUATION D'ENCADREMENT

ENM Paris - 12 au 14/11
Aider les chefs de cour, de juridiction et de service à jouer pleinement leur rôle de prévention du risque psychosocial qui est attendu d'eux en leur permettant de distinguer les différents facteurs de stress (organisationnels et personnels), de s'approprier les mécanismes de régulation et d'adapter leur style de management aux situations rencontrées.

COMD05 - LA GESTION DES ÉMOTIONS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 4 jours

Cette session à l'intention des personnes en situation d'encadrement leur permettra d'identifier et comprendre le jeu des émotions au travail, leur rôle dans les relations, et d'intégrer ces notions dans leur activité de pilotage RH.

● VEAO5 - CYCLE MAGISTRATS-AVOCATS-JURISTES : L'URGENCE - NOUVEAU

Organisée avec EFB, AFJE, IERDJ - 1,5 jour (3x4h) - Module 1 à l'EFB, le 26/04 -
Module 2 à l'AFJE, le 24/05 - Module 3 à l'ENM, le 14/06

Voir descriptif cycle MAJ page 14.

MAÎTRISER DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION

COMC01 - LA RELATION INTERPERSONNELLE DANS LES FONCTIONS DE MAGISTRAT

ENM Paris - 08 au 10/01

Introduction à diverses méthodes d'analyse des relations interpersonnelles dans les fonctions de magistrat, donnant un panorama général et quelques outils, qui peuvent ensuite être approfondis dans les formations dédiées à l'une ou l'autre méthode.

COMC02 - LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

ENM Paris - Session 1 : 14 et 15/05 - Session 2 : 17 et 18/06 - Session 3 : 21 et 22/11
Améliorer sa communication pour éviter ou mieux gérer les conflits, développer un relationnel apaisé, et ainsi améliorer la qualité de la décision.

COMC04 - L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

ENM Paris - Session 1 : 05 au 09/02 - Session 2 : 14 au 18/10

Présentation des outils qu'offre l'analyse transactionnelle pour permettre de décrypter la manière dont chacun s'exprime dans une situation donnée et les jeux qui se nouent à l'occasion des relations interpersonnelles.

COMC05 - TECHNIQUES ET PRATIQUE DE LA PRISE DE PAROLE DU MAGISTRAT

ENM Paris - Session 1 : Module 1 : 29 et 30/01 - Module 2 : 26 et 27/02 / Session 2 :
Module 1 : 25 et 26/04 - Module 2 : 03 et 04/06

Des connaissances théoriques et des outils permettant de rendre plus aisée la prise de parole en situation professionnelle (audience, réunion, etc.).

COMC07 - L'INTELLIGENCE COLLECTIVE - NOUVEAU

ENM Paris - 25 et 26/03

Destinée à tous, cette session propose d'exposer les outils de l'intelligence collective et les dynamiques collaboratives pour que chacun, dans un service, se sente écouté et impliqué ; comment accompagner les groupes, les collectifs de travail pour mieux travailler ensemble ?

MAÎTRISER LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN JUDICIAIRE ET D'AUDIENCE PUBLIQUE

CAJLM - CAJUFAM COMB01 - L'ENTRETIEN JUDICIAIRE : APPROCHES ET MÉTHODES

ENM Paris - Session 1 : 21 au 23/05 - Session 2 : 25 au 27/09

Présentation des techniques d'entretien applicables à l'entretien judiciaire : travail sur la formulation des questions et la reformulation du message, réflexion sur l'écoute, décodage de la posture de l'interlocuteur et de la communication non-verbale, travail sur la gestion des situations délicates, voire conflictuelles.

COMB02 - LE RÉQUISITOIRE ORAL

ENM Paris - 15 au 17/05

Suivi personnalisé et ciblé, et exercices pratiques permettant aux parquetiers d'améliorer leurs réquisitions orales, tant sur la qualité de la prise de parole et la capacité à convaincre, que sur le fond.

CAJM - CAJUFAM COMB03 - LA PAROLE DE L'ENFANT EN JUSTICE

ENM Paris - 03 au 06/06

La parole que l'enfant peut exprimer à l'occasion de son audition est à la fois précieuse et fragile. Elle nécessite une réelle technicité pour veiller à un recueil fiable et exploitable, mais aussi une attention aiguisée aux enjeux psychologiques et affectifs.

CAJM COMB04 - PRATIQUE DE L'AUDITION DU MINEUR VICTIME

ENM Paris - 17 et 18/10

Délivrée par un formateur de la police et gendarmerie, il s'agit de développer ses aptitudes à l'audition du mineur victime à l'aide de la présentation du NICHD et d'exercices pratiques en petits groupes.

CAJM - CAJUFAM COMB05 - PRATIQUE DE L'AUDITION DE L'ENFANT DANS LE PROCÈS CIVIL

ENM Paris / Distanciel - 21 et 22/11 + 1/2 journée en distanciel

Développer ses aptitudes à l'audition de l'enfant en matière civile à l'aide d'exercices pratiques en petits groupes.

CAJM COMB06 - L'APPROCHE MÉDIATION : UN OUTIL POUR L'ENTRETIEN EN ASSISTANCE ÉDUCATIVE

ENM Paris - Session 1 : 18 et 19/03 - Session 2 : 17 et 18/10

Techniques d'entretien de nature à favoriser la communication à l'égard des familles dans le cadre de l'assistance éducative et à susciter leur adhésion : apports théoriques, exercices individuels et en groupes, mises en situation.

CAEP COMB08 - LE MAGISTRAT JUDICIAIRE ET L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

ENM Paris - Module 1 : 13 au 16/05 - Module 2 : 27/06

Présentation des techniques d'entretien se fondant sur l'entretien motivationnel, outil dans l'accompagnement d'une dynamique de changement.

PPA05 - PRÉSIDENTIE DES ASSISES ET DES COURS CRIMINELLES DÉPARTEMENTALES

ENM Paris - 23 au 27/09

Voir descriptif page 27.

PPA06 - LE PARQUET ET LA PRATIQUE DES ASSISES - INITIATION

ENM Paris - Session 1 : 10 au 14/06 - Session 2 : 07 au 11/10

Voir descriptif page 27.

PPA07 - LE PARQUET ET LA PRATIQUE DES ASSISES - PERFECTIONNEMENT

ENM Paris - 31/01 au 02/02

Voir descriptif page 27.

CAEP COMC08 - BIEN COMMUNIQUER À L'AUDIENCE - NOUVEAU

ENM Paris - 25 et 26/11

Destinée à des présidents de chambre, cette session propose une approche globale sur la communication à l'audience avec une analyse de posture et des échanges avec des journalistes et des associations de victimes.

PCF18 - L'AUDIENCE DE RÈGLEMENT AMIABLE : PRÉSIDER ASSISTER, MISE EN SITUATION - NOUVEAU

ENM Paris - 05 au 08/02

Inédite en procédure civile française, l'audience de règlement amiable requiert une connaissance des techniques de négociation et de conciliation, alliées à une attention particulière aux enjeux juridiques du litige. Cette session permettra aux participants, appelés à présider cette audience ou à assister les parties, d'être initiés ensemble à ces techniques, notamment par des exercices pratiques, mais également de réfléchir au cadre procédural qui s'y applique, lequel renouvelle leur posture et invite à des stratégies originales.

SAVOIR COMMUNIQUER AVEC LES MÉDIAS**COMA07 - LES RÉSEAUX SOCIAUX, ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE**

ENM Paris - 14 au 17/10

Lieu d'exposition de soi ou de représentation, de rencontre et de discussions, les réseaux sociaux, en constant développement, sont pour le juge, un nouvel outil de communication et d'enquête, mais également un moyen d'expression qui pose sous une autre forme la question de la place du juge dans la société.

COMA01 - ENJEUX ET CONNAISSANCE DES MÉDIAS

ENM Paris - 24 au 26/06

Connaître l'univers médiatique français et les règles juridiques et déontologiques qui régissent et encadrent tout exercice de communication avec les médias.

COMA02 - PARQUET ET STRATÉGIES DE COMMUNICATION

ENM Paris - 02 au 06/12

Permettre aux parquetiers de mieux connaître l'univers des médias et de professionnaliser leur communication judiciaire dans différentes situations : communication sur la politique pénale, gestion de l'évènementiel, traitement de l'ordinaire médiatique, communication judiciaire dans le cadre d'affaires sensibles ou atypiques.

COMA04 - PENSER LA RELATION JUSTICE-PRESSE

ENM Paris - 04 et 05/11

Présenter les rôles et les contraintes de chaque profession, identifier les repères déontologiques et les cadres légaux respectifs, donner des outils aux deux publics pour mieux se connaître et ainsi dialoguer plus efficacement.

COMA06 - FACE À LA CAMÉRA

Proposée par l'ENSP - ENSP St-Cyr-au-Mont-D'Or - 4 jours

Mieux appréhender l'entretien télévisé par l'acquisition de techniques permettant de maîtriser son message et de se familiariser avec l'outil audiovisuel.

PPG15 - GESTION DE CRISE PROCUREURS/PRÉFETS

Organisée avec l'IHEMI - Paris - 2 jours

Ouverte à 3 préfets et à 3 procureurs de la république, cette formation a pour objectif de les faire travailler sur des scénarios de situation de crise majeure à partir d'un cas concret. Elle permet également de maîtriser tous les paramètres et tous les enjeux de la gestion d'une telle situation et de bâtir une stratégie de communication médiatique afin de pouvoir s'exprimer face aux médias (média training à chaud, préparation de l'interview et du débat radio ou TV). La formation propose des exercices pratiques (scénario de communication de crise, conférence de presse et communiqué, plateau TV).

ACQUÉRIR & DÉVELOPPER DES TECHNIQUES & OUTILS MANAGÉRIAUX

Toutes les fonctions sont concernées par des actions de formation destinées d'une part à mettre en œuvre ses compétences managériales, et d'autre part à développer la communauté de travail. Ces formations accessibles à un large public offrent un repérage dans l'environnement institutionnel permettant à chacun d'être acteur dans le processus de gestion d'un service ou d'une juridiction.

METTRE EN ŒUVRE SES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

ADMJAD7 - LE MAGISTRAT DÉLÉGUÉ À L'ÉQUIPEMENT - NOUVEAU

ENM Paris - 02 et 03/04

Trait d'union entre l'institution judiciaire et la fonction immobilière, le magistrat délégué à l'équipement exerce des responsabilités particulières en ce domaine, à l'échelon de la cour d'appel, qui implique par conséquent une formation spécifique.

● **CAGEM** ADMJBO1 - ÊTRE MANAGER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

ENM Paris - 21 au 23/05

L'usage généralisé des nouvelles technologies aura un impact sur l'organisation du travail (protection des données, dématérialisation, nouveaux outils, nouvelles méthodes de travail et relations entre les différents acteurs du collectif de travail), mais aussi sur le mode de management (télétravail, gestion de la génération Y, droit à la déconnexion...).

APC C6 - C7

ADMJB02 - LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS AU SEIN DES JURIDICTIONS

ENM Paris - 18 au 20/03

Ouverte en priorité aux chefs de juridiction et de service, cette session vise à comprendre les mécanismes des conflits, fournir les outils d'analyse et de réflexion permettant de les éviter ou de les surmonter.

APC D10 - A11 - A12

CAGEM ADMJCH1 - TRAVAILLER EN MODE PROJET - NOUVEAU

ENM Paris - Module 1 : 06 au 09/02 - Module 2 : 16 et 17/05

La diversité des missions confiées au magistrat, la multiplicité des intervenants dans le traitement d'un contentieux (au sein de l'organisation comme dans son environnement), le développement de l'équipe juridictionnelle, incitent à travailler en mode projet, à développer des actions transversales et collectives pour répondre aux besoins des missions confiées.

APC i2 - i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - D10 - A11 - A12 - A13

ADMJAD1 - NOUVEAUX CHEFS DE JURIDICTION : RETOURS D'EXPÉRIENCE ET APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 12 au 14/11

Regroupement des nouveaux chefs de juridiction ayant 8 à 18 mois d'expérience, afin d'échanger sur leurs pratiques, la gestion des situations difficiles et d'approfondir un certain nombre de connaissances techniques.

APC i3 - i4 - C7 - D10 - A11

ADMJAD6 - ANALYSE COLLABORATIVE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES CHEFS DE JURIDICTION

ENM Paris - Module 1 : 02/02 - Module 2 : 04/04 - Module 3 : 14/06 - Module 4 : 27/09 - Module 5 : 22/11

Formation spécialement dédiée aux chefs de juridiction qui souhaitent améliorer leur pratique professionnelle et managériale en s'appuyant sur les bonnes pratiques de leurs pairs et sur leur éthique pour lutter contre les principaux écueils connus de la fonction, notamment l'isolement, le positionnement institutionnel, difficulté à trouver l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, la dyarchie...

APC i2 - i3 - i4 - C5 - C7 - 08 - 09 - D10 - A11 - A12 - A13

ADMJB18 - MANAGEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Organisée avec l'ENG - Module 1 : 25 au 27/03 (ENM Paris) - Module 2 : 07 au 09/10 (ENG Dijon)

Les risques psychosociaux recouvrent des risques professionnels d'origine et de nature variés, qui mettent en jeu l'intégrité physique et la santé mentale des personnels, magistrats et fonctionnaires de greffe, et ont, par conséquent, un impact sur le bon fonctionnement des organisations.

APC C6 - D10 - A11 - A12

CAGEM ADMJ06 - CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE - NOUVEAU

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 3 jours

Le contrôle interne comptable constitue une des priorités du secrétariat général du ministère de la Justice. Afin que les comptes de l'État soient "réguliers", "sincères" et "donnent une image fidèle de son patrimoine" (article 24 de la loi organique relative aux lois de finances), tout agent impliqué dans la chaîne de la dépense publique, quel qu'en soit le niveau (engagement, service fait, liquidation, paiement de la dépense), doit maîtriser l'ensemble des dispositifs tendant à sécuriser les procédures.

APC C5 - C6 - C7 - 08 - 09

ADMJCD4 - FRAIS DE JUSTICE : DÉFINITION, ENJEUX ET MAÎTRISE OPÉRATIONNELLE - NOUVEAU

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 2,5 jours

Thématique majeure, la gestion des frais de justice et la maîtrise de la dépense demeurent une priorité. Le traitement des mémoires de frais de justice nécessite une vigilance particulière, s'agissant notamment de l'application des tarifs, et une connaissance actualisée des textes et procédures à appliquer.

CAGEM ADMJC10 - RECRUTER DES CONTRACTUELS DANS LA FONCTION PUBLIQUE - NOUVEAU

ENM Paris - 21 et 22/05

Construire l'équipe autour du magistrat suppose au préalable le recrutement de cette équipe aux statuts divers. S'agissant des contractuels qui occupent une place grandissante en son sein, il est important pour les encadrants au sein des juridictions d'appréhender le cadre textuel et les grands principes du droit du travail, ainsi que de se positionner dans le rôle du recruteur, de préparer et conduire l'entretien de recrutement.

APC i2 - i3 - i4

ADMJCH - INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS : KITS POUR ENCADRANTS - NOUVEAU

Proposée par l'ENG - ENG Dijon - 3 jours

Au regard des profils de plus en plus diversifiés, des situations d'exercice multiples (télétravail, site distant) et au-delà du simple accueil (en poste, en stage), le manager doit être aujourd'hui en capacité de mettre en place une réelle politique d'accompagnement des primo-arrivants, visant leur bonne intégration à leur environnement professionnel, et d'en évaluer la qualité.

APC A11 - A12

DÉVELOPPER LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL

ADMJC10 - MAGISTRATS ET AGENTS DE GREFFE, TROUVER SA PLACE AU SEIN D'UN COLLECTIF DE TRAVAIL - NOUVEAU

Organisée avec l'ENG - Module 1 : ENG Dijon, 27 au 29/05 - Module 2 : ENM Paris, 17 et 18/10

Le collectif de travail au sein des juridictions connaît des modifications importantes auxquelles il n'est pas toujours facile pour les magistrats, directeurs et greffiers de s'adapter, chaque corps devant faire face au quotidien à l'accomplissement des missions qui lui sont propres.

APC i3 - i4 - C5 - C6 - C7 - 08 - 09 - D10 - A11 - A12

● Formation co-organisée

■ Session ouverte à d'autres publics

ACQUÉRIR & DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Les cours de langues espagnole et anglaise s'adaptent aux niveaux des apprenants. L'analyse de pratiques professionnelles comparées en langue anglaise propose des thématiques diversifiées, lesquelles sont complétées par les formations linguistiques proposées par le REFJ.

REFJ DI/REFJ - TERMINOLOGIE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE (ESPAGNOL : NIVEAU B2 ET PLUS)

Lieu à déterminer (UE) - 4,5 jours

Destinée aux magistrats européens impliqués dans la coopération judiciaire pénale, cette formation renforce les compétences linguistiques et juridiques des participants en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ - TERMINOLOGIE DES DROITS DE L'HOMME (ALLEMAND : NIVEAU B2 ET PLUS)

Lieu à déterminer (UE) - 4,5 jours

Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences linguistiques et juridiques des participants en matière de protection des droits fondamentaux, en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ - TERMINOLOGIE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE / NIVEAU INTERMÉDIAIRE B1 - INTERMÉDIAIRE SUPÉRIEUR B2 EN ANGLAIS

Lieu à déterminer (UE) - 4,5 jours

Destinée aux jeunes magistrats européens impliqués dans la coopération judiciaire civile, cette formation vise à développer les compétences juridiques et linguistiques des participants en combinant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ - TERMINOLOGIE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE / NIVEAU INTERMÉDIAIRE B1 EN ANGLAIS

Lieu à déterminer (UE) - 5 jours

Destinée aux jeunes magistrats européens impliqués dans la coopération judiciaire pénale, cette formation vise à développer les compétences juridiques et linguistiques des participants en combinant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ - TERMINOLOGIE DES DROITS DE L'HOMME / NIVEAU INTERMÉDIAIRE B1 EN ANGLAIS

Lieu à déterminer (UE) - 5 jours

Destinée aux jeunes magistrats européens concernés par la protection des droits fondamentaux, cette formation vise à développer les compétences juridiques et linguistiques des participants en combinant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ/20 - TERMINOLOGIE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE (ESPAGNOL : NIVEAU B2 ET PLUS)

Lieu à déterminer (UE) - 5 jours

Destinée aux magistrats européens impliqués dans la coopération judiciaire civile et le droit européen de la famille, cette formation renforce les compétences linguistiques et juridiques des participants en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ/20 - TERMINOLOGIE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE (ANGLAIS : NIVEAU B2 ET PLUS)

Lieu à déterminer (UE) - 4,5 jours

Destinée aux magistrats européens impliqués dans la coopération judiciaire civile et le droit européen de la famille, cette formation renforce les compétences linguistiques et juridiques des participants en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ/21 - TERMINOLOGIE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE (ANGLAIS : NIVEAU B2 ET PLUS)

Lieu à déterminer (UE) - 4,5 jours

Destinée aux magistrats européens impliqués dans la coopération judiciaire pénale, cette formation renforce les compétences linguistiques et juridiques des participants en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ/22 - TERMINOLOGIE SPÉCIALISÉE : CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE ORGANISÉE (ANGLAIS : NIVEAU C1/C2)

Lieu à déterminer (UE) - 3,5 jours

Destinée aux magistrats européens impliqués dans la criminalité organisée, cette formation renforce les compétences linguistiques et juridiques des participants en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ/22 - TERMINOLOGIE SPÉCIALISÉE : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT (ANGLAIS : NIVEAU C1/C2)

Lieu à déterminer (UE) - 3,5 jours

Destinée aux magistrats européens impliqués dans le droit de l'environnement, cette formation renforce les compétences linguistiques et juridiques des participants en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ/23 - TERMINOLOGIE DES DROITS DE L'HOMME (ANGLAIS : NIVEAU B2 ET PLUS)

Lieu à déterminer (UE) - 4,5 jours

Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences linguistiques et juridiques des participants en matière de protection des droits fondamentaux, en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

REFJ DI/REFJ/24 - TERMINOLOGIE SPÉCIALISÉE : LA CYBERCRIMINALITÉ (ANGLAIS : NIVEAU C1/C2)

Lieu à déterminer (UE) - 3,5 jours

Destinée aux magistrats européens impliqués dans le contentieux de la cybercriminalité, cette formation renforce les compétences linguistiques et juridiques des participants en alternant présentation de concepts juridiques et exercices linguistiques.

COURS DE LANGUE ESPAGNOLE

LANGCIV01 - COURS DE MISE À NIVEAU INTENSIF EN ESPAGNOL, NIVEAU ÉLÉMENTAIRE (A2)

ENM Paris - 5 jours - 12 au 16/02

LANGCIV02 - COURS DE MISE À NIVEAU INTENSIF EN ESPAGNOL, NIVEAU INTERMÉDIAIRE (B1-B2)

ENM Paris - 5 jours - 2 formations au choix dans l'année : 12 au 16/02 ou 21 au 25/10

LANGCIV03 - COURS DE MISE À NIVEAU INTENSIF EN ESPAGNOL, NIVEAU AVANCÉ (C1-C2)

ENM Paris - 5 jours - 21 au 25/10

Au niveau avancé, les magistrats peuvent candidater également pour des formations proposées par le REFJ sur "La terminologie de la coopération judiciaire en matière civile ou pénale".

COURS DE LANGUE ANGLAISE

LANGCIV04 - COURS DE MISE À NIVEAU INTENSIF EN ANGLAIS, NIVEAU DÉBUTANT (A0/A1)

ENM Paris - 5 jours - 08 au 12/04

LANGCIV05 - COURS DE MISE À NIVEAU INTENSIF EN ANGLAIS, NIVEAU ÉLÉMENTAIRE (A2)

ENM Paris - 5 jours - 4 formations au choix dans l'année : 12 au 16/02 ou 04 au 08/03 ou 08 au 12/04 ou 21 au 25/10

LANGCIV06 - COURS DE MISE À NIVEAU INTENSIF EN ANGLAIS, NIVEAU INTERMÉDIAIRE (B1/B2)

ENM Paris - 5 jours - 6 formations au choix dans l'année : 12 au 16/02 ou 04 au 08/03 ou 08 au 12/04 ou 27 au 31/05 ou 24 au 28/06 ou 21 au 25/10

LANGCIV07 - COURS DE MISE À NIVEAU INTENSIF EN ANGLAIS, NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 5 jours - 2 formations au choix dans l'année : 04 au 08/03 ou 24 au 28/06

LANGCIV08 - COURS INTENSIF DE PRÉPARATION AU TEST TOEIC, NIVEAUX INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ (B1/B2/C1/C2)

ENM Paris - 5 jours - 01 au 05/07

Validation de niveau d'anglais selon le Cadre européen commun de référence. Contenu de l'épreuve axé sur l'anglais professionnel.

LANGCIV09 - COURS À DISTANCE DE RÉDACTION EN ANGLAIS, NIVEAUX INTERMÉDIAIRE PLUS ET AVANCÉ (B2/C1/C2)

À distance de janvier à juin avec 2 jours en présentiel : 29/01 et 17/06

Formation à distance sur 5 mois centrée sur les problèmes usuels de grammaire, de syntaxe et ceux liés au bon usage de l'anglais écrit. Dispensée par courriel avec 2 regroupements à Paris pour la correction des devoirs.

ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES COMPARÉES EN LANGUE ANGLAISE

LANGCIV10 - TELEVISION AND THE LAW, NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 3 jours - 13 au 15/11

La justice anglaise et américaine par le prisme de la télévision : séries, documentaires et la façon dont elle influe parfois sur le procès civil ou pénal.

LANGCIV11 - THE ART OF GIVING PRESENTATIONS, NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 5 jours - 22 au 24/05 et 07 au 08/10

Une formation de 5 jours (scindée en 3 jours et 2 jours) qui s'adresse aux magistrats qui souhaitent s'entraîner à la prise de parole en public pour faire des présentations orales réussies en langue anglaise.

LANGCIV12 - LAW AND LITERATURE "JUDGE WALDEN CALL THE NEXT CASE", NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 3 jours - 11 au 13/03

Un regard sur la justice civile et pénale en Angleterre et sur la vie quotidienne d'un tribunal anglais et de ses juges, illustrée par le troisième recueil de Peter Murphy "Judge Walden Call the Next Case".

LANGCIV13 - LAW AND LITERATURE "ONE LAW FOR THE REST OF US" - NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 5 jours - 30/09 au 04/10

Le traitement de la délinquance sexuelle en Angleterre à travers le roman "One Law for the Rest of Us" de Peter Murphy, avec un focus sur les affaires dites "historiques".

LANGCIV14 - FROM NUREMBERG TO THE ICC, NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 3 jours - 15 au 17/04

La place du droit continental et de la common law au sein des tribunaux internationaux et de la Cour pénale internationale.

LANGCIV15 - CIVIL JUSTICE IN ENGLAND AND THE UNITED STATES, NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 3 jours - 08 au 10/04

Ce cours se propose de mettre en perspective la justice civile anglaise et américaine, de comprendre sa rareté, ses mécanismes sophistiqués d'éviction du procès ainsi que certains aspects de son droit privé.

LANGCIV16 - "WHERE MUSIC MEETS LAW: A DRAMATIC ENCOUNTER" NIVEAU AVANCÉ (C1/C2)

ENM Paris - 2 jours - 14 et 15/03

Le droit et le monde juridique par le prisme de la musique et des oeuvres lyriques. Cette formation se déroule sur la même semaine que "Law and Literature: Judge Walden Call the Next Case" afin de permettre aux participants de suivre 1 ou 2 formations en langue anglaise et ainsi choisir 2, 3 ou 5 jours de formation sur une même semaine.

LANGCIV17 - INTERVIEW TECHNIQUES IN ENGLISH - NIVEAU AVANCÉ (C1/C2) - NOUVEAU

ENM Paris - 3 jours - 09 au 11/10

Cette formation s'adresse aux magistrats qui souhaitent s'entraîner aux techniques d'entretien en langue anglaise afin de passer des interviews réussies auprès des institutions internationales.

STAGES

Destinée à enrichir les pratiques professionnelles des magistrats au contact de leur environnement, l'offre de stages collectifs et individuels permet une immersion dans diverses institutions, services d'enquête, entreprises et médias. La liste des stages proposés sera régulièrement enrichie et actualisée sur le site de l'offre en ligne.

STAGES COLLECTIFS

ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

CADES VEX017 - Découverte de la Banque de France - **NOUVEAU** - Paris - 3 jours

CADES - CADEFI VEY22JC - Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) - **NOUVEAU** - Paris - 3 jours

EXJ003 - Droit d'asile - Office français de protection des réfugiés et apatrides - Paris - 5 jours

PPX012 - Industrie du Cinéma - Lutte contre le piratage - Paris - 5 jours

VEX004 - Aéronautique et aérospatiale - ENM Paris et sur sites - 4 jours

VEX006 - La publicité - Paris - 5 jours

VEX007 - SACEM - Neuilly-sur-Seine - 4 jours

VEX008 - SNCF : Découverte du monde ferroviaire - La plaine Saint-Denis - 5 jours

CADES - CADEFI VEX009 - Groupe TOTAL - Paris et sur sites - 5 jours

CADES - CADEFI VEX010 - Veolia - Aubervilliers - 5 jours

VEX011 - Découverte de l'Office français de la biodiversité - Dry - 5 jours

INSTITUTIONNEL

ADMJX001 - Découverte de l'Assemblée nationale (procédure parlementaire et fonctionnement de l'institution) - Paris - 5 jours

ADMJX002 - Conseil économique, social et environnemental - Paris - 4 jours

ADMJX003 - Découverte du Conseil d'État - Paris - 5 jours

ADMJX004 - Découverte de la Direction des services judiciaires - Paris - 5 jours

ADMJX005 - Commission nationale de l'informatique et des libertés - Paris - 5 jours

ADMJX006 - Découverte de la procédure législative (Sénat) - Paris - 1 jour

ADMJX007 - Découverte du Sénat - Paris - 3 jours

ADMJX008 - Découverte de la Cour de cassation - Paris - 5 jours

DIJX001 - Conseil de l'Europe - Strasbourg - 5 jours

DIJX002 - Cour de justice de l'Union européenne - Luxembourg - 4 jours

EMAT DIJX003 - Eurojust / Europol - La Haye - 5 jours

DIJX005 - Les tribunaux internationaux et les autres juridictions pénales de la Haye - La Haye - 4 jours

EJX002 - Découverte de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris : Immersion dans un hôpital - Paris - 4 jours

HJX001 - Le défenseur des droits - Paris - 5 jours

PCX001 - Direction des affaires civiles et du sceau - Paris - 5 jours

CAEP PPX001 - Découverte du Casier judiciaire national et du pôle des fichiers spécialisés - Nantes - 4 jours

PPX002 - L'action de l'Agence française anti-corruption - Paris - 2 jours

CAEP PPX004 - Direction des affaires criminelles et des grâces - Paris - 5 jours

CAEP PPX006 - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives - Paris - 3 jours

PPX015 - Délégation à la sécurité routière - Paris - 5 jours

PPX018 - Découverte des armées - Ministère de la Défense et sur sites - 5 jours

PPX021 - La Poste Groupe : enjeux et problématiques sûreté-sécurité - Paris - 3 jours

VEX001 - Marine nationale et action de l'État en mer - Brest - 5 jours

CADES - CADEFI VEX002 - Tribunal de commerce de Paris - Paris - 4 jours au TC de Paris

CADES - CADEFI VEX014 - Découverte de la Caisse des dépôts et consignations - Paris - 3 jours

MÉDIAS

COMX001 - Journal La Croix - Paris - 3 jours

COMX002 - Journal L'Équipe - Boulogne-Billancourt - 2 jours

SERVICES D'ENQUÊTE

EJX001 - La lutte contre l'immigration irrégulière et les filières - Paris et Roissy - 5 jours

EMAT PPX003 - Présentation de la Direction générale de la sécurité intérieure - Paris - 5 jours

PPX005 - Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale - Versailles - 5 jours

PPX007 - Découverte du monde des jeux - Service central des courses et jeux - Paris - 4 jours

PPX008 - Approche de la cybercriminalité - DCPJ/SDLC - Paris - 5 jours

PPX009 - Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie - Caserne de Saint-Astier - 5 jours

PPX010 - Le trafic des biens culturels - ENM Paris et sur sites - 5 jours

PPX013 - Direction générale des enquêtes douanières et Service national de douane judiciaire - Paris - 5 jours

PPX016 - Traitement des traces et indices au Laboratoire de police scientifique de Lille - Lille - 5 jours

PPX017 - Présentation des activités criminalistiques du Laboratoire de police scientifique de Marseille - Marseille - 5 jours

PPX019 - Découverte de l'activité de la Police scientifique à Écully (siège du SNPS et Laboratoire de police scientifique de Lyon) - Écully - 5 jours

PPX020 - Exploitation des traces et indices au Laboratoire de police scientifique (LPS) - Paris - 5 jours

PPX024 - Agence nationale des techniques d'enquêtes numériques judiciaires
- Paris - 3 jours

PPX026 - Présentation des activités criminalistiques du laboratoire de police scientifique de Toulouse - NOUVEAU - Toulouse - 5 jours

STAGES INDIVIDUELS

EJY005 - Stage individuel sur initiative personnelle - À définir - 5 jours

PCY002 - Espace de rencontre : immersion dans un lieu d'accueil
Proposé par la Fédération française d'espace de rencontre - Lieu à définir (France - Outre-Mer) - 1 ou 2 jours

PCY003 - Immersion auprès d'un mandataire judiciaire à la protection des majeurs - Proposé par la Fédération nationale des mandataires judiciaires indépendants à la protection des majeurs - Lieu à définir (France - Outre-Mer) - 3 jours

PEAJSEND - Programme d'échanges pour les autorités judiciaires - Niveau de langue requis : intermédiaire (B2) - Pays de l'Union européenne - 15 jours

JSF - Justice sans frontières - Pays hors Union européenne - 15 jours

ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

VEY001/VEY002/VEY008 - Conservatoire du littoral - Corse/PACA/Bretagne - Ville au choix : Bastia, Aix-en-Provence, Plérin - 5 jours

ENJEUX SOCIÉTAUX

PLAT PPY080 à PPY083 - PAIRS - Dispositif de prise en charge de la radicalisation - Proposé par le Groupe SOS Solidarités - Paris, Lyon, Lille, Marseille - 5 jours

PPY084 - CSAPA Camargue - Projet collectif pour sortant de détention souffrant d'addiction - Proposé par le Groupe SOS Solidarités - Arles - 5 jours

PPY085 - Le Tremplin - Accueil des personnes condamnées pour des faits de violences conjugales - Proposé par le Groupe SOS Solidarités - Bordeaux - 5 jours

PPY086 - Accueil de Jour - placement extérieur destiné aux personnes condamnées pour des faits de violences conjugales - Proposé par le Groupe SOS Solidarités - Guyane - 5 jours

INSTITUTIONNEL

ADMJY001 - Agent judiciaire de l'État - Paris - 5 jours

ADMJY002 - Inspection générale de la justice - Paris - 5 jours

DJY001 - Commission des Nations unies pour le droit commercial international - Autriche - 5 jours

EJY002 - Association "Droits d'urgence" - Paris et sur site - 5 jours

EJY003 - Urgences médico-judiciaires - Paris - 5 jours

EJY004 - SOS Villages d'Enfants - Ville au choix : Calais / Neuville / Carros / Digne-les-bains / Marange-Silvange / Sainte-Luce-sur-Loire - 3 jours

EJY006 - Protection judiciaire de la jeunesse - À définir - 3 jours

PPY031 - Division des affaires pénales militaires - Paris - 5 jours

CAEF HJY001 - Contrôleur général des lieux de privation de liberté - France - 5 jours

MÉDIAS

COMY001 - Agence France Presse - Paris - 5 jours

COMY002 - ARCOM (ex Conseil supérieur de l'audiovisuel) - Paris - 5 jours

COMY004 - France 2 - Paris - 5 jours

SERVICES D'ENQUÊTE

PPY003 - Direction nationale de renseignement et des enquêtes douanières - Ivry-sur-Seine - 5 jours

PPY004 - DCPAF - Service national de police ferroviaire - Paris - 5 jours

PPY005 - Brigade des mineurs - Paris - 5 jours

CADELCO PPY006 - Brigade criminelle - Paris - 5 jours

CADELCO PPY007 - Brigade de répression du banditisme - Paris - 5 jours

CADELCO PPY008 - Brigade de répression du proxénétisme - Paris - 5 jours

CADELCO PPY009 - Brigade des stupéfiants - Paris - 5 jours

PPY010 à PPY012 - Police judiciaire - Paris - 1^{er} district (DPJ1) ou 2^e district (DPJ2) ou 3^e district (DPJ3) - 5 jours

PPY013 à PPY015 - Service départemental de la police judiciaire - Au choix : Nanterre (SDPJ92), Nogent-sur-Oise (SDPJ93), Créteil (SDPJ94) - 5 jours

PPY016 - Groupement de gendarmerie maritime Méditerranée - Toulon - 5 jours

PPY017 - Groupement de gendarmerie maritime Atlantique - Brest - 5 jours

PPY018 - Groupement de gendarmerie maritime Manche/Mer du Nord - Cherbourg-en-Cotentin - 5 jours

PPY019 à PPY021 - Compagnie de gendarmerie des transports aériens - Ville au choix : Paris-Charles de Gaulle, Strasbourg, Paris-Orly

CADELCO PPY022 - Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) - Nanterre - 5 jours

CADELCO PPY023 - Office anti-stupéfiants (OFAST) - Nanterre - 5 jours

CADELCO PPY024 - Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) - Nanterre - 4,5 jours

CADELCO PPY025 - Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) - Lognes - 5 jours

CADELCO PPY026 - Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) - Nanterre - 4,5 jours

PPY027 - Office central de la répression des violences faites aux personnes (OCRVP) - Nanterre - 5 jours

PLAT PPY028 - Sous-direction antiterroriste (SDAT) - Levallois Perret - 5 jours

CAEF PPY032 - Brigade de l'exécution des décisions de justice - Paris - 5 jours

CADELCO PPY033 - Brigade financière - Paris - 5 jours

CADELCO PPY034 - Brigade de répression de la délinquance économique - Paris - 5 jours

CADELCO PPY035 - Brigade de recherches et d'investigations financières - Paris - 5 jours

PPY036 - Brigade de lutte contre la cybercriminalité - Paris - 5 jours

PPY037 à PPY059 - Investigation et sécurité publique : immersion dans une DDSP - Ville au choix : Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Tours, Grenoble, Saint-Étienne, Nantes, Orléans, Nancy, Metz, Lille, Arras, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Rouen, Melun, Versailles, Toulon, Evry, Cergy-Pontoise - 5 jours

PPY060 - Groupement de gendarmerie départementale du Var - La Valette du Var - 5 jours

PPY061 - Groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes - Nice - 5 jours

PPY062 - Groupement de gendarmerie départementale du Finistère - Argentan - 5 jours

PPY063 - Groupement de gendarmerie départementale de la Sarthe - Le Mans - 5 jours

CADELCO PPY064 à PPY072 - Service des enquêtes judiciaires des finances - Ville au choix : Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Toulouse, Marseille, Metz, Paris - 5 jours

FORMATIONS DIPLOMANTES

Des formations longue durée sanctionnées par la délivrance d'un diplôme universitaire (D.U.), sont proposées afin de valoriser les connaissances de pointe dans les domaines où la justice doit être spécialisée. Joindre un CV et une lettre de motivation.

FDD01 - FORMATION DIPLOMANTE SUR INITIATIVE PERSONNELLE

À fixer - 5 jours

Le candidat organise lui-même son diplôme universitaire, ou son master en collaboration avec l'université de son choix.

D.U. ADOLESCENTS DIFFICILES

FDD04 - Université de Lille - Lille 18 jours - janv. à déc. 2024

FDD05 - Université Pierre et Marie Curie Paris 6 - 18 jours - oct. 2024 à juin 2025

FDD08 - Universités de Rennes, Nantes et Brest - Nantes / Rennes / Brest / Angers - 18 jours janvier 2024 à juin 2025

Les adolescents difficiles, qui sont aussi les plus fragiles, expriment par leur comportement asocial une souffrance et une recherche d'identité dont il faut accompagner l'émergence et la construction. Le diplôme universitaire réunit les professionnels concernés (éducateurs, policiers, gendarmes, professeurs, magistrats) en vue d'acquérir des connaissances scientifiques pluridisciplinaires communes et de faciliter les partenariats locaux. La formation se déroule en conférences et ateliers d'analyse.

FDD10 - D.U. CONTENTIEUX INTERNATIONAL DES AFFAIRES

Université de Paris Est Créteil - Val-de-Marne - 23 jours - oct. 2024 à juin 2025

Une formation synthétique et pratique dans la conduite des litiges internationaux qui relèvent du droit des affaires tant pour les procès devant les juridictions étatiques, que pour les procès devant les juridictions arbitrales.

D.U. LA MÉDIATION : CONNAÎTRE ET MAÎTRISER LE PROCESSUS - 1^{RE} PARTIE

Proposé par l'IFOMENE

FDD13 - Institut catholique de Paris - 8 jours de janvier à mars 2024

FDD14 - Institut catholique de Paris - 8 jours de mai à juin 2024

FDD15 - Institut catholique de Paris - 8 jours de sept. à nov. 2024

Acquérir la connaissance théorique et pratique de la médiation : savoir s'il convient ou non de conseiller, de prescrire et d'accompagner une médiation et comment le faire. Connaître le rôle du juge quant aux clauses ou accords de médiation conventionnelle, et tous les aspects juridiques et pratiques de la médiation judiciaire.

FDD16 - D.U. MÉDIATION - 2^E PARTIE

Proposé par l'IFOMENE

Institut catholique de Paris - 12 jours - nov. 2023 à juil. 2024

Cet enseignement complète le précédent qui doit être impérativement suivi pour permettre l'inscription à ce diplôme. Il offre une formation pratique de toutes les formes de médiations civiles et commerciales, conventionnelles et judiciaires.

FDD22 - D.U. CRIMINOLOGIE

Université de Nantes - 31 jours - oct. 2024 à juin 2025

Cerner le phénomène criminel en l'abordant sous les angles juridiques, sociologiques, psychiatriques, médicaux et comprendre le passage à l'acte criminel et les réactions du groupe social face à ces transgressions.

FDD23 - D.U. SCIENCES CRIMINELLES

Université d'Angers - E-formation - 150 heures - nov. 2024 à juin 2025

FDD24 - D.U. VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Université Paris 8 - Seine-Saint-Denis - 20 jours - mars 2024 à mars 2025

Connaître les mécanismes spécifiques des violences faites aux femmes (notamment les violences conjugales), comprendre le psychotrauma et savoir mettre en œuvre les mesures et dispositifs thérapeutiques, sociaux et judiciaires pour traiter ces violences.

FDD31 - D.U. L'ATTACHEMENT

Université de Rouen - 16 jours - oct. 2024 à juin 2025

Définir la théorie de l'attachement (histoire, notions clés, recherches développementales basées sur l'attachement) et ses applications thérapeutiques chez le jeune enfant, l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

FDD32 - D.U. MALTRAITANCE

Université de Rouen - 13 jours - oct. 2024 à juin 2025

Réunissant médecins, professionnels de la justice, professionnels paramédicaux, travailleurs sociaux etc..., ce D.U. doit permettre de reconnaître précocement une situation de maltraitance envers un nourrisson, un enfant ou un adolescent, de partager des connaissances scientifiques et d'améliorer ainsi le diagnostic et la prévention.

FDD34 - D.U. QPC ET LIBERTÉS - NOUVEAU

Université de Bordeaux - 9 jours - janv. à mai 2024

Depuis l'introduction en France de la Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) en 2018, le droit constitutionnel est devenu un moyen de droit soulevé par les parties devant les juridictions judiciaires. Il est désormais possible, avec le recul de 15 années de pratique, de mieux appréhender les ressorts contentieux de la QPC, les outils mis en place pour connaître les affaires pendantes, l'extension utile des décisions du Conseil, la gestion de ses effets sur des contentieux en cours, la manière dont les juges sont au premier plan pour assurer la priorité du respect constitutionnel des libertés individuelles. Ce DU ambitionne de retracer les grandes questions de libertés publiques, sous l'angle du droit constitutionnel et de sa pratique judiciaire, en 9 séquences sur l'année, dont certaines se dérouleront au Conseil constitutionnel.

FDD35 - D.U. CERTIFICAT EXPERT DE LA PROCÉDURE PÉNALE

Université Lyon 3 - 5 jours - janv. à juin 2024

Formation opérationnelle pour améliorer sa pratique professionnelle en développant une expertise du contentieux pénal et des différentes étapes de la procédure pénale de l'enquête à l'exécution des peines.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET UNIQUEMENT

Il existe un seul mode d'inscription, toute l'année y compris pendant la campagne d'inscription de septembre : l'inscription en ligne via le site internet <https://formation.enm.justice.fr> accessible également via le site intranet ENM/onglet offre en ligne. Les formations offertes par nos partenaires EHESS, RESP, ENPJJ seront disponibles sur l'offre en ligne.

INSCRIPTION INITIALE DU 4 AU 29 SEPTEMBRE 2023

Pendant cette période, l'offre de l'ensemble des formations est disponible et permet aux magistrats de bénéficier du choix le plus large.

Les magistrats, répartis en 3 zones géographiques, disposent de 2 semaines pour s'inscrire aux formations proposées pour l'année 2024.

Ils sont invités à s'inscrire dans la période attribuée à leur cour d'appel de rattachement :

- **Du 04 au 15 septembre** : Aix-en-Provence, Bastia, Besançon, Bordeaux, Chambéry, Colmar, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Nancy, Pau, Poitiers, Reims, Riom.
- **Du 11 au 22 septembre** : Cour de cassation, Amiens, Douai, Paris, Rennes, Rouen.
- **Du 18 au 29 septembre** : Agen, Angers, Basse-Terre, Bourges, Caen, Cayenne, Dijon, Fort-de-France, Montpellier, Nîmes, Nouméa, Orléans, Papeete, Saint-Denis de la Réunion, Toulouse, TSA Saint-Pierre et Miquelon, Versailles. Ministère de la justice et magistrats détachés.

Chaque magistrat a la possibilité de formuler 4 choix maximum, étant précisé que le nombre de formations diplômantes, de stages individuels ou collectifs est strictement limité à 3.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE 2024

Cette possibilité offre plus de souplesse en cours d'année aux magistrats et leur permet de choisir les formations en fonction de leurs nouveaux impératifs.

Dès le mois de janvier 2024, et tout au long de l'année, les magistrats peuvent effectuer une candidature sur le site <https://formation.enm.justice.fr> aux formations qui disposent encore de places disponibles ou qui ont été nouvellement créées.

CANDIDATER EN 4 ÉTAPES

1. La connexion : se rendre sur le site web

<https://formation.enm.justice.fr> accessible depuis tous les postes informatiques reliés à internet.

2. L'identification : renseigner son identifiant (adresse e-mail) et mot de passe (transmis par e-mail par l'ENM) dans la zone « Votre espace » en haut à droite de l'écran.

3. Le choix de la formation : utiliser le moteur de recherche qui permet de croiser plusieurs critères (mots clés, dates, lieux, etc.). Sélectionner une formation dans la liste de résultats, puis sur la nouvelle page affichée, choisir une date et cliquer sur « Ajouter à ma sélection ».

4. La validation du panier de formation : cliquer sur « Votre sélection » en haut à droite ; puis sur la nouvelle page affichée, cocher « J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation » et cliquer sur « S'inscrire ».
Un message de confirmation de l'envoi de la demande d'inscription à l'ENM apparaît alors.

GLOSSAIRE

AFDT : Association française de droit du travail et de la sécurité sociale ; AFHJ : Association française pour l'histoire de la justice ; AFJE : Association française des juristes d'entreprise ; AFMJF : Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille ; AGRASC : Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués ; AGS : Association pour la gestion du régime d'assurance de créances des salariés ; AP-HP : Assistance publique - Hôpitaux de Paris ; CEDH : Cour européenne des droits de l'homme ; CJUE : Cour de justice de l'Union européenne ; CNB : Conseil national des barreaux ; DGSJ : Direction générale de la sécurité intérieure ; EFB : École de formation des barreaux ; EHESS : école des hautes études en sciences sociales ; ENAP : École nationale d'administration pénitentiaire ; ENG : école nationale des greffes ; ENPJJ : École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse ; ENSP : école nationale supérieure de police ; FFER : Fédération française des espaces de rencontres ; IERDJ : Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice ; IFOMENE : Institut de formation à la médiation et à la négociation ; IGJ : Inspection générale de la justice ; IH2EF : Institut des hautes études de l'éducation et de la formation ; IHEMI : Institut des hautes études du ministère de l'intérieur ; INFN : Institut national des formations notariales ; INTEFP : Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; INSP : Institut national du service public ; IRCGN : Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale ; MAE : Mandat d'arrêt européen ; MARD : Modes alternatifs de règlement des différends ; OCLAESP : Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique ; PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse ; SACEM : Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ; SDAT : Sous-direction anti-terroriste.



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20

enm.justice.fr    